Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16032 – 7 F — MARDI 13 AOÛT 1996 — FONDATEUR : HUBE[illegible]E-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Etats-Unis : les républicains lancent la campagne présidentielle

RÉUNIE pour quatre jours à San Diego (Californie) afin d'entériner la candidature de Robert Dole à l'élection présidentielle du 5 novembre, la convention du Parti républicain a engagé, lundi 12 août, ses travaux dans un climat d'unité de façade. Hantés par le précédent de Houston (Texas), qui vit les républicains se déchirer en 1992, les organisateurs *ont imposé une ligne unitaire* à laquelle aucun orateur n'a le droit de déroger. Sur l'avortement et l'immigration, cette ligne est marquée par les thèses de la droite du parti, que ne partage aucunement Jack Kemp, le colistier que M. Dole s'est choisi pour être candidat à la vice-présidence. *Les 1 990 délégués* doivent investir Bob Dole (soixante-treize ans) et M. Kemp (soixante et un ans) pour mener la bataille contre Bill Clinton et Albert Gore.

Lire page 2

Les sans-papiers grévistes de la faim hospitalisés de force par la police

Un des médiateurs juge « scandaleuse et stupide » la politique de M. Debré

LA PRÉFECTURE de police de Paris est intervenue, lundi 12 août à l'aube, à l'église Saint-Bernard occupée par trois cents Africains sans-papiers, pour faire hospitaliser les dix personnes qui avaient entamé, le 4 juillet, une grève de la faim. Dans un communiqué, la préfecture met en avant *« le caractère humanitaire »* de cette opération qui a mobilisé environ trois cents CRS. Les Africains poursuivent l'occupation de l'église et dix d'entre eux ont à leur tour entamé une grève de la faim. Pour sa part, le SAMU de Paris précise qu'il n'a pas participé à cette intervention qu'il estime être *« indépendante de la médecine »*. Porte-parole du collège des médiateurs, qui tente depuis le 12 avril de négocier avec le gouvernement, Stéphane Hessel déclare au *Monde* que la politique du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, est *« non seulement scandaleuse, mais stupide, puisqu'elle ne résout pas les problèmes ; elle vient alimenter tout ce qu'il y a de xénophobe chez les Français »*.

Lire page 7



Alexandre Lebed négocie avec les Tchétchènes

Un cessez-le-feu serait en vue

LE GÉNÉRAL Alexandre Lebed est allé rencontrer en Tchétchénie, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 août, le chef militaire des indépendantistes, Aslan Maskhadov, pour chercher le moyen de mettre un terme aux combats qui tournent à la débâcle pour les forces russes.

Dès le lendemain de sa désignation, samedi, comme responsable du dossier tchétchène, le général Lebed a quitté Moscou pour le Daguestan, République frontalière de la Tchétchénie. Il a rencontré Aslan Maskhadov à Novy Atagui, dans le sud de la Tchétchénie. Selon une source proche de M. Maskhadov, citée par l'agence Interfax, les deux hommes seraient tombés d'accord *« à 95 % »* sur les relations à établir entre la Russie et la Tchétchénie. M. Lebed a proposé une *« nouvelle approche au règlement du conflit »* et le commandant indépendantiste *« a été d'accord avec le plan proposé par Lebed »*.

A Moscou, où le général Lebed devait donner une conférence de presse lundi après-midi, le porte-parole du conseil de sécurité a indiqué que MM. Lebed et Maskhadov avaient discuté des *« conditions d'un cessez-le-feu bilatéral et du retrait des combattants indépendantistes »* de Grozny. Un porte-parole des forces russes en Tchétchénie estimait cependant lundi matin que *« les combattants ne prévoient pas de quitter la ville et se préparent à la défense »*.

De l'aveu même des forces russes, les indépendantistes gardaient le contrôle de la capitale au septième jour de leur offensive. Le commandement russe en Tchétchénie a reconnu dimanche la perte de deux cents soldats, la *« disparition de dizaines d'autres »* et huit cents blessés.

Lundi matin, le commandant russe a affirmé qu'il n'utiliserait plus l'aviation contre les rebelles à Grozny. Cette promesse a déjà été faite à de nombreuses reprises depuis le début du conflit, il y a un an et demi.

Lire page 3

Orange, ville sous influence

DE LA CENSURE des livres de la bibliothèque municipale à l'interdiction de la distribution de tracts en ville, les atteintes aux libertés du maire Front national d'Orange ne semblent pas soulever l'indignation de ses concitoyens. Les habitants de cette cité semblent las d'être devenus des vedettes de l'actualité nationale, et se réfugient dans l'indifférence. Tandis que les opposants au *« lepénisme municipal »* s'interrogent sur leur stratégie, les amis de M. Le Pen, souvent à l'abri d'un « apolitisme » proclamé et avec le soutien du monastère catholique du Barroux, étendent leur influence sur tout le Vaucluse.

Lire page 6
et notre éditorial page 9

Entre Chine et Corée, les étranges créatures du lac Céleste

PÉKIN
de notre correspondant

Il y avait le yéti, il y a – ou il y aurait – maintenant l'équivalent chinois du monstre du loch Ness ou quelque chose lui ressemblant. A en croire l'agence Chine nouvelle, pas moins de deux cents touristes chinois, sud-coréens et japonais auraient vu, de leurs yeux vu, une ou plusieurs *« étranges créatures »* barbotant dans les eaux, ô combien mystérieuses, du lac Tianchi (le lac Céleste), étendue d'eau de dix kilomètres carrés, située au fond du cratère volcanique du mont Changbai, exactement sur la frontière entre la Chine et la Corée du Nord. Ces lieux magiques, rappelons-le, virent notamment naître, entre autres légendes des régions de Mandchourie et de la péninsule coréenne, feu le maréchal Kim Il-sung, père-fondateur de la dynastie communiste nord-coréenne. C'est dire qu'ils sont hantés de souvenirs.

Mieux que de simples témoignages oculaires sur les créatures en question, on disposerait même aujourd'hui de photographies prises très exactement pendant trente secondes, à 8 h 30 du matin, le 14 juillet, par un certain Wang Ying dont l'œuvre n'a pourtant pas encore été publiée. Le photographe, qui traquait depuis presque un an les êtres peuplant ces profondeurs lacustres, assure en avoir figé quatre sur la pellicule, qui *« flottaient, plongeaient de manière ludique, envoyant des vagues d'un à deux mètres de haut »* avec leurs mouvements aquatiques.

On ignore encore la forme qu'il faut prêter à ces diables d'animaux. Les témoignages cités par la presse chinoise varient entre le dinosaure et une sorte de buffle marin. Le caractère flou des témoignages n'a pas empêché les autorités chinoises d'approuver la fondation d'une Association pour la recherche sur les animaux mystérieux du lac Tianchi, petite sœur du plus sérieux Comité pour la recherche des créatures rares étranges. Celui-ci s'était rendu célèbre, pendant l'été 1995, par une expédition au centre du pays sur les traces du gigantopithèque, *« l'abominable homme des neiges »* qui n'aurait rien d'abominable, ni même d'himalayen. Les aventures du professeur Wang Fangchen n'ont pour le moment rien donné mais il continue ses expéditions sur le terrain dans la réserve de Shennongjia (*Le Monde* du 17 juillet 1995).

Pour ce qui est des êtres nageant non identifiés qui ont été apparemment repérés depuis les crêtes du volcan éteint sur la frontière sino-coréenne, un millier de mètres en contrebas, il ne faudrait surtout pas croire qu'ils sont le produit d'une campagne publicitaire destinée à promouvoir la région dans l'industrie touristique. Des visions de cet ordre, assure la presse officielle chinoise, ont été enregistrées dès le début du siècle. On aurait déjà déterminé que les créatures se donnent ainsi en spectacle *« de préférence entre les mois de juin et septembre »*. Rien à voir, donc, avec la saison des voyages organisés.

Francis Deron

■ La tragédie des Noubas

Notre correspondant en Afrique de l'Est raconte pourquoi, depuis 1992, le régime soudanais a déclaré la guerre sainte aux rebelles noubas. p. 5

■ Confusion au Cambodge

L'éclatement des Khmers rouges en factions rivales est en passe de tourner à l'affrontement armé pour le contrôle d'un de leurs sanctuaires. p. 18

■ Tensions à Chypre

Des affrontements entre Chypriotes grecs et turcs ont fait un mort et des dizaines de blessés dans la zone-tampon gardée par l'ONU. p. 3

■ Les gourous de Wall Street

Les incertitudes de la Bourse new-yorkaise renforcent l'influence de quelques économistes vedettes. p. 10

■ Samsonite, valise à toute épreuve

Histoires de produits, suite : créée en 1910, Samsonite est présente en Europe depuis 1965. p. 10

■ Artistes de Hongkong

La prochaine rétrocession de Hongkong à la Chine inspire et inquiète les artistes des territoires. p. 14

■ Nouvelles vagues

Jakes, vingt-deux ans, étudiant et basque espagnol, s'oppose posément au terrorisme. Tout en revendiquant son identité basque. p. 8

Huit fois champion du monde



FRANK WILLIAMS

LE DOUBLÉ des pilotes Williams-Renault, Jacques Villeneuve et Damon Hill, lors du Grand Prix de formule 1 de Hongrie, dimanche 11 août, assure à l'écurie franco-britannique le titre de champion du monde des constructeurs. Frank Williams, l'ancien pilote devenu patron de l'écurie, obtient ainsi sa huitième victoire dans ce championnat. *Lire page 12*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 813 - 7,00 F

« Casser la peur » au Burundi

SES *« frères africains »* ont tenu parole : pour avoir attenté aux *bonnes mœurs démocratiques*, le Burundi est aujourd'hui hermétiquement coupé du monde extérieur au point même que les organisations humanitaires s'alarment de cette mise en quarantaine.

Tout en se défendant de vouloir mêler la politique aux affaires, Air France et Sabena, seules compagnies occidentales à desservir Bujumbura, ont déclaré forfait *« pour des raisons techniques »*.

Situation insolite qui place les voisins du Burundi en position de redresseurs de torts. Yoweri Museveni l'Ougandais, Paul Kagame le Rwandais et Meles Zenawi l'Ethiopien, entre autres, ne se sont-ils pas frayé par la force un chemin vers le pouvoir, même si certains ont après coup reçu, dans les urnes, l'onction démocratique ?

Et Julius Nyerere le Tanzanien, qui ne rechigne pas à *jouer encore* le « maître d'école », ne mena-t-il pas son pays à la baguette, au temps du parti unique ?

Déjà accusée de non-assistance à pays en danger, il y a deux ans, au moment du génocide rwandais – à la notable exception de l'opération « Turquoise » conduite par la France –, la communauté internationale ne sait plus aujourd'hui par quel bout prendre le dossier burundais. Elle craint, si elle tente de s'y intéresser de trop près, de s'y engluer sans profit pour personne. Elle redoute, si elle choisit de suivre les choses de trop loin, de se voir reprocher son indifférence.

Pour l'heure, les pays occidentaux se contentent donc de prendre des mesures conservatoires. La France a déjà allégé, depuis plusieurs mois, sa présence au Burundi. Les Etats-Unis viennent, quant à eux, de recommander à leurs ressortissants de quitter le pays.

Les Nations unies, pour leur part, s'emploient à obtenir que l'embargo ne pénalise pas les activités des organisations humanitaires. Mais Boutros Boutros-Ghali doit user de diplomatie pour ne pas heurter un certain nombre d'Etats africains dont les voix lui seront nécessaires s'il décide, malgré l'opposition américaine, de briguer un second mandat à la tête du secrétariat général de l'ONU.

Jacques de Barrin

Lire la suite page 9
et nos informations page 4

CONVENTION Les assises qui doivent désigner l'ancien sénateur Robert Dole comme candidat officiel du Parti républicain à la prochaine élection présidentielle se sont ouvertes, lundi 12 août, à San Diego (Californie). 1 990 délégués y assistent.

● **ALORS QUE** la majorité conservatrice du parti a réussi à imposer ses vues, notamment en matière d'avortement, d'immigration et de criminalité, la convention paraît jouée d'avance : Bob Dole n'a pas d'adversaire et les débats seront strictement limités de façon à ce qu'aucune voix discordante ne puisse s'exprimer.

● **MÊME BOB DOLE** ne paraît pas toujours au diapason de cette sensibilité radicale : devant les représentants de Hollywood, il a récemment exprimé des idées qui tranchent avec ses attaques de l'année dernière contre le cinéma, dans lequel il voyait l'« *une des plus graves menaces contre les valeurs de la famille américaine* ».

La droite américaine à la recherche d'une improbable unité

Sous le contrôle étroit de l'équipe de Bob Dole, la convention républicaine, réunie à San Diego (Californie), devrait entériner les thèses les plus conservatrices de la majorité du parti et laminer les courants modérés

SAN DIEGO (Californie)
de notre envoyé spécial

La convention du Parti républicain s'est ouverte, lundi 12 août, à San Diego, précédée par la publication d'un nouveau sondage, dans le *Los Angeles Times*, confirmant que Bill Clinton devance de vingt points son challenger républicain. Cette grand-messe politique, qui doit entériner l'investiture de Robert Dole comme candidat du Grand Old Party à l'élection présidentielle du 5 novembre, a été soigneusement préparée, afin qu'aucune fausse note ne vienne troubler l'unité de façade des Républicains. Serrer les rangs autour de « Bob », oublier les divisions internes, passer sous silence les querelles sur l'avortement ou l'immigration, bref tenter de profiter de cet événement à vocation médiatique pour rattraper le déficit de popularité de l'ancien sénateur du Kansas, tels sont les mots d'ordre rappelés sans ménagement par les responsables républicains.

Chacun a clairement à l'esprit l'image désastreuse produite par la convention de Houston, en 1992. Le tribun populiste ultraconservateur Pat Buchanan, qui a vainement tenté de disputer l'investiture à M. Dole, s'y était livré à des attaques virulentes contre Bill et Hillary Clinton, tout en appelant à une « *guerre religieuse* ». Le Grand Old Party, déjà passablement démoralisé par la piètre performance de George Bush dans les sondages, avait alors reçu une sorte de coup de grâce, le président sortant perdant à cette occasion tout espoir de remonter son handicap. Or, aujourd'hui, les républicains ne sont guère mieux lotis. Loin de disparaître, les clivages d'il y a quatre ans entre conservateurs et « sociaux-modérés » se sont accentués.

CENTRALISME DÉMOCRATIQUE

Refuser à M. Buchanan le moindre temps de parole et décourager de s'exprimer les quelques barons du parti susceptibles de jeter de l'huile sur le feu ne saurait cacher cette réalité : le programme des républicains, tel qu'il devrait être adopté à San Diego, reflète les idées ultraconservatrices prônées par la droite religieuse, ignorant purement et simplement la sensibilité du courant modéré, qui occupe pourtant une place non négligeable au sein du parti de l'éléphant. Dans ces conditions, on voit mal comment l'un de ses principaux représentants, l'ancien général Colin Powell, dont l'intervention, lundi, était particulièrement attendue, pourrait taire ses réticences, notamment sur l'immigration et l'« *Affirmative Action* » (discrimination positive en faveur des minorités), deux questions sur lesquelles la majorité du Parti républicain se veut particulièrement restrictive.

Le président du Parti républicain, Haley Barbour, a édicté des règles strictes afin de verrouiller autant que possible les débats, imposant à chaque orateur un temps de parole limité à cinq minutes et une ligne politique que chacun doit s'engager à respecter. Ces règles d'unanimisme, proches du centralisme démocratique en vogue en d'autres temps et en d'autres lieux, ont convaincu trois gouverneurs partisans du droit à l'avortement de déclarer forfait : Pete Wilson (Californie), William Weld (Massachusetts) et George Pataki (New York) ne s'exprimeront pas. Bob Dole lui-même, qui avait livré bataille pour qu'à propos de l'avortement la plate-forme énonce un principe de « *tolérance* », a battu en retraite. Le texte finalement retenu n'admet aucune exception pour l'interruption volontaire de grossesse, y compris en cas d'inceste ou de viol. La « *tolérance* » demeure, mais elle est renvoyée à une annexe de la plate-forme.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule concession acceptée par l'ancien sénateur du Kansas. Le choix de Jack Kemp comme colistier pour le « ticket » présidentiel (*Le Monde* du 11-12 août) est sans doute habile, eu égard à la popularité et à l'envergure nationale de cet ancien représentant de l'Etat de New York, mais elle ne laisse pas de surprendre, compte tenu des divergences anciennes entre M. Dole et ce partisan à tout crin d'une forte croissance économique. La Maison Blanche a immédiatement saisi l'occasion d'ironiser et la presse du week-end ne s'est pas privée de rappeler les petites phrases assassines qu'échangeaient, il y a peu, les deux hommes. Jack Kemp n'en représente pas moins une carte maîtresse abattue par Bob Dole pour tenter de combler son retard sur le président sortant. La précédente avait pris la forme d'une promesse, évidemment populaire, consistant à baisser fortement les impôts.

DÉCALAGE

Mais la stratégie de M. Dole n'est pas sans risque, le premier d'entre eux étant de se voir reléguer au second plan par le charisme et l'irrésistible envie de s'exprimer de M. Kemp. Le second réside dans la tonalité que prendra la convention de San Diego. Si la plate-forme retenue par le Grand Old Party reflète une trop forte connotation conservatrice, le décalage n'en sera que plus grand avec les récents efforts de recentrage de M. Dole.

L'ancien chef de la majorité sénatoriale s'efforce aujourd'hui de chausser les bottes que portait M. Clinton en 1992. Il se veut le candidat du « *changement* » et taxe le président démocrate d'être celui du « *statu quo* ». Il n'hésite pas à affirmer que la politique de M. Clinton signifie que les « *riches vont devenir plus riches* », alors que les revenus de la classe moyenne stagnent. Cette dernière constitue la clientèle électorale que courtisent tous les candidats, notamment et surtout le milliardaire texan Ross Perot, dont le Parti de la réforme tenait, dimanche 11 août, à Long Beach (Californie), la première partie de sa convention.

La difficulté pour M. Dole est de démontrer pourquoi il est nécessaire que l'Amérique change de président, le bilan économique et diplomatique de Bill Clinton ne prêtant pas beaucoup le flanc à la critique.

Laurent Zecchini

Le profil type du délégué

Homme, blanc et protestant : tel est le profil type du délégué à la convention républicaine. Selon une étude réalisée pour un groupe de journaux américains, 88 % des 1 990 délégués sont de race blanche ; les femmes ne représentent que 34 % des délégués, qui sont protestants à 65 % (contre 25 % de catholiques et 3 % de juifs). Leur âge moyen est de 52 ans, avec une surreprésentation de la tranche d'âge des 50-64 ans (39 % des délégués) par rapport aux 40-49 ans (28 % des délégués). 14 % des délégués ont plus de 65 ans. Bien que le discours officiel des républicains porte volontiers sur l'immigration, l'avortement et le crime, 29 % des délégués estiment que la première priorité du prochain président devrait être la réduction du déficit budgétaire, tandis que 23 % sont surtout préoccupés par l'économie et 13 % par les impôts. Le crime et l'avortement n'arrivent que loin derrière, avec des scores respectifs de 5 et 4 %. – (*AFP.*)

● **Ouverture de la convention nationale du Parti de la réforme de Ross Perot : la première convention nationale du Parti de la réforme, formation fondée par le milliardaire texan Ross Perot, s'est ouverte dimanche 11 août à Long Beach, en Californie, pour désigner son candidat à la prochaine élection présidentielle. Outre Ross Perot, déjà candidat à la Maison Blanche en 1992, Richard Lamm, ancien gouverneur démocrate du Colorado, brigue les suffrages des délégués. De l'avis général, ce dernier ne devrait pas être en mesure de perturber l'investiture de Ross Perot. La convention de Long Beach ne marque que la première étape du processus d'investiture dont la seconde aura lieu le 18 août, à Valley Forge (Pennsylvanie). – (*AFP.*)**

La garde rapprochée

L'équipe rapprochée de Bob Dole comprend un Prix Nobel d'économie, un ancien ambassadeur à l'ONU et un ex-secrétaire général à la Maison Blanche. Auxquels il faut aujouter sa femme, Elizabeth Dole, et quelques vieux routiers de la politique, comme Robert Ellsworth et Donald Rumsfeld. Pour la politique étrangère, l'ex-ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Jeanne Kirkpatrick, le sénateur de l'Arizona John McCain et l'ancien secrétaire d'Etat adjoint à la défense Richard Perle sont les plus influents. A l'économie, on trouve Gary Becker, Prix Nobel 1992 ; à la « *société* », l'ancien secrétaire à l'éducation William Bennett. – (*AFP.*)

San Diego, « ville porte-bonheur » des Républicains

LOS ANGELES,
de notre correspondante

Pour la première fois de son histoire, San Diego abrite une convention politique, et celle du Parti républicain lui convient parfaitement. Du nord au sud de la Californie, les préférences politiques sont immuables : traditionnellement, San Francisco vote démocrate, Los Angeles est mélangée et San Diego penche nettement du côté républicain. Si, en 1992, lors de la dernière élection présidentielle, la Californie, dans son ensemble, a accordé 46 % de ses voix à Bill Clinton contre 32,6 % au républicain George Bush, San Francisco, avec 72,4 % de ses suffrages, a plébiscité le premier, n'accordant qu'un très maigre 17,8 % au second. Pendant ce temps, Los Angeles et San Diego donnaient respectivement 29 % et 35,7 % de leurs voix au candidat républicain. A San Diego, Ross Perot obtenait 26 % des suffrages.

Cette tendance électorale est stable en Californie, où, depuis le premier vote présidentiel de 1852, le comté de San Diego a voté républicain vingt-cinq fois et démocrate seulement dix fois.

MILITAIRES ET « VIGILANTES »

Depuis 1952, année de l'élection de Dwight Eisenhower, la fidélité républicaine de San Diego n'a jamais été prise en défaut. En 1960, la ville avait favorisé Richard Nixon (finalement battu) contre John Kennedy. Nixon, il est vrai, avait baptisé San Diego sa « *ville porte-bonheur* ».

L'explication des penchants républicains de San Diego tient largement à son activité : depuis la deuxième guerre mondiale, la ville – dont la population de 150 000 habitants avant-guerre est passée à près de 600 000 habitants vingt ans plus tard – s'est surtout développée grâce à ses bases militaires, qui sont parmi les plus grandes des Etats-Unis. Or les rangs de l'armée américaine sont traditionnellement conservateurs, et il est courant que les militaires à la retraite siègent au conseil municipal.

La porosité de la frontière mexicaine toute proche a, d'autre part, renforcé le mouvement opposé à l'immigration. C'est à San Diego qu'on trouve des groupes de « *vigilantes* », ces citoyens qui, de leur propre initiative, pourchassent les clandestins qui essaient de passer la frontière.

Cl. M.

Jack Kemp veut « doubler le taux de croissance »

DOUBLER le taux de croissance de l'économie en instituant un impôt à taux unique, c'est ce que propose Jack Kemp, l'ancien secrétaire au logement choisi comme candidat pour la vice-présidence par Robert Dole, en reprenant le thème de la « *flat tax* », avancé en 1992 par Steve Forbes, au côté de qui M. Kemp s'était alors rangé. Dans un article publié, lundi 12 août, par l'*International Herald Tribune*, le colistier de Robert Dole estime que, comme John Kennedy en 1960, « *le prochain président doit donner à la nation* » un « *objectif ambitieux pour la décennie* ». Reprochant au président Clinton de « *s'en tenir au mythe qui veut qu'il soit impossible de dépasser une croissance de 2 % à 2,5 %* », il propose de doubler le volume de l'économie américaine « *dans la première décennie du XXI*e *siècle* ».

Accélérer la croissance « *est une condition nécessaire, sinon suffisante, pour résoudre une partie de nos problèmes les plus importants* », affirme Jack Kemp. Il reconnaît que, dans le cadre économique et fiscal actuel, il est impossible de dépasser une croissance annuelle de 2,3 %, et qu'une politique d'« *argent facile* (...) *aboutirait rapidement à faire repartir l'inflation et à réduire le taux de croissance* ». Mais, selon lui, il n'en a pas toujours été ainsi, « *quand la politique fiscale et régulatrice de l'Etat fédéral ne se mettait pas en travers* » la croissance américaine a dépassé 3 %.

Pour Jack Kemp, on peut y arriver à nouveau en « *libérant l'économie de soixante années d'erreurs accumulées* » et en remplaçant la fiscalité actuelle par « *un impôt à taux unique et bas, favorable à la croissance et à la famille* ». Selon lui, ce système ne serait pas inflationniste, car il libérerait les forces productives et permettrait d'augmenter de 40 % le potentiel de croissance sans inflation. Aussi propose-t-il au Parti républicain de s'engager à adopter les politiques propres à assurer un taux moyen de 5 % de croissance au cours de la prochaine présidence.

Bill Clinton, Robert Dole, Barbra Streisand, les autres et... l'argent

LOS ANGELES
de notre correspondante

Un peu comme M. Smith, qui, dans le célèbre film de Frank Capra, allait à Washington, M. Dole, quelques jours avant la convention républicaine, est allé à Hollywood avec un nouveau message. En juin 1995, le candidat républicain à la présidence avait accusé l'industrie cinématographique de produire des « *cauchemars de dépravation* » tout en constituant l' « *une des plus graves menaces contre les valeurs de la famille américaine* ». Un an plus tard, dans les studios de la Twentieth Century Fox, à Los Angeles, M. Dole parle d'un autre ton. Finis les propos dénonciateurs dans lesquels il avait commis la bévue d'attaquer des films sans les avoir vus, notamment « *Tueurs-nés* » d'Oliver Stone. « *Mon but, aujourd'hui, est de faire l'éloge de ce qu'il y a de meilleur dans votre industrie* », assure désormais le présidentiable, avant d'accorder une mention spéciale à *Apollo 13*, *Forrest Gump*, *Babe*, sans oublier *Independence Day* qu'il venait tout juste de voir, pop corn à la main, en compagnie de sa femme, Elizabeth.

Il a beaucoup aimé le film, « *parce que nous gagnons à la fin* », explique-t-il. Quant à *Braveheart*, de Mel Gibson, le candidat républicain a même jugé acceptable la violence qu'il contient car, estime-t-il, il s'agit d'une « *violence conforme à la réalité historique, une histoire d'hommes se battant pour leur liberté, et pas simplement de la brutalité exposée par plaisir et par envie de choquer* ». M. Dole a quand même éreinté *Strip Tease*, ce qui n'est pas la moindre des maladresses lorsqu'on sait que la vedette du film, Demi Moore, est l'épouse de Bruce Willis, qui est à Hollywood l'un des rares partisans et donateurs du Parti républicain !

Le recentrage idéologique de Bob Dole s'explique aisément : pouvait-il persister à déplaire à Hollywood, alors que, depuis 1992, les cadres supérieurs du cinéma et de la télévision ont versé trois fois plus de dollars aux démocrates qu'aux républicains ; que, lors de la dernière élection présidentielle, Los Angeles a voté massivement pour Bill Clinton ; que M. Dole, enfin, a besoin du vote de ces cinquante-quatre grands électeurs de Californie qui ont la fâcheuse tendance de conditionner leur soutien à la défense de l'industrie cinématographique locale ? Qui plus est, ses philippiques antérieures contre Hollywood n'ont pas fait remonter sa cote d'un seul cran : à en croire les sondages, une majorité d'Américains les approuvent, mais ils ne sont pas décidés pour autant à apporter leurs suffrages au candidat républicain.

Pour comble de malchance, M. Dole affronte une vive concurrence depuis que Bill Clinton, épaulé par le vice-président Albert Gore, qui s'en est fait une spécialité, a occupé le terrain des valeurs familiales, chasse gardée naguère des conservateurs républicains. A trois mois de l'échéance électorale, les deux candidats à la Maison Blanche, avec autant de prudence que d'âpreté, se disputent les faveurs de Hollywood, qui n'a jamais apprécié que Washington se mêle de ses affaires. « *Critiquer notre business est sans risque et ça peut rapporter gros*, commente, blasé, Jack Valenti, le tout-puissant porte-parole de Hollywood. *L'an dernier, nous avons produit 550 films, et il y a 535 membres au Congrès. Dans chaque film comme dans chaque parlementaire il y a du bon et du mauvais...* »

A trois mois de l'échéance électorale, les deux candidats à la Maison Blanche, avec autant de prudence que d'âpreté, se disputent les faveurs de Hollywood

Dès son discours sur l'Etat de l'Union, en janvier dernier, le président américain avait lancé l'offensive en se faisant longuement applaudir pour son soutien à la *V Chip*, cette puce anti-violence qui devrait permettre aux parents de choisir les programmes de leurs enfants. Puis, en février, M. Clinton a convoqué à la Maison Blanche les responsables de l'industrie audiovisuelle, leur demandant d'établir une classification des programmes télévisés afin de favoriser la mise en place du contrôle parental. Enfin, le 29 juillet, veille de la prestation hollywoodienne de Bob Dole, Bill Clinton, depuis la Maison Blanche et aux côtés de Bill Cosby, faisait signer un accord sur la télévision éducative obligeant les chaînes hertziennes à diffuser trois heures hebdomadaires de programmes destinés aux enfants.

L'état-major de M. Dole a aussitôt répliqué en affirmant que l'intérêt même que mettait M. Clinton à l'affaire rendait l'accord « *suspect* ». Car, pour rattraper leurs pertes sur le terrain des valeurs, les républicains jouent maintenant une nouvelle carte : lier dans l'esprit du public la « dépravation » hollywoodienne et l'amoralité supposée des occupants de la Maison Blanche en exploitant, notamment, la consommation récente de substances narcotiques par des employés de l'administration Clinton. Sur cette lancée, pour la première fois, Robert Dole a consenti à utiliser dans un spot publicitaire sa blessure de guerre, les neuf opérations qui ont suivi et sa lutte contre la paralysie. Un film édifiant. Tandis que défilent les images d'archives et qu'une voix off commente : « *La seule vérité, ce sont les valeurs auxquelles vous croyez, celles pour lesquelles vous acceptez les plus grands sacrifices* », apparaît l'image de Bill Clinton et d'Al Gore déguisés en bluesmen, lunettes noires à la Ray Charles sur le nez et cheveux tirés. Le cliché a été pris lors d'un gala démocrate tenu à la House of Blues de Los Angeles, là même où le candidat Clinton, lors de sa précédente campagne présidentielle, avait tâté du saxo.

Celui qui a fait la guerre et celui qui aime (trop) la musique ? Pour être tranché, le message n'a pas réussi à réduire les quelque vingt points qui, dans les sondages, séparent les deux candidats. Saxophone ou pas, Bill Clinton a su redéfinir son message auprès du public, sans perdre l'énorme soutien financier du cinéma. Au rythme où parviennent les réservations – 2 500 dollars (environ 13 000 francs) le couvert – pour le prochain gala de charité organisé en son honneur par Barbra Streisand, David Geffen et les autres, en septembre prochain, à Los Angeles, Bill Clinton n'a rien à craindre de ce côté-là.

Claudine Mulard



هكذا من الأصل

Les forces russes ont subi une véritable débâcle en Tchétchénie

Le général Lebed a rencontré le chef d'état-major des indépendantistes

Le général russe Alexandre Lebed a discuté des moyens d'arrêter la guerre en Tchétchénie avec le chef d'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov, dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 août dans la petite République, a rapporté lundi l'agence Interfax. Tandis que le bilan des pertes s'alourdit dans leurs rangs, les forces russes ont reconnu lundi 12 août que les indépendantistes contrôlaient la plus grande partie de Grozny.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

Malgré un pilonnage incessant au mortier et à la roquette, les indépendantistes résistaient toujours aux forces russes, lundi 12 août au matin, dans plusieurs points de Grozny, la capitale tchétchène. La veille, les *« réunions de crise »* s'étaient succédé dans la capitale russe, ponctuées par un flot d'informations contradictoires et de démentis sur la situation militaire dans la petite République.

Dimanche soir, après un entretien avec Boris Eltsine et quatre heures passées à la tête de la commission gouvernementale en charge du dossier tchétchène, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine a tapé du poing sur la table. Se disant prêt à des *« négociations » avec les indépendantistes, il a cependant réclamé le « renforcement du contingent russe »* sur place et, *« si nécessaire »*, l'instauration de l'état d'urgence à Grozny comme l'avaient demandée auparavant plusieurs députés de la Douma (la Chambre basse du Parlement), encore sous le choc de l'offensive des combattants sur une ville *« théoriquement sous contrôle »*.



SIX JOURS D'ERREURS TACTIQUES

Chargé par le président russe du dossier tchétchène, le général Lebed s'est rendu, dimanche, à la frontière entre la Tchétchénie et le Daghestan. Il a rencontré le chef d'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov, dans la nuit de dimanche à lundi en Tchétchénie, a rapporté lundi l'agence Interfax. Les deux hommes se sont prononcés pour *« des mesures concrètes et urgentes »* afin d'arrêter les hostilités, a rapporté une source proche de M. Maskhadov citée par Interfax. Aslan Maskhadov aurait assuré à son interlocuteur qu'*« on peut arrêter la guerre en Tchétchénie en gardant entiers les intérêts de la Russie »*.

Mais ni la diligence du général Lebed ni la fermeté du premier ministre – reconduit samedi à son poste par la Douma à majorité communiste – n'ont réussi à dissiper l'impression de débâcle donnée par l'armée russe à Grozny.

Le commandement militaire avait eu beau annoncer, dès samedi, un *« revirement »* de situation en faveur de l'armée russe, ce fait a aussitôt été démenti par les témoignages des correspondants de presse sur place. Alors que les Russes affirmaient être parvenus, samedi, à *« briser l'étau »*, le correspondant de l'Agence France Presse constatait, dimanche, comment *« du nord-est de la capitale tchétchène jusqu'aux abords du centre, pas un seul soldat russe n'était présent alors que les combattants se déplaçaient librement »*. Réfutée par plusieurs chefs militaires, l'attaque d'une colonne de blindés dans les environs d'Argoun (ville tenue elle aussi par les indépendantistes, située à quinze kilomètres à l'est de Grozny), a été confirmée par l'envoyé spécial de la chaîne de télévision indépendante NTV. Annoncée par deux fois déjà, une *« percée »* des unités spéciales du ministère de l'intérieur et de l'ex-KGB jusqu'aux bâtiments du gouvernement tchétchène prorusse au centre-ville a tout de même eu lieu dimanche soir, permettant la libération de douze journalistes et quinze civils, terrés depuis six jours dans les caves de l'hôtel gouvernemental de Grozny.

Car après six jours d'erreurs tactiques et de piétinements le commandement militaire a enfin tempéré son ardeur à envoyer sur les Tchétchènes des colonnes entières de blindés, régulièrement anéanties par les missiles antichars des combattants. En novembre 1994 et en mars 1996 déjà, cette stratégie s'était révélée désastreuse, causant la mort de centaines de jeunes appelés, brûlés vifs dans leurs engins avant d'avoir pu faire un geste. La situation n'a guère dû être plus brillante cette fois et le commandement russe sur place reconnaissait la perte de deux cents soldats et officiers, la *« disparition de dizaines d'autres »* et quelque huits cents blessés (Itar-TASS faisait état de chiffres légèrement inférieurs : 169 morts, 618 blessés).

Le commandement russe dit envoyer désormais aux premières lignes *« de petits groupes d'unités spéciales du ministère de l'intérieur et du FSB* [ex-KGB] *appuyés par l'artillerie »*, révélait dimanche soir à NTV le commandant de la région militaire du Caucase nord, le général Kvachnine, à la chaîne de télévision indépendante NTV. Le général, qui n'est pas à une contradiction près, a estimé que la situation était *« tout à fait calme en Tchétchénie »*. Mais il a aussitôt reconnu qu'il faudrait *« plusieurs jours »* à ses hommes pour *« nettoyer le terrain »*. Manifestement irrité par les affirmations de plusieurs journalistes russes faisant état de combattants tchétchènes *« toujours plus nombreux »*, le général a fini par lâcher que ces derniers *« étaient soutenus par plusieurs dizaines de milliers de civils à Grozny »*, et qu'il n'était *« pas possible de placer un soldat armé derrière chaque citoyen »*.

BOUCLER LES ISSUES

Si le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a lui aussi affirmé avoir *« le contrôle de la situation »*, il a toutefois prévenu les députés de la Douma qui l'auditionnaient : *« Nous pouvons choisir la manière forte mais il faut savoir que cela implique de grosses dépenses et, de toute façon, je suis sûr que nous n'obtiendrions aucun résultat. »*

Trappés comme des rats dans l'enfer de Grozny, des milliers de civils dépourvus d'eau, de médicaments et de nourriture, tentaient de fuir, dimanche, la fureur des combats au moment même où l'armée russe s'employait à *« boucler toutes les issues hors de la capitale »* pour procéder au sinistre tri entre les populations masculine et féminine dans le but de capturer des indépendantistes *« déguisés en civils »* selon l'agence ITAR-TASS. Dénonçant les *« tirs aériens aveugles »*, l'envoyé spécial de NTV a rapporté des cas, nombreux, où les hélicoptères tiraient sur les réfugiés dans leur fuite éperdue sur des routes découvertes.

Marie Jégo

« Il est temps de dire la vérité »

Evgueni Kissiliov, le présentateur vedette de la chaîne de télévision NTV est sorti de ses gonds, à la fin de son émission hebdomadaire, dimanche soir. *« La guerre d'Afghanistan a ruiné notre économie, ridiculisé notre armée, entretenu la désillusion. C'est du syndrome afghan que sont venus ensuite les conflits d'Ossétie du Sud, du Karabakh et du Tadjikistan. N'y aura-t-il personne pour dire que le syndrome tchétchène aura les mêmes effets ? ».*

***« Il est temps de dire la vérité, que la population civile soutient les indépendantistes, que le gouvernement fantoche est honni, que nous ne nous en sortirons pas avec la force »*, a rappelé le journaliste, qui fut pendant des années correspondant de guerre en Afghanistan pour l'agence Novosti.**

Un Chypriote grec a été tué lors d'une manifestation contre la division de l'île

Les soldats de l'ONU ont dû s'interposer

DES MANIFESTATIONS contre la division de Chypre ont tourné à l'affrontement, dimanche 11 août, en plusieurs points de la « Ligne verte » qui sépare depuis l'été 1974 le sud de l'île de la partie nord, occupée par l'armée turque. Un Chypriote grec de vingt-quatre ans, Tassos Isaac, a été battu à mort par un groupe de Chypriotes turcs, près du village de Dherynia, au sud-est de Nicosie, après avoir franchi, avec des dizaines de manifestants, la ligne de démarcation.

Selon différentes sources, une cinquantaine de personnes auraient été blessées lors de ces heurts intercommunautaires – plus de trente du côté grec, sept chez les « casques bleus » de l'ONU, qui ont tenté de s'interposer, et douze du côté turc. Si une douzaine au moins de soldats des deux camps sont morts au cours des dernières années sur la ligne de démarcation (dont un Chypriote grec le 3 juin dernier), c'est la première fois qu'un civil est tué dans la zone-tampon lors d'une des actions de protestation régulièrement organisées du côté grec.

A l'origine, c'est la Fédération des motards de Chypre qui avait eu l'idée d'une manifestation internationale contre la division de l'île. Plusieurs centaines de motards originaires de Chypre et d'autres pays européens étaient partis le 2 août de Berlin en direction de Nicosie, la dernière capitale européenne divisée. Après avoir traversé la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Grèce, c'est près de 7 000 motards qui étaient attendus dans l'île.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, avait fait part de son inquiétude au président de la République de Chypre, Glafcos Cléridès, redoutant que la manifestation ne remette en cause le cessez-le-feu maintenu tant bien que mal entre les deux communautés de l'île, où sont stationnés depuis 1964 des soldats des Nations unies. A la demande pressante de M. Cléridès, le président de la Fédération chypriote des motards, Georges Hadjicostas, avait finalement décidé dimanche matin d'annuler le mot d'ordre qui était de franchir la « Ligne verte » pour rejoindre le port de Kyrenia, dans la partie nord. Les autorités du côté turc avaient averti samedi qu'elles feraient tirer sur quiconque traverserait les lignes sans autorisation. Mais des centaines de motards, rejoints par d'autres manifestants brandissant des drapeaux chypriotes et grecs, sont passés outre.

Selon des témoins, Tassos Isaac a été jeté à terre et battu à coups de barre de fer par des contre-manifestants chypriotes turcs qui avaient eux aussi pénétré dans la zone-tampon sous contrôle de l'ONU. Il est mort avant d'arriver à l'hôpital. Deux autres manifestants, empêtrés dans des fils barbelés, ont été grièvement blessés lors des incidents, suivis en direct par les télévisions chypriotes grecques. En tout, treize personnes, y compris deux policiers chypriotes grecs, ont été blessées par balles, dont cinq à Dherynia et huit à Akhna, à 15 kilomètres plus à l'ouest. A Nicosie, la manifestation n'a pas fait de blessés.

Le porte-parole de la force de maintien de la paix de l'ONU à Chypre (Unficyp), Waldemar Rokoszewski, a jugé qu'il s'agissait *« des pires affrontements intercommunautaires depuis 1974 »* et que l'interposition des « casques bleus » avait évité un *« bain de sang »*. Il a critiqué les polices des deux parties, *« qui n'ont pas assumé leur responsabilité, qui est d'empêcher les civils de pénétrer dans la zone-tampon »*, notant que, *« d'habitude, les autorités chypriotes turques placent des barbelés à proximité de leurs positions, ce qu'elles n'ont pas fait cette fois-ci »*.

LES « CASQUES BLEUS » CRITIQUÉS

Des critiques ont en revanche été adressées aux « casques bleus » pour ne s'être pas plus fermement interposés. Le cordon humain qu'ils avaient déployé le long des 180 kilomètres de la ligne de démarcation a été débordé en plusieurs points.

Après la mort du jeune manifestant, le président Cléridès a dénoncé *« encore une violation barbare des droits de l'homme de la part des troupes d'occupation turques et du côté chypriote turc »*.

Ces graves événements viennent refroidir les espoirs d'une détente sur l'île de Chypre. Ces derniers mois, tant les Etats-Unis que l'Union européenne ont multiplié les tournées de consultation des différentes parties intéressées au conflit pour tenter de relancer un processus de paix. – *(AP, AFP, Reuter.)*

Face-à-face tendu entre protestants et catholiques en Irlande du Nord

A Bellaghy, 250 manifestants s'opposent à la marche de l'ordre des Apprentis

BELLAGHY (Irlande du Nord)
de notre envoyé spécial

Le week-end aura été tendu en Irlande du Nord, où la « saison des marches » a l'habitude de secouer les étés. Samedi 10 août, une quinzaine de milliers de protestants, membres de l'ordre des Apprentis, avaient défilé sans incident à Londonderry (Derry pour les catholiques), au son de 190 fanfares de fifres et tambours, venues de toute la région, pour marquer la victoire des protestants de Guillaume d'Orange sur le catholique Jacques II, en 1689. Dimanche, à l'initiative du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, plusieurs milliers de nationalistes ont manifesté à Belfast.

A mi-chemin entre les deux principales villes d'Irlande du Nord, le village de Bellaghy, une enclave catholique en plein pays protestant, a été le théâtre d'un face-à-face tendu entre manifestants des deux communautés, en présence d'imposantes forces de police.

Du début de l'après-midi jusqu'à tard dans la nuit, de difficiles négociations ont opposé les membres de l'ordre du Royal Black Preceptory (qui regroupe le gratin de l'ordre d'Orange), qui voulaient parader dans la rue principale, et les habitants, qui avaient organisé un sit-in pour les en empêcher. La police, au nom de la liberté de circulation, exigeait que les villageois laissent passer les marcheurs.

La tension a été extrême pendant plus d'une dizaine d'heures, la police tentant de forcer à un compromis deux adversaires peu conciliants, tout en se donnant les moyens de faire évacuer les catholiques. Le face-à- face se poursuivait lundi matin. Cet incident témoigne de l'incompréhension qui s'exacerbe depuis un mois dans la province ; mais aussi de l'obligation de négocier dans laquelle se trouvent désormais deux camps qui n'ont jamais eu l'habitude de se parler. C'est peut-être là le seul motif d'optimisme, comme le reconnaissait à Derry samedi John Hume, le chef du Parti nationaliste modéré, qui compte en profiter pour établir un dialogue.

> « C'est une tragédie que tant de gens aillent à l'église mais que la religion chrétienne ait si peu d'impact sur la société irlandaise »

A Bellaghy, les dirigeants de l'ordre politico-religieux protestant se sont montrés d'une totale intransigeance après avoir laissé entrevoir une possibilité de compromis. Ils fondaient leurs exigences sur la tradition, sur des précédents historiques et sur le droit de tous de marcher sur *« les routes de la reine »*, faisant peu de cas des sensibilités locales exacerbées par cette sixième marche depuis le début de juillet. Leurs dirigeants, des vieux messieurs, semblaient sortir d'un dessin de Dubout avec leur moustache, leur complet noir, leur chapeau melon vissé sur le crâne, leur parapluie noir à la main ; ils avaient, en outre, revêtu les insignes de leur ordre.

Derrière eux, on entendait le grondement des tambours de leur fanfare et l'on devinait leurs partisans, dont le nombre s'accroissait sans cesse. Face à eux, séparés par des Land-Rover blindées et des policiers, on dénombrait 250 catholiques – jeunes et bien bâtis pour la plupart – et tout aussi déterminés. Le curé du village s'est efforcé de jouer les médiateurs, avant de céder au découragement.

Comme le dit l'évêque anglican de Derry, le docteur James Mehaffey, le principal mal qui mine l'Irlande du Nord, c'est le sectarisme de tous bords. *« Les gens définissent leur identité en termes politiques et religieux. Et pourtant, une grande partie d'entre eux ne se donnent même pas la peine de professer la foi qu'ils proclament. C'est une tragédie que tant de gens aillent à l'église mais que la religion chrétienne ait si peu d'impact sur la société irlandaise »*, se lamente-t-il. Il ne comprend pas non plus que les dirigeants protestants, dont il critique la *« courte vue »*, n'aient pas senti la nécessité d'un compromis avantageux avec les catholiques aujourd'hui, alors qu'ils seront devenus minoritaires dès le siècle prochain.

L'alcool est sans doute le second fléau qui mine cette société. Samedi, il coulait à flots à Derry, où des jeunes des deux bords avalaient cannette après cannette de bière dès le matin. Après la parade, ils ont attaqué la police et certains journalistes ; auparavant, ils avaient crié *« à mort ! »* à la vue de John Hume. La nuit, c'était le tour des jeunes catholiques de descendre dans le centre-ville pour s'en prendre aux policiers et incendier des voitures.

Ce sont des milliers d'emplois, actuels et à venir, qui sont en jeu, a fait remarquer, vendredi, le président de la chambre de commerce de Derry, qui a tant fait pour attirer les investisseurs depuis le cessez-le-feu, il y a deux ans. La clientèle de nombreux journalistes n'a pas fait oublier aux hôteliers les multiples annulations de réservation de la part d'estivants peu sensibles au charme de la « saison des marches ». Samedi, tous les magasins avaient fermé leurs portes ; seul l'office du tourisme de Derry est resté ouvert, mais il était désespérément vide.

Patrice de Beer

Bettino Craxi veut rentrer en Italie en homme « libre »

ROME
de notre correspondant

Bettino Craxi a rappelé aux Italiens qu'il ne fallait pas l'enterrer trop vite. Ayant à peine surmonté un nouvel accès de diabète aggravé de gangrène, l'ancien président du conseil italien avait convoqué la semaine dernière quelques journalistes italiens dans sa chambre d'hôpital de Tunis. Il leur a fait comprendre qu'il n'acceptait ni la pitié ni l'image d'un homme diminué et surtout qu'il entendait ne retourner en Italie que *« libre »*.

L'ex-leader socialiste, âgé de soixante-trois ans, victime de crises de diabète de plus en plus fréquentes, a regagné sa villa d'Hammamet samedi 10 août. Ancien chef du gouvernement italien de 1983 à 1987, Bettino Craxi, sous le coup de quatre mandats d'arrêt pour corruption et financement illégal du Parti socialiste italien (PSI), est réfugié en Tunisie depuis trois ans. Il a déjà été condamné à un total de vingt-six ans de prison.

Alors que certains juges, avocats, éditorialistes et hommes politiques, évoquent l'hypothèse de le faire revenir et de lui concéder une liberté provisoire pendant le temps nécessaire des soins, l'ancien leader socialiste a balayé leurs offres avec mépris : *« Je ne remettrai les pieds en Italie qu'en homme libre. Ces mandats d'arrêt émis par les juges milanais sont discriminatoires, illégitimes et de nature politique. »* Il a ajouté vouloir rentrer dans la Péninsule avec des garanties pour sa sécurité, *« car* [ils] *ont déjà essayé de m'éliminer en Tunisie »*. Une tentative d'enlèvement est même évoquée. La justice milanaise n'est pas disposée à donner ces garanties : *« Craxi doit se rendre, et c'est ensuite qu'on décidera de lui accorder la liberté ou les arrêts hospitaliers. »* Bettino Craxi ne s'arrête pas là : il se déclare prêt à témoigner si une commission d'enquêtes sur les affaires de corruption est formée. *« Je suis prêt à dire tout ce que je sais, et j'ai beaucoup à dire. Il y en aura pour tout le monde »*, menace-t-il. Le retour du leader déchu serait certainement un cauchemar pour beaucoup d'hommes politiques et aussi pour les procureurs anticorruption, dont il entend perturber les enquêtes.

Qu'espère vraiment M. Craxi ? Le plus impopulaire des hommes politiques italiens sait que progresse en Italie l'idée d'une « solution politique » (assortie de mesures d'amnistie) à l'enquête anticorruption qui s'éternise. En outre, ses fidèles font à nouveau entendre leur voix. En juillet, à Rome, des centaines d'entre eux ont pour la première fois acclamé son nom en public lors d'une assemblée réunie pour tenter de reconstituer l'ancien Parti socialiste autour de l'héritage de l'ex-président du conseil, qui reste farouchement opposé à tout rapprochement avec le PDS (ex-Parti communiste) de Massimo D'Alema. Une entreprise contestée par d'autres socialistes, qui, au contraire, ont accueilli favorablement les efforts de M. D'Alema pour constituer autour du PDS un grand parti social-démocrate italien. – *(Intérim.)*

Les inondations en Chine, depuis le début de l'été, ont fait plus de 2 000 morts et disparus

Pékin s'aperçoit des lacunes de sa politique écologique

Des inondations qui ont commencé à la fin de juin en Chine prennent une ampleur inquiétante. Même des régions traditionnellement épargnées, comme le Xinjiang, au nord-ouest, sont touchées par le fléau, conséquence tant de pluies exceptionnelles que d'une longue désinvolture officielle en matière de conservation des forêts et de protection des sols. Un bilan provisoire fait état de plus de 2 000 morts et disparus.

PÉKIN
de notre correspondant

Une nouvelle fois, une portion importante de la Chine connaît, cet été, de dramatiques inondations, qui, selon un bilan encore incomplet, auraient fait quelque 2 000 morts à travers le pays depuis la fin de juin. Après la rivière Huai, au centre-est, puis le Yangtzé, un peu plus au sud, c'était au tour de la Haihe, plus au nord, d'atteindre des niveaux inquiétants à cause de pluies qui n'ont même pas épargné des régions généralement plus clémentes, comme l'Ouest musulman : la ligne ferroviaire qui dessert le bassin pétrolifère du Tarim, au Xinjiang, a été coupée pendant vingt jours. En Chine orientale et centrale, ce sont les très grandes villes de Wuhan puis, plus récemment, de Tianjin qui ont connu de sérieuses alertes. Près d'un million de personnes ont été évacuées de zones sinistrées par des débordements de fleuves.

Aux précipitations en amont des fleuves continentaux viennent s'ajouter les caprices climatiques venus de l'océan. Le typhon Herb, venu du Pacifique, au début d'août, a tué une quarantaine de personnes à Taïwan – bilan très élevé pour une société moderne qui aurait les moyens de limiter davantage les dégâts causés par ce genre de catastrophes naturelles. Puis le typhon est venu mourir sur la côte continentale, y ajoutant un incertain nombre de victimes.

Le coût économique de ces inondations sur le continent, initialement évalué à 5 milliards de dollars, risque d'être largement dépassé. Les inondations sont accompagnées de leur cortège habituel de misère humaine – champs dévastés, risques d'épidémies difficilement combattus –, drames plus localisés mais qui illustrent la précarité des conditions de vie de ceux qui servent encore de soutiers à l'économie chinoise derrière les vitrines dorées du miracle, comme ces mineurs de veines charbonnières faits prisonniers dans leur puits près de Taiyuan, dans le centre-nord.

Comme souvent, la presse officielle fait état de records battus sur des échelles relatives : tel ou tel district affecté *« comme jamais dans l'Histoire »*, gigantesques déploiements de militaires envoyés à la rescousse des populations sinistrées. La télévision ne diffuse de reportages qu'avec parcimonie : il s'agit de ne pas alarmer la population, qui vit dans le traumatisme superstitieux des grandes catastrophes, quand le courroux des éléments naturels laisse soupçonner l'imminence de bouleversements d'ordre humain.

Il y a vingt ans, le tremblement de terre de Tangshan, qui avait fait, officiellement, près de 300 000 morts, avait précédé de peu la mort de Mao Zedong. La psychose du séisme, au demeurant, a conduit la population d'une ville, dans la province du Gansu, à se réfugier hors de ses habitations, sous la tente, en dépit des injonctions pressantes des autorités pour lui faire regagner ses logis.

RESTAURER LA FLORE

Contrairement aux très graves inondations de 1991, au cours desquelles les autorités étaient apparues singulièrement mal préparées à une catastrophe de grande ampleur, le régime a, cette fois, paru se mobiliser rapidement. Les régiments d'infanterie ont été déployés sans grand retard. Les autorités ont obtenu des cultivateurs en amont des zones à risque qu'ils inondent leurs champs afin d'alléger la pression sur les étendues situées en aval des cours d'eau – ce qui n'est pas une mince affaire pour un Etat peu crédible quand il promet de rembourser les récoltes sacrifiées à la survie collective.

Mais le bilan semble aussi alourdi par une gabegie écologique qui ne date pas, au demeurant, du règne communiste. Déjà, l'empire avait rasé les forêts dans sa rage de construction. Le Parti communiste ne s'est que tardivement aperçu du besoin de restaurer la flore, dont les vertus régulatrices sont connues. La fonction d'éponge et d'outil de fixation des terrains que remplit la forêt est une notion que l'Etat a peine à faire admettre à un pays lancé dans l'exploitation forcenée des ressources naturelles.

En outre, la pression démographique, conséquence d'une politique longtemps nataliste sous Mao, a amené le régime à encourager l'assèchement de réservoirs naturels de déversement le long des fleuves au profit de l'agriculture. Il en résulte que le pouvoir en est réduit à négocier pied à pied avec les paysans qui cultivent ces dépressions pour qu'ils acceptent d'abandonner le fruit de leur labeur personnel à la collectivité.

Francis Deron

Le président de la Côte-d'Ivoire lance une grande offensive contre l'insécurité et remanie le gouvernement

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Rallonge budgétaire, intervention présidentielle contre la corruption dans les forces de l'ordre, nomination d'un « M. Sécurité », changement de ministre : les autorités ivoiriennes viennent de lancer une offensive de grande ampleur contre l'insécurité.

Le dernier élément de ce dispositif a été annoncé, samedi 10 août, à l'occasion du *« réaménagement technique »* du gouvernement auquel a procédé le président Henri Konan Bédié. Le général de gendarmerie Gaston Ouassenan Koné, ministre de la sécurité publique depuis 1991, est remplacé par un préfet, Marcel Dibonan Koné. Si le général Ouassenan avait attiré l'attention internationale après avoir fait bastonner un opposant dans son bureau en 1995, les Ivoiriens lui reprochaient davantage l'incapacité des forces de l'ordre à faire face à la criminalité violente.

Selon des statistiques gouvernementales, le nombre d'attaques à main armée est passé de 2 610 en 1994 à 2 812 en 1995. Cette criminalité vise les particuliers mais aussi les entreprises. En 1995, 1 129 sociétés ont été attaquées contre 1 005 l'année précédente. Au moment où la Côte-d'Ivoire tente de prendre un avantage décisif sur ses voisins en matière d'investissements étrangers, cette situation menaçait de devenir intolérable.

Le gouvernement attribue en grande partie cette vague de violence à l'abondance d'armes à feu en provenance du Liberia voisin, où la guerre civile fait rage depuis 1989. Mais les autorités ont aussi admis que l'attitude des forces de l'ordre n'était pas étrangère à la dégradation de la situation. Dans un éditorial d'une extrême violence, le quotidien gouvernemental, *Ivoir'Soir*, s'en est pris aux *« commissaires qui achètent leurs galons pour des millions »* et qui *« pour rien au monde ne risqueront leur peau »*. Les Abidjanais se plaignent aussi de la petite corruption, celle qui amène les agents de police à se poster sur le bas-côté des grandes artères pour arrêter les véhicules et ne les laisser repartir qu'après le versement de quelques centaines de francs CFA, soit quelques francs français.

Le président Bédié a évoqué ce problème dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la fête nationale, le 6 août. Il a dénoncé les *« racketteurs en uniforme »* et promis un allègement des barrages routiers, et des sanctions contre les policiers corrompus. Un Conseil national de sécurité a été constitué, qui sera présidé par le général de gendarmerie Joseph Tanny. Ce fidèle du chef de l'Etat devra non seulement maîtriser la criminalité dans les grands centres urbains, mais aussi rétablir la situation dans l'ouest du pays où les incursions des factions armées libériennes ont fait plusieurs morts ces dernières semaines.

A la frontière, le dispositif militaire a été renforcé, et 2,4 milliards de francs CFA ont été consacrés à cette opération. Les forces de l'ordre – police et gendarmerie – ont reçu 873 millions qui seront essentiellement affectés aux transports. Le manque de carburant est l'argument le plus souvent opposé aux particuliers qui demandent en vain une intervention policière.

Mais en attendant que ces mesures fassent leur effet, une bonne partie des tâches de maintien de l'ordre est assurée par des organismes privés, sociétés de gardiennage pour les entreprises et les quartiers huppés, milices d'autodéfense dans les villages et les faubourgs populaires.

Thomas Sotinel

« Réaménagement technique »

Outre le départ du ministre de la sécurité, le remaniement présenté, samedi 10 août, comme un *« réaménagement technique »* est marqué par l'éviction de deux personnalités de poids : le général Robert Guei, ministre des sports, et chef d'état-major des armées jusqu'en octobre 1990, et Léon Konan Koffi, ministre des cultes et des relations avec les partis politiques et ancien ministre de la défense. Les deux hommes paient sans doute l'attitude ambiguë d'une partie de l'armée lors des troubles qui ont entouré le scrutin présidentiel d'octobre 1995. Le ministre du commerce, Ferdinand Kacou Angora, cède la place à Nicolas Kouassi Akon. Le ministre de la justice, Faustin Kouamé, devient ministre chargé des affaires présidentielles. Son ministère avait été notamment mis en cause dans l'emprisonnement de journalistes d'opposition, et les évasions des hommes d'affaires André Grevet et Roger Nasra. Le nouveau ministre de la justice, Brou Kaoukou, était jusqu'alors premier président de la cour d'appel.

Signature d'un important contrat gazier entre la Turquie et l'Iran

TÉHÉRAN. Le premier ministre (islamiste) turc, Necmettin Erbakan, a signé, lundi 12 août, un important contrat d'importation de gaz iranien par la Turquie, malgré les menaces de sanctions américaines. D'une durée de vingt-deux ans, l'accord, selon le ministre iranien du pétrole, devrait rapporter entre 850 millions et 1 milliard de dollars par an à l'Iran. Il prévoit des livraisons de 4 milliards de mètres cubes de gaz à partir de 1999, qui atteindront 10 milliards de mètres cubes au cours des dernières années du contrat. Un gazoduc sera construit pour relier la ville iranienne de Tabriz, dans le Nord-Ouest, à la frontière kurde. Les Etats-Unis ont prévenu que ce contrat pourrait tomber sous la loi dite d'Amato-Kennedy, qui prévoit des sanctions contre les pays commerçant avec l'Iran.

La veille, M. Erbakan avait plaidé pour une plus grande coopération entre les armées iranienne et turque *« pour renforcer la sécurité des frontières »* des deux pays. Selon Ankara, M. Erbakan envisage d'inviter les dirigeants d'Iran, de Syrie et d'Irak à un sommet pour trouver *« une solution au problème de l'Irak du Nord »* où l'« autonomie » des Kurdes inquiète les quatre pays. Le premier ministre syrien, Mahmoud El Zohbi, est attendu la semaine prochaine à Téhéran. – *(AFP.)*

Pas de compromis sur Jérusalem affirme M. Nétanyahou

JÉRUSALEM. Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, s'est attiré, dimanche 11 août, une riposte immédiate de Yasser Arafat, en excluant, dans un entretien publié par le quotidien palestinien *El Qods*, tout compromis sur Jérusalem, ou sur un Etat palestinien. *« Il n'existe aucune possibilité d'accord entre l'Autorité palestinienne et nous sur le statut définitif de Jérusalem, cela semble être une des questions qui ne peuvent pas trouver de solution »*, a déclaré M. Nétanyahou. Il s'est dit prêt à accorder aux Palestiniens des pouvoirs autonomes *« très étendus »*, *« une entité palestinienne sous une forme ou une autre à côté d'Israël »*, mais aucun Israélien n'acceptera un Etat indépendant, a-t-il ajouté.

« Nous nous tournerons vers l'arbitrage », a rétorqué M. Arafat. *« Nous avons l'ONU, nous avons La Haye* [la Cour internationale de justice], *nous avons les co-parrains* [la Russie et les Etats-Unis], *nous avons les Européens »*, a déclaré le chef de l'Autorité palestinienne à la télévision israélienne. Réuni au Caire, le Comité central du Fatah, principale composante de l'OLP, a décidé de soumettre à l'ONU la question de la colonisation juive en Cisjordanie et à Gaza. Il a aussi décidé des *« mesures concrètes pour faire face à la politique israélienne, qui consiste à ignorer et négliger totalement le processus de paix et les accords conclus. – (AFP, Reuter.)*

Manifestation de soutien au régime indonésien et arrestation d'un opposant

DJAKARTA. Budiman Sujatmiko, 27 ans, chef du Parti populaire démocratique (PRD, illégal), que les autorités indonésiennes rendent responsable d'émeutes qui ont ensanglanté la capitale, Djakarta, les 27 et 28 juillet, a été arrêté par la police, a indiqué le parquet lundi 12 août. Par ailleurs, Pramodya Anada Tur, 74 ans, l'un des plus importants auteurs indonésiens vivants, qui a déjà fait quatorze ans de prison sous l'accusation d'*« activités communistes »*, a été convoqué lundi chez le procureur général. Une convocation du même genre a aussi été signifiée à Sukmawati Soekarnoputri, sœur de la principale figure d'opposition, Megawati Soekarnoputri. Cependant quelque 50 000 personnes ont manifesté dimanche dans le centre de Djakarta, à l'appel du pouvoir, leur soutien au régime du président Suharto, en place depuis trente ans, et à l'armée indonésienne. – *(AFP.)*

Quatre-vingt-trois victimes identifiées au camping de Biescas

BIESCAS. Le bilan, toujours provisoire, de la catastrophe du camping *« Las Nieves »* s'élevait, dimanche 11 août au soir, à 83 morts et 150 blessés, de nouveaux cadavres ayant été découverts pendant le week-end, notamment celui d'une enfant de 3 ans qui figurait parmi les cinq disparus recensés. Ce dernier chiffre correspondant uniquement aux personnes réclamées par leurs familles, l'*« incertitude sur le nombre de disparus pourrait encore durer longtemps »*, a déclaré un porte-parole du gouvernement autonome d'Aragon, Juan Carlos Cordoba. Néanmoins la recherche de nouveaux corps, qui a mobilisé plus de 600 personnes en fin de semaine dernière, devait se faire de *« façon plus sélective »* à partir de lundi, a indiqué dimanche soir le président du gouvernement régional d'Aragon, Santiago Lanzuela. – *(AFP.)*

Un Parlement de transition pour le Burundi

BUJUMBURA a vécu un dimanche « normal », coupée du monde depuis que le Rwanda s'est joint, vendredi 9 août, à l'embargo économique imposé par les pays voisins au régime du major tutsi Pierre Buyoya, porté au pouvoir, le 25 juillet, par un putsch. La compagnie belge Sabena a annulé, dimanche, son vol pour Bruxelles, et en a programmé un autre, mardi, le dernier *« avant plusieurs semaines »*.

Les organisations humanitaires se mobilisent contre un *« embargo total »*, qui, selon Médecins sans frontières (MSF), ne laisse pas entrer *« des biens essentiels à la survie de la population »*. Quant au major Buyoya, il a déclaré, samedi, que *« personne ne viendra à bout de sa détermination »* à continuer son œuvre de *« sauvetage d'un peuple en détresse »*.

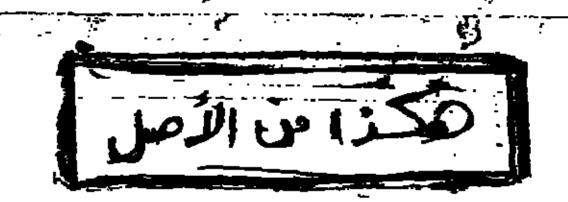
L'armée a, pour la première fois depuis le putsch, fait état, samedi, d'une attaque de rebelles hutus, à Cibitoke, dans le nord-ouest du pays, qui a fait au moins 22 morts. Plus de 23 000 réfugiés hutus rwandais ont quitté le Burundi depuis le début d'août pour regagner spontanément leur pays, a annoncé le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

UN GESTE IMPORTANT

A l'issue d'un conseil des ministres, le premier ministre, Pascal-Firmin Ndimira, a indiqué, vendredi, que le pouvoir législatif *« sera exercé par l'Assemblée nationale de transition, qui disposera de pouvoirs réels pour contrôler l'action du gouvernement et voter les lois »*. Cette assemblée comptera, a-t-il précisé, outre *« les membres de l'Assemblée nationale suspendue »*, *« des personnalités provenant de tous les groupes, de toutes les associations d'intérêts socio-économiques, de toutes les sensibilités politiques et de tous les secteurs de la vie nationale »*.

L'inclusion, dans ce Parlement, des membres de l'Assemblée nationale suspendue – au sein de laquelle le Front pour la défense du Burundi (Frodebu), le principal parti hutu, était majoritaire – est considérée par les observateurs comme un geste important du major Buyoya en direction de la communauté internationale.

Le gouvernement doit inscrire prochainement ce projet dans un décret-loi qui définira le *« système institutionnel de transition »*. Celui-ci, a indiqué M. Ndimira, deviendra le *« texte fondamental de base, en attendant l'aboutissement d'un processus à l'issue duquel une Constitution mieux adaptée sera adoptée »*. – *(AFP.)*



Au Soudan, la tragédie cachée des Noubas

Khartoum mène une guerre sans merci contre ces peuplades africaines qui vivent dans le centre du pays et dont près des deux tiers ont dû quitter leurs villages pour fuir les expéditions punitives de l'armée

Accrochés à leur *djebel*, dans le centre du Soudan, les Noubas, une cinquantaine de peuplades *africaines* en majorité musulmanes, font l'objet d'un harcèlement constant du gouvernement islamiste de Khartoum. Ils seraient encore 350 000, sur un million au total, à continuer de vivre en territoire rebelle, où ils s'accrochent à leurs villages malgré l'insécurité et la pauvreté. C'est en 1992 que Khartoum a déclaré une guerre ouverte contre ces rebelles insurgés depuis 1987. Les autorités soudanaises s'emploient par tous les moyens, notamment des bombardements massifs et le pillage, à les réduire au silence. Elles ont aussi ouvert ce qu'elles appellent les « camps de la paix », où sont déportés les Noubas et où ils subissent les pires exactions. Plusieurs organisations non gouvernementales ont dénoncé ces traitements et réclamé l'accès aux monts Noubas que leur refuse le gouvernement soudanais. Les ONG dénoncent notamment l'esclavagisme auquel sont réduits les enfants dans plusieurs régions du pays, y compris dans les monts Noubas.

MONTS NOUBAS
de notre envoyé spécial

« *Je voudrais qu'on me venge, mais je sais que nos guerriers n'ont plus de munitions !* » La tête dans ses mains, Samira Yousouf vient de raconter toutes les humiliations subies pendant cinq mois de détention dans le « camp de la paix » de El Ehimir, près de Kadougli : les viols quotidiens par les soldats, le travail forcé, la faim et l'internement sur un terrain vague, cerné de branches d'épineux en guise de barbelés, où les déportés dorment à même le sol, surveillés nuit et jour par des gardiens.

« *Toutes celles qui n'ont pas un mari ou un père pour les protéger se font continuellement violer* », explique Samira. « *Si elles refusent, elles sont battues. Les soldats nous obligent aussi à nettoyer leur caserne, ramasser le bois et chercher de l'eau.* » « *C'est trop injuste* », murmure-t-elle, dans un instant de découragement, avant de reprendre son récit : « *Une nuit, avec six autres femmes, on a réussi à s'échapper vers la montagne. J'ai retrouvé mon mari, mon village, mais il n'y a pas de paix. Demain, peut-être, l'ennemi va revenir.* »

En traversant les monts Noubas, ces collines rocheuses – « *99* », dit la légende – qui surgissent ici et là au milieu d'une immense plaine, le voyageur peut suivre à la trace les expéditions punitives de l'armée soudanaise : au fil des sentiers, les hameaux désertés, silencieux, se succèdent. Huttes, marchés, écoles, mais aussi églises ou mosquées : tout est vide, abandonné, calciné... Prudents, les paysans vivent désormais dans les hauteurs et, chaque jour, descendent pour cultiver en groupe leurs lopins de sorgho, d'arachides, de sésame, ou leurs jardins potagers, pendant que les jeunes surveillent les troupeaux.

Sur près d'un million de Noubas au Soudan, 350 000 vivraient encore en territoire rebelle. Constamment menacés par les raids de l'armée, ils s'accrochent à leurs villages, malgré l'insécurité et la pauvreté qui y règnent. Ici, les maquisards n'ont plus assez de munitions pour protéger les civils et, depuis que Khartoum a interdit aux marchands arabes de commercer avec les insurgés, médicaments, ustensiles, vêtements ou savon manquent cruellement sur les marchés.

Depuis toujours, le *djebel* nouba est avant tout un refuge pour ces peuplades africaines – au nombre d'une cinquantaine et parlant autant de dialectes – qui, pour échapper aux rafles esclavagistes d'autrefois, ont fui vers ces citadelles de pierre où, encore aujourd'hui, l'ennemi n'ose guère s'aventurer. Traditionnellement méprisés par les Arabes et les ethnies islamisées du nord du Soudan, les Noubas ne sont sortis de l'isolement imposé par l'administration coloniale britannique qu'à l'indépendance, en 1956.

La confiscation de leurs terres fertiles dans les années 70, l'arrivée au pouvoir des islamistes, bien trop intégristes pour la tolérance religieuse des Noubas, et cette discrimination raciste séculaire dont ils disent avoir souffert – les étudiants frustrés sont légion dans les rangs des rebelles – les ont conduits à déclencher, en 1987, une révolte armée, quatre ans après celle des Sudistes, chrétiens et animistes, de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS).

En 1992, le régime de Khartoum a déclaré la guerre sainte aux rebelles noubas et s'emploie par tous les moyens à dépeupler la région, qui échappe à son contrôle. D'une main, il sème terreur, famine et pauvreté à coups de bombardements et de pillages organisés, et, de l'autre, il offre à tous les civils qui rejoignent la zone gouvernementale des habits, quelques vivres et même des parcelles à cultiver. Néanmoins, *cette politique de la carotte et du bâton* n'a pas donné tous les résultats escomptés, et le régime déporte les villageois qu'il a internés dans des « camps de la paix ».

Certes, tous les officiers de garnison ne se comportent pas en geôliers impitoyables. « *Le commandant du camp de Teis ne pouvait plus nous donner à manger,* rapporte cette vieille femme, *alors il nous a laissé le choix entre partir vers Khartoum ou retourner dans notre village.* » Mais l'immense majorité des témoignages recueillis par l'organisation américaine des droits de l'homme, African Rights, et publiés en 1995, font état d'exécutions sommaires, de viols systématiques, de travaux *forcés dans des fermes* mécanisées, de l'enrôlement des hommes dans les milices et d'enfants chrétiens placés dans les écoles coraniques. « *Il s'agit d'un génocide par l'usure* », concluait African Rights.

> « Notre avenir est sinistre, car l'armée de Khartoum reviendra toujours tuer et piller, enrage Alhamadi Kodi, chef d'un village razzié, mais je ne veux pas vivre en terre étrangère, loin de ma maison »

La dernière opération militaire en date a été lancée, au début de juillet. Une colonne d'environ cinq cents hommes, appuyée par une vingtaine de camions et trois chars, a quitté Kadougli pour investir la plaine de Debbi, en ravageant les villages situés sur sa route. « *Notre avenir est sinistre, car l'armée de Khartoum reviendra toujours tuer et piller*, enrage Alhamadi Kodi, chef d'un village razzié, *mais je ne veux pas vivre en terre étrangère, loin de ma maison.* » Il reproche toutefois ouvertement aux maquisards d'être incapables de protéger la population.

La branche nouba de l'APLS, fondée par l'ancien député Yousouf Kouwa, *traverse aujourd'hui* une mauvaise passe. Depuis 1991, l'APLS du colonel John Garang est affaiblie par de multiples divisions et ne fournit pratiquement plus de munitions aux partisans noubas. De revers en revers, ceux-ci ont ainsi perdu le terrain conquis, pour se retrancher dans leurs imprenables montagnes. L'opération de Debbi, appuyée par un bombardement aérien, le 12 juillet, avait aussi pour objectif de neutraliser une piste d'atterrissage clandestine, utilisée par la Société pour l'assistance et le développement des Noubas (NRDS). « *La seule possibilité d'acheminer de l'aide humanitaire jusqu'ici,* explique le père Kizito, un religieux italien, *sont ces vols illégaux, coûteux et dangereux.* »

Le 6 juillet, les canons postés à Debbi ont tiré sur un appareil qui venait d'atterrir, le manquant de peu. Deux semaines plus tard, les dirigeants de la NRDS réussissaient néanmoins à aménager une nouvelle piste dans un lieu plus sûr. L'isolement total était évité, mais la situation reste précaire. Le raid ennemi les a pris par surprise, et les habitants déplacés de Debbi, totalement *démunis, viennent demander* des vivres à la NRDS. Dépourvue de stocks alimentaires, celle-ci ne peut qu'encourager les villageois épargnés par la guerre à partager avec les déplacés, qui se mettent déjà à défricher de nouveaux champs.

En général, les paysans ont appris à se prémunir des pillages et placent parfois une partie des récoltes en sécurité dans les montagnes. Baies sauvages et racines font aussi partie de leur ration quotidienne. Mais, cette année, le retard des pluies inquiète, rappelant à tous le spectre de la meurtrière famine de 1991-1993.

La situation sanitaire se dégrade depuis des années, avec notamment la résurgence de la lèpre, de la malaria et les risques constants d'épidémies. Malgré leur manque de cadres – deux diplômés universitaires pour tout le pays rebelle –, les Noubas s'organisent : un « conseil consultatif » se réunit désormais, chaque année, en « zone libérée » pour élire les responsables civils et militaires du mouvement. Quant aux autorités soudanaises, elles imposent un *blocus, humanitaire* à la *région* insurgée, tout en encourageant les organisations caritatives à assister ceux des Noubas qui ont choisi le camp gouvernemental.

En attendant une improbable aide extérieure, les Noubas résistent *ingénieusement aux menaces qui* pèsent sur leur identité, leurs cultures, leur survie. Ici, les forgerons fabriquent des houes avec des éclats d'obus et les bijoutiers sculptent des bagues dans des douilles de balle. Mais leur isolement est tel que l'ébène, si précieux dans l'artisanat africain, ne sert plus que de bois pour faire du feu...

Jean Hélène



Zone interdite aux organisations humanitaires

En 1989, le gouvernement soudanais signait un accord avec l'ONU, qui autorisait les organisations humanitaires à porter secours, dans le cadre de l'Opération « *Lifeline Sudan (OLS)* », aux populations de tous les secteurs contrôlés par les rebelles de l'APLS, à l'exception des monts Noubas. « *Les demandes répétées des Nations unies pour intervenir dans ces zones sont restées lettre morte,* reconnaît Pierce Geretty, coordonnateur de l'OLS-secteur sud, *alors que nous opérons à Kadougli* », garnison gouvernementale et capitale du pays nouba.

Un collectif d'ONG a récemment lancé un appel à l'ONU pour mettre en place un corridor humanitaire vers les monts Noubas. Intraitables, les responsables soudanais rétorquent que ces « *quelques bandits armés cachés dans les collines* », ne sont pas représentatifs des Noubas. En réalité, ils ne peuvent admettre qu'une population à majorité musulmane se révolte contre un pouvoir islamiste. L'ouverture de cette région aux missions humanitaires faciliterait l'entrée des médias que Khartoum veut à tout prix tenir à l'écart.

■ **Un « désastre humanitaire »** menace dans le centre-ouest de la province du Haut-Nil, après les combats entre l'armée de Khartoum et les maquisards sudistes, a affirmé, dimanche 11 août, dans un communiqué publié à Nairobi, l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS-Unifiée), faction dissidente du mouvement de John Garang. Quelque vingt mille civils auraient été chassés de leurs villages, tandis que les forces gouvernementales saccageaient les champs de sorgho. – *(AFP)*

FRONT NATIONAL Maire Front national d'Orange, Jacques Bompard veut faire de sa ville le laboratoire du « lepénisme municipal ». L'indifférence de l'opinion lui permet d'imposer sa censure sur la bibliothèque ou d'interdire la distribution de tracts dans les rues, sans susciter un large mouvement d'opposition locale. ● LES ASSOCIATIONS qui le combattent hésitent sur la stratégie à suivre, face à des habitants qui semblent être las de l'intérêt national porté à leur cité. ● PRÈS D'ORANGE, le monastère du Barroux sert de base arrière aux extrémistes catholiques, qui, dans le sillage du FN, rêvent d'une politique au service de la religion. Une droite dure est ainsi, petit à petit, en train d'étendre son influence dans tout le Vaucluse, parfois sous le couvert de l'apolitisme, comme dans la petite ville de Sarrians. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

Enquête à Orange, laboratoire d'une extrême droite conquérante

Malgré plusieurs atteintes aux libertés, les habitants de cette ville symbole du « lepénisme municipal » ne s'engagent guère dans le combat contre leur maire. Les amis de Jean-Marie Le Pen étendent peu à peu leur influence sur tout le Vaucluse

ORANGE (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Ce 8 août, comme tous les jeudis, c'est jour de marché à Orange. Thierry Mariani, député RPR, faisait savoir, à grands renforts de communiqués, qu'il serait là pour distribuer des tracts de son association, Orange Liberté, et enfreindre ainsi l'arrêté du maire Front national, Jacques Bompard, qui en interdisait alors la distribution. Les Orangeois regardent discrètement le député RPR, comme lassés.

« Jamais on n'aura autant parlé d'Orange depuis un an », convient prudemment un retraité sans livrer son avis devant la vendeuse de journaux. Quelques heures plus tard, lors d'une conférence de presse, le maire a fait mine de s'étonner. *« Quand Orange parle, le pouvoir tout entier de la France tonne. »*

Symbole national de l'extrême droite française depuis les élections municipales de juin 1995, Orange est aussi devenue une ville laboratoire, « la meilleure élève » des trois municipalités conquises en Provence par la formation de Jean-Marie Le Pen. La guérilla légale engagée avec le préfet, qui donne au FN une audience nationale, ne peut que satisfaire le président du parti d'extrême droite.

Après la bataille engagée avec le tribunal administratif de Marseille, qui vient finalement de suspendre l'arrêté anti-tracts de Jacques Bompard (*Le Monde* daté 11-12 août), le tribunal correctionnel de Carpentras jugera, le 5 septembre, si M. Bompard a diffamé, *« par paroles ou écrits »*, des administrés comme Pierre Estève, président de l'association Orange Prévention Accueil Réinsertion.

L'AMBITION DE DURER

A Orange, on teste le lepéniste municipal. *« Nettement plus disponible et accessible que son prédécesseur »*, le socialiste Alain Labbé, reconnaissent tous ses opposants, Jacques Bompard conjuge sur le mode de la proximité les signes distinctifs du fonctionnement du FN.

Volontiers patelin, forçant un peu son accent méridional, il satisfait les requêtes individuelles. Mais il agite le syndrome de la persécution, témoigne de son obsession de la diffamation et n'hésite pas à prendre la voie d'une certaine délation.

Le *« dazibao »*, comme les Orangeois appellent le panneau d'affichage où sont épinglés, chaque jour, avec un zèle remarquable, articles de journaux et demandes de droit de réponse, consacre désormais la politique municipale. Vendredi 9 août, Nicole Francoeur, vice-présidente du centre communal d'action sociale, écrivait ainsi au directeur du *Provençal* que les *« oubliés de l'été »*, décrits dans un reportage du quotidien, *« ont assez d'argent à dépenser pour jouer au flipper de longues soirées, au Café des Négociants »*.

Jacques Bompard a l'ambition de durer. La torpeur qui semble avoir saisi cette ville,dont il souligne volontiers la *« tranquillité »*,le conforte dans sa ligne de conduite. Principal opposant médiatique, Thierry Mariani semble déjà lasser les Orangeois,qui, dans les rues, trouvent plutôt moins à redire à l'interdiction de distribuer des prospectus anti-Front national que le député RPR.

A un mois de la rentrée, les quatre associations qui se sont créées à Orange depuis l'élection de M. Bompard semblent sonnées. *« Bompard attaque sa deuxième année, et nous sommes sans cartouches »*, relève Serge Triboulsky, professeur de philosophie au lycée de l'Arc à Orange, et membre de la principale association d'opposition locale au FN, Alerte-Orange.

« La résistance est encore trop fragile », note aussi Maurice Delarue, trésorier de l'église réformée d'Orange, qui prête régulièrement sa salle paroissiale aux associations asphyxiées par le maire et organise depuis peu des comités de vigilance oecuméniques avec des Orangeois d'autres religions.

SUR LE TERRAIN

Les méthodes d'action, résistance ou activisme, sont remises en question. Certains, comme Michel Crumière, ancien président de l'association Faire face, jugent ainsi que *« les Orangeois sont arrivés à un point de saturation et qu'il faut laisser le maire faire ses conneries avant de passer à une deuxième phase d'attaque »*.

Serge Triboulsky rectifie : *« Si le FN a gagné, c'est parce qu'il y avait des hommes et des femmes sur le terrain. S'il venait encore à gagner, c'est parce qu'ils ont encore tous les jours les mêmes militants sur le terrain. Nous devons donc poursuivre nous aussi. »* Prosper Diss, metteur en scène et directeur du Théâtre du Sablier, soupire : *« De l'autre côté du FN, il n'existe plus rien, nous n'avons pas de lieu qui puisse être un lieu culturel de manière à lutter contre cette occupation qui s'installe. »*

Déjà, on songe aux prochaines municipales, après les législatives et les régionales. Pour le géographe Pierre Tafani, les récentes conquêtes du FN en Provence ne sont en effet que *« l'écume d'une vaste vague »*. L'apparition d'un nouveau Midi réactionnaire, dans lequel les thèses ségrégationnistes rencontrent de plus en plus de partisans au détriment du modèle d'intégration républicain, comme l'écrit ce spécialiste dans la revue de géopolitique *Herodote*, inquiète.

« Le FN mène une stratégie de conquête de tous les petits villages et villes autour d'Orange », explique de son côté l'écrivain Roger Martin, responsable de l'association Le Sursaut, née à Carpentras lors de la manifestation de protestation contre la venue de Jean-Marie le Pen, le 11 novembre 1995.

« Beaucoup d'amis dans les municipalités alentour sont au FN, mais ne veulent pas que ce soit dit », confirme lui-même Jacques Bompard. Sur des thèmes ultraconservateurs, une droite intégriste s'implante dans le Vaucluse.

A Sorgues, à Beaucaire, on trouve des élus membres de France debout, le mouvement de Pierre Bernard, maire (div. d.) de Montfermeil et député (RL) de la Seine-Saint-Denis. A Carpentras, où les lenteurs de la justice dans l'affaire de la profanation du cimetière ont créé une atmosphère délétère, l'activité militante des amis de Philippe de Villiers présents au conseil municipal est très intense.

La municipalité interdit ainsi une exposition Bustamente, organise une conférence avec Dominique Morin, président de l'Action chrétienne pour la prévention du sida. Lors des dernières municipales, le FN avait obtenu 24 % des voix ; il espère, lors des prochaines, conquérir la cité.

Ariane Chemin

La reconnaissance du Vatican, en 1989

Exclu en 1975 de l'ordre bénédictin, le monastère du Barroux était l'une des plaques tournantes de l'intégrisme catholique quand il était uni derrière Mgr Marcel Lefebvre en conflit avec Rome. Mais après la consécration (sans l'accord de Rome), le 30 juin 1988, de quatre évêques par Mgr Lefebvre, excommunié sur-le-champ, dom Gérard Calvet, prieur du Barroux, avait accepté les surprenantes propositions du Vatican (levée des sanctions et régularisation de la situation des prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre). Son monastère était érigé en abbaye et dom Calvet ordonné père-abbé, le 8 avril 1989, par un cardinal venu de Rome. Ce ralliement sans contrepartie (les moines du Barroux continuent d'observer les rituels d'avant Vatican II) avait suscité les plus expresses réserves de l'épiscopat français. Dom Calvet peut ainsi se flatter de ses relations au Vatican (où, en 1994, il a mené campagne contre Mgr Gaillot), sans changer quoi que ce soit à ses orientations et à ses relations avec l'extrême droite.

Le monastère intégriste du Barroux, citadelle du FN

LE BARROUX (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Près de Dieu, peut-être, mais pas si loin du monde. Des contreforts du mont Ventoux, entre les chênes verts et les oliviers de la garrigue, le monastère de Sainte-Madeleine, dans le petit village du Barroux, regarde Malaucène, Carpentras, Orange, et toute la plaine de Vaucluse. La grandiose abbaye intégriste des moines bénédictins affectionne les caméras de surveillance, mais ne refuse pas les touristes pèlerins. Et si dom Gérard Calvet, prieur et bâtisseur de ce monastère en pierre moderne, ne reçoit pas les journalistes, il aime à accueillir ses amis, qui, les mains dans le cambouis du temporel, ont besoin d'une retraite spirituelle.

Jacques Bompard, le maire d'Orange, *« spiritualiste et traditionaliste »*, a-t-il besoin *« d'élever bien haut son âme »* ? Il vient se recueillir au Barroux. Chrétienté-Solidarité, le mouvement intégriste de Bernard Antony, *alias* Romain Marie, veut-il tenir son université d'été ? Il l'organise au monastère Sainte-Madeleine. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, vient-il manifester à Carpentras, pour obtenir réparation des *« accusations »* portées contre lui lors de la profanation du cimetière de cette ville ? Il est accueilli par dom Gérard pour se reposer : le 11 novembre 1995 au matin, frais et dispos, le président du Front national descend *« directement de sa retraite du Barroux »*, raconte le lendemain *Le Provençal*.

Dom Gérard ne compte pas. Il aime les soldats et *« la croisade où l'épée est mise au service de la foi »*. Parce qu'*« il faut qu'Il règne »*, comme il dit, il convient de *« mélanger la politique et la religion »*. Pour répondre à un trop nombreux courrier, il utilise les colonnes de *Présent*. *« La chrétienté »*, explique-t-il à la centaine de jeunes moines en robe sombre et stricte tonsure, c'est *« le métier des armes »*, avec lesquelles il faut prendre les cœurs, les raisons et les villes. Dans l'abbaye, on prie pour Bollène, Carpentras, Orange, et les villages alentour.

« Très sainte Vierge, rendez-nous l'âme de la France ! Délivrez-nous de ce fléau idéologique qui violente l'âme de ce peuple. Ils ont chassé les crucifix des écoles, des tribunaux et des hôpitaux ! », prie dom Gérard. Le prieur donne l'exemple et paie de sa personne : il a été condamné par le tribunal de grande instance de Grenoble pour avoir pris la tête d'un commando anti-IVG à l'hôpital de cette ville (*Le Monde* du 19 décembre 1994). A l'entrée de l'église, un panneau d'affichage rappelle l'adoration du saint-sacrement, à la chapelle de la Nativité d'Orange, le mardi matin – jour des avortements à l'hôpital –, et le rosaire pour la vie, le samedi, à la chapelle de l'hôpital de Carpentras.

A la sortie du monastère, entre le miel et le gâteau aux amandes des moines, on trouve aussi, dans la librairie, toute une littérature qui réconcilie le temporel et le spirituel. Le *Brasillach* de Jean Madiran, directeur de *Présent*, le quotidien d'extrême droite, est en bonne place, comme les écrits de Romain Marie, membre des instances dirigeantes du FN. L'action familiale et scolaire explique, dans une brochure, *« le mystère d'Israël et la tentation de judaïcisation du catholicisme »*, tandis que l'avocat Jacques Trémollet de Villers parle dans une autre des *« trucages »* du procès de son client, Paul Touvier.

MAURRAS OU CÉLINE COMME RÉFÉRENCES

Clovis, actualité oblige, est à la place d'honneur. *« Toutefois*, souligne dom Gérard dans la dernière livraison de sa lettre, *Les Amis du monastère*, *« certains s'imaginent que la venue du pape Jean Paul II va changer la situation comme par enchantement. [...] Le miracle, ce serait que les catholiques se lèvent, qu'ils se dressent tous contre les grands malfaiteurs du jour, pornocrates qui souillent les mœurs, fauteurs d'hérésies qui déforment la religion, mondialistes inconscients qui détruisent l'âme d'un peuple »*. Parfois, dom Gérard se laisse aller, mais sans cesser de citer Maurras ou l'auteur du *Voyage au bout de la nuit*. Comment *« espérer que la m... sente bon ? »*, demande ainsi le prieur du Barroux après Céline, dans son livre *Demain la chrétienté* (Ed. Dismas), en vente dans la librairie. Il y écrit aussi : *« Soit-on que, dans les HLM de nos grandes villes, il n'est pas rare que la proximité des êtres humains donne lieu à des scènes de meurtres sexuels et d'anthropophagie ? »*

Au Barroux, comme ailleurs dans la vallée, on ne parle pas de l'abbaye. A peine si on se demande d'où les moines tirent leur argent (la revue catholique *Golias* parle de plus de 80 millions de francs pour la construction du monastère). A peine si on évoque les belles voitures étrangères, suisses, belges ou allemandes, qui se pressent pour la grand-messe du dimanche.

Quand, en juillet 1995, alors que le FN obtenait aux municipales 33 % des suffrages de ce village chic et paisible, Chrétienté-solidarité a hissé un drapeau – « Dieu, famille, patrie » – au sommet du château du Barroux, certains, pourtant, se sont émus. Une association, Les Yeux ouverts, s'est créée. *« Apolitique »* et modérée, Marie-Françoise Rogez, sa présidente, juge aujourd'hui que Sainte-Madeleine est devenu *« la base spirituelle arrière du Front national, où l'on défend la race blanche et une forme de religion qui est celle de l'Inquisition »*. Et peste contre ces bouches qui, en Vaucluse, s'ouvrent décidément aussi rarement que celles des moines rasés.

Ar. Ch.

A Sarrians, la contagion par l'« apolitisme »

SARRIANS (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Monsieur le maire de Sarrians, ancien instituteur dans l'enseignement laïque, se dit *« apolitique avec plutôt le cœur à gauche »*. Madame la première adjointe, institutrice dans l'enseignement privé, est *« apolitique avec le cœur à droite »*. Alors, quand Jean-Marie Le Pen, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient en février 1995 rencontrer les élus des communes sinistrées par les inondations – Sarrians, petite ville-dortoir de 6 000 habitants, en est régulièrement victime –, André Rey, le maire, accepte l'invitation : le maire *« n'aime pas Le Pen »*, mais il court toujours après des subventions et le président du FN *« fait partie des gens qui tiennent les rênes »*.

L'opposition de gauche lui reproche-t-elle d'accueillir des gens du FN sur sa liste ? *« Je devine qu'il y a des gens très à droite, peut-être à l'extrême droite, mais, au conseil municipal, on n'entend jamais de paroles déplacées. »* Même Jean Theubet, membre du « département protection sécurité » de Jean-Marie Le Pen, élu sur une liste rivale de celle du maire, ne vient pas troubler l'ordre du conseil.

L'apolitisme, pour M. Rey, est une vertu – *« Il y a des gens bien et des idiots partout »* – et aussi *« le meilleur rempart contre le Front national »*. En veut-on un exemple ? Un immeuble en mauvais état se libère dans le centre-ville, des familles maghrébines sont intéressées. Le maire préempte les logements, les restaure et les loue à *« un pourcentage équilibré de familles maghrébines et françaises »*. *« Sinon*, commente-t-il, *on arrive vite à une situation où les Français ne supportent plus les enfants qui traînent toute la journée dans la rue. »*

COUP D'ÉCLAT COMMUNISTE

Pour l'opposition, notamment communiste, l'apolitisme est dangereux. Le 1er août, devant le monument aux morts, la municipalité et la cellule locale du PCF commémoraient conjointement, comme chaque année, le massacre, en 1944, de deux résistants communistes. Exceptionnellement, Marc Rousselet, nouvel adhérent du PCF *« pour lutter contre le Front national »*, décide de sortir du simple discours commémoratif. *« Nous ne voulons point ici nous poser en donneurs de leçons de civisme et de morale : en effet, nous ne commençons que depuis peu à tirer les conséquences de l'incapacité de notre parti à condamner les formes barbares du stalinisme »*, avance prudemment le militant. Mais *« le massacre de Sarrians n'aurait pu avoir lieu sans l'aide apportée aux nazis par l'extrême droite française. Alors, aujourd'hui, nous restons vigilants, car, si l'Histoire ne se répète pas, le ventre est encore fécond d'où peut jaillir la bête immonde »*, ajoute-t-il, avant de rappeler que le slogan *« Ni droite, ni gauche, mais Français »* fut inventé par Jacques Doriot.

« Déçu par cette prestation », M. Rey a envoyé une lettre à Lucette Savitsky, responsable communiste de Sarrians et fille de résistant. *« Le monument aux morts peut-il être un lieu où on débat de problèmes politiques ?* demande-t-il. *A l'avenir, de tels événements ne pourront se reproduire : seul le maire que je suis a le droit d'honorer la mémoire de nos deux martyrs. »* A Sarrians, l'apolitisme n'a pas de prix.

Ar. Ch.

Une révolution de palais agite le RPR de Corse

AJACCIO
de notre correspondant

A deux ans des élections législatives et territoriales, le RPR corse se met en ordre de bataille, quitte à faire grincer quelques dents dans ses rangs. Le secrétaire général du mouvement, Jean-François Mancel, a annoncé, le 6 août, la nomination de Jean Baggioni comme délégué régional du Rassemblement, à la place de Jérôme Polverini, conseiller exécutif de la collectivité teritoriale, maire de Pianottoli-Caldarello et conseiller général de Corse-du-Sud.

Président du conseil exécutif de la Corse, député européen, Jean Baggioni avait regagné en 1994 le RPR – après l'avoir quitté pour l'UDF – à l'instigation de Charles Pasqua, alors ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire. M. Baggioni est ainsi consacré numéro un de la mouvance néo-gaulliste en Corse. En effet, on ne peut imaginer que sa nomination soit intervenue contre l'avis de Jean-Paul de Rocca Serra – président de l'Assemblée de Corse, député de Corse-du-Sud dans la circonscription de Sartène, maire RPR de Porto-Vecchio – et de Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants et maire de L'Ile-Rousse. Par ailleurs, si Jean-Claude Bonnacorsi, député de la circonscription de Corte-Calvi, qui a remplacé Pierre Pasquini à l'Assemblée nationale, demeure secrétaire départemental du RPR de la *Haute-Corse*, Roland Francisci, suppléant de M. de Rocca Serra, vice-président du conseil général de Corse-du-Sud, y est nommé secrétaire départemental.

La nomination de M. Baggioni conforte sa position par rapport à l'UDF au moment où cette formation, qui avait fait cavalier seul aux élections territoriales de 1992, s'apprête à rejoindre le RPR au sein d'une liste commune pour ces mêmes élections en 1998. Se pose ainsi le problème de la place de José Rossi, député d'Ajaccio, président du conseil général de Corse-du-Sud et ancien ministre, qui se verrait volontiers à la place de M. Baggioni ou de M. de Rocca Serra, à la présidence du conseil exécutif ou de l'Assemblée de Corse. Quant à la nomination de M. Francisci, qui sera à nouveau en 1998 le suppléant de M. de Rocca Serra, elle apparaît comme la confirmation par Paris du choix du successeur de la circonscription de Sartène : le député sortant a certes annoncé qu'il allait demander le renouvellement du mandat qu'il détient depuis 1962, bien qu'il soit âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Cette révolution de palais, qui n'est pas la première du genre au sein de cette formation, suscite bien des commentaires dans une île où le RPR a toujours été un parti plus d'élus que de militants. Enarque, chargé du Plan et des affaires européennes à l'Assemblée de Corse, M. Polverini – à qui il est implicitement reproché de n'être pas assez présent sur le terrain – a déjà annoncé qu'il sera candidat aux législatives à Sartène *« contre Rocca-Serra »*, en demandant l'investiture du RPR, et qu'il conduira sa propre liste aux élections territoriales. En attendant, il en appelle aux militants et aux instances nationales, qui le recevront le 21 août à Paris. Il ajoute avoir refusé une fonction importante au secrétariat national du RPR : *« Mes résolutions*, dit-il, *sont dictées par le seul intérêt de la Corse. »* Selon lui, *« il vaut mieux constituer une* [direction] *collégiale régionale plutôt que d'imposer des structures condamnées à passer en force »*.

Paul Silvani

IMMIGRATION Les forces de l'ordre sont intervenues, lundi 12 août à l'aube, dans l'église Saint-Bernard (Paris-18e), occupée depuis bientôt deux mois par trois cents Africains sans papiers. Les dix personnes en grève de la faim depuis trente-neuf jours ont été hospitalisées de force. ● LA PRÉFECTURE DE POLICE de Paris a, dans un communiqué, mis en avant le *« caractère humanitaire »* de l'intervention. Le SAMU de Paris précise qu'il n'a pas participé à cette opération, *« indépendante de la médecine »*, et que l'état de santé des grévistes *« ne nécessite pas une prise en charge dans un service de réanimation »*. ● CETTE INTERVENTION pourrait annoncer l'expulsion prochaine des occupants. Stéphane Hessel, porte-parole des médiateurs, dénonce la *« politique stupide et scandaleuse »* du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

La police hospitalise de force les grévistes de la faim de Saint-Bernard

L'opération, menée lundi 12 août à l'aube, est « à caractère humanitaire », a indiqué la préfecture de police de Paris. Les familles africaines poursuivent l'occupation de cette église parisienne, où dix autres personnes ont à leur tour cessé de s'alimenter

LA PRÉFECTURE de police de Paris a fait hospitaliser de force, lundi 12 août au matin, les dix Africains grévistes de la faim réfugiés dans l'église Saint-Bernard, située dans le 18e arrondissement de Paris. Selon les témoins, quelque trois cents CRS, accompagnés de pompiers et de médecins, ont participé à l'opération. Après avoir entièrement bouclé les alentours de l'église, ils sont entrés à 5 h 55, selon les Africains, à 6 heures, heure légale, selon la préfecture.

« Ça a été très rapide, raconte Katia, une militante de SUD-PTT qui montait la garde dans la nuit de dimanche à lundi devant la porte de l'église. *Nous étions sous la bâche, devant l'entrée, quand nous avons vu des cars de CRS encercler les rues autour de l'église, vers 5 h 30. Nous avons alors tenté de prévenir les familles, de bloquer les portes, mais c'était trop tard. Ils sont rentrés. »*

Les forces de l'ordre s'emploient alors à rassurer les familles : seuls seront évacués les dix grévistes de la faim. Relayée par les porte-parole des Africains, l'information calme peu à peu hommes, femmes et enfants, réveillés dans la panique. *« A ce moment-là, ils nous ont regroupés au fond de l'église,* poursuit Katia. *Un cordon de CRS a été formé entre nous et l'endroit où se trouvaient les dix grévistes de la faim. »*

DISPERSION DANS LES HÔPITAUX

Munis de civières, les pompiers procèdent alors à l'évacuation des dix grévistes, ainsi que d'une femme enceinte. *« C'était très impressionnant,* témoigne le docteur Gracias Larobert, de Médecins du monde, qui dormait sur un lit de camp à côté des grévistes. *Nous avons été réveillés par les cris, les enfants pleuraient. Nous avons été empêchés de pénétrer dans la salle où se trouvaient les grévistes. »*

D'après les témoignages, les dix hommes, qui avaient cessé de s'alimenter le 4 juillet, ont été dispersés dans plusieurs hôpitaux de la ville. *« J'ai tenté de parler au responsable de l'opération, mais il n'a pas voulu nous dire où ils les emmenaient,* explique encore Katia. *Il m'a juste été dit qu'ils s'occupaient des grévistes parce qu'ils arrivaient au quarantième jour de jeûne. Et il a ajouté que les autres, pour l'instant, c'était pas leur problème. »*

Dans un communiqué publié lundi 12 août, la Préfecture de police de Paris a tenu à préciser qu'elle agissait *« dans le cadre de l'assistance à personnes en danger (...) pour permettre l'hospitalisation des dix grévistes de la faim »*. Le texte précise : *« L'intervention de ce jour, à caractère humanitaire (...), a été décidée par le préfet de police à la suite des informations alarmantes de porte-parole des médiateurs et de Médecins du monde (...). L'opération, qui a nécessité l'emploi de moyens en personnels importants, ne visait pas à évacuer l'église ni à contrôler les personnes qui s'y trouvaient. »*

« DES ANIMAUX SAUVAGES »

L'évacuation des dix grévistes n'aura duré qu'une petite heure. Vers 7 h 15, les derniers cars de CRS quittent le quartier, laissant les Africains sans papiers dans le désarroi. Devant l'entrée de l'église, les hommes et les femmes, pour la plupart choqués par l'intervention, laissent éclater leur colère : *« Les CRS sont comme des animaux sauvages : ils poussaient les gens, les femmes enceintes,* s'indigne un Africain. *Dans quel pays sommes-nous pour qu'ils nous réveillent comme ça et qu'ils emmenent les gens contre leur gré ? »* A ses côtés, une jeune femme se calme lentement : *« On dormait tous quand ils sont arrivés. Les enfants se sont mis à crier, on avait tous peur qu'ils nous emmènent. J'ai encore les jambes qui tremblent tellement j'étais effrayée. »*

A l'intérieur de l'église, dans le renfoncement où étaient alités les grévistes de la faim, un homme s'est allongé, à la place d'un des dix grévistes évacués. Dans un souffle, il explique : *« On ne cédera pas, on continuera la grève, jusqu'à la mort. »*

Peu à peu, d'autres le rejoignent pour entamer une nouvelle grève de la faim. *« On l'avait bien dit : si l'un des grévistes était empêché de continuer, on le remplaçait immédiatement,* explique Fofama. *Ils voulaient tous rester mais on ne leur a pas laissé le choix. On dit que la France est un pays démocrate, mais c'est devenu une véritable dictature. Pourtant, on ne demande qu'à travailler, on n'est pas des fainéants. On ne veut que des papiers. Pourquoi on nous traite comme ça ? »*

Les occupants de l'église affirment que l'opération de ce matin ne change rien, qu'ils continueront coûte que coûte le mouvement. Ils se refusent à envisager leur expulsion, qui apparaît pourtant de plus en plus probable après l'intervention de ce lundi 12 août.

« JUSQU'AU BOUT »

L'un des porte-parole, Traoré Doro, assure que les dix grévistes évacués devraient continuer leur jeûne à l'hôpital. *« A aucun moment, ils n'ont décidé d'arrêter,* dit-il. *Ils continueront d'autant plus qu'ils ont été emmenés de force. C'est un combat que l'on mène, on ne nous fera pas céder. »* Autour de lui, malgré la lassitude, les hommes approuvent. *« Personne n'est découragé ici,* clame l'un d'entre eux. *Des grévistes aux enfants, on est tous décidés à aller jusqu'au bout. »*

Dans un coin, assise sur un lit de fortune, une femme berce sa petite fille. Isolée du bruit, elle sourit doucement à l'évocation de l'opération. *« La police ne me fait plus peur maintenant, ça fait trop longtemps que ça dure,* dit-elle. *Bien sûr, s'ils décident de nous renvoyer au pays, ce sera dur, parce que là-bas on peut à peine manger, et puis parce que je suis partie il y a dix ans. Pour moi, ce n'est pas important, parce que j'ai déjà fait un peu de vie. Mais j'ai peur pour ma fille. »*

Cécile Prieur

« Fermeté » annoncée

Jean-Louis Debré l'avait annoncé : *« Nous serons très fermes »*, assurait le ministre de l'intérieur à propos des sans-papiers réfugiés à l'église Saint-Bernard, dans un entretien au *Figaro* du 8 août. *« Nous conseillons aux personnes dont les enfants ne sont pas français de prendre leurs dispositions pour regagner leur pays,* ajoutait M. Debré. *Nous n'accepterons pas de les régulariser. »*

***« Je défendrai l'application des textes votés par la représentation nationale,* précisait-il, *et non pas l'interprétation que veut en faire une minorité. »* Soulignant *« l'augmentation très importante des dossiers constitués par les préfets en vue de l'exécution des reconduites à la frontière »*, M. Debré se félicitait, en outre, d'avoir *« institutionnalisé la méthode des "charters" »*. Le vingt-deuxième avion affrété par le ministère de l'intérieur, depuis que M. Debré en a la charge, a *décollé* dans la nuit du 7 au 8 août pour le Maroc et le Mali.**

Stéphane Hessel, porte-parole du collège des médiateurs

« On ne résoudra rien par des petits coups de force successifs »

STÉPHANE HESSEL, ancien ambassadeur et ancien membre du Haut Conseil à l'intégration, est porte-parole du collège des médiateurs qui, *depuis le 12 avril, tente de négocier avec le gouvernement* le sort des Africains aujourd'hui réfugiés à l'église Saint-Bernard.

« Avez-vous été prévenus par les autorités de leur intention d'évacuer les dix grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard ?

– Non. Je constate que cela fait partie de cette façon de procéder qui consiste à mettre les gens devant le fait accompli. Cet acte permettra, bien sûr, de sauver des vies, mais il ne fait en rien progresser la solution à la situation actuelle. On ne résoudra pas ce problème de négociation par des petits coups de force successifs. Le gouvernement a obligation de trouver une solution constructive à l'exaspération des trois cents Africains de Saint-Bernard. Cette solution existe, nous l'avons proposée à plusieurs reprises depuis deux mois. Jeudi dernier encore, nous avons demandé à Jean-Louis Debré d'être reçus avec les délégués des Africains. Le ministre ne l'a pas souhaité.

– L'hospitalisation forcée des grévistes de la faim annonce-t-elle l'expulsion des réfugiés de Saint-Bernard ?

– Je le crains et je le crois. Une expulsion serait conforme à la logique affichée par M. Debré... Le ministre semble aujourd'hui plus soucieux *d'apparaître comme le parangon de la fermeté* que d'écouter les conseils de ceux qui recherchent une solution humaine.

Sa politique est non seulement scandaleuse – elle choque tous ceux attentifs au respect des droits de l'homme –, mais stupide, puisqu'elle ne résoud pas les problèmes. Elle vient alimenter tout ce qu'il y a de xénophobe chez les Français.

> « Cette politique vient alimenter tout ce qu'il y a de plus xénophobe »

– Vous aviez proposé au gouvernement de reprendre la négociation en définissant des critères de régularisation. Quels sont-ils ?

– Nous avons proposé d'examiner au cas par *cas les situations des Africains en fonction* de neuf critères, compatibles avec la législation actuelle. Des circulaires autorisent aujourd'hui des exceptions et une application bienveillante de la loi.

» Nous estimons ainsi que devraient être régularisés : *les parents étrangers d'enfants nés* en France, même si, au titre du nouveau code de la nationalité, ils ne seront français qu'à seize ans ; les conjoints de personnes françaises ou étrangères vivant en situation régulière, cela au nom du droit à vivre ensemble ; les déboutés du droit d'asile qui vivent néanmoins en France depuis deux ou trois ans et se sont ici construit une nouvelle vie ; ceux qui suivent des traitements médicaux lourds ; ceux qui sont étudiants et ceux qui travaillent régulièrement et paient des impôts. En appliquant ces critères, les trois quarts des Africains réfugiés devraient être régularisés.

» Les médiateurs ont alerté la commission consultative des droits de l'homme, que préside Jean Kahn. En son sein a été rédigé un projet d'avis qui reprend les critères que nous avons définis. Cette commission se réunira en séance plénière le 12 septembre pour adopter, nous l'espérons, cet avis.

Propos recueillis par
François Bonnet

Depuis l'église Saint-Ambroise, cinq mois d'errance et de négociations avortées

Le bras de fer entre le gouvernement et les sans-papiers aujourd'hui réfugiés à l'église Saint-Bernard a commencé le 18 mars. De 300 à 400 Africains, dont une centaine d'enfants, investissent l'église Saint-Ambroise, dans le 11e arrondissement. Originaires majoritairement du Mali, *mais aussi de Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Sénégal* et Guinée, ils sont tous en situation irrégulière, mais, résidant en France depuis parfois *plusieurs années, ils réclament* des papiers.

● **Le 22 mars à l'aube**, à la demande des autorités religieuses, les forces de l'ordre font évacuer l'église Saint-Ambroise. Trente-deux Africains font l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière. Les associations qui soutiennent le mouvement, parmi lesquelles Médecins du monde, Droits devant ! et SOS-Racisme, conduisent discrètement les occupants de Saint-Ambroise vers le gymnase Japy, tout proche.

● **Le 24 mars**, le bâtiment est cerné par un millier de policiers, sur réquisition de la Mairie de Paris. 294 personnes sont expulsées du bâtiment ; 62 étrangers feront l'objet d'un *arrêté de reconduite* à la frontière. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, souligne le *« strict respect de la légalité »* de *ces évacuations.* Engagée dès les premiers jours, la polémique entre les associations de soutien aux étrangers et les autorités religieuses – qui accusent les premières de *« manipuler »* les Africains sans papiers – se poursuit. Les familles finissent par trouver refuge à la Cartoucherie de Vincennes. *Vingt-cinq* personnalités, intellectuels, scientifiques et juristes, créent un *« collège de médiateurs »* pour négocier avec le gouvernement.

● **Le 9 avril**, le premier ministre reçoit l'abbé Pierre et le cardinal Lustiger, archevêque de Paris. Le gouvernement ne reconnaît pas les médiateurs, mais promet que sera examiné, *« avec le maximum d'humanité »*, le cas des Africains de Vincennes *menacés* de reconduite à la frontière, mais dont les enfants sont inexpulsables.

● **Le 10 avril**, les sans-papiers quittent la Cartoucherie pour un ancien entrepôt de la SNCF, situé rue Pajol, dans le 18e arrondissement. Après deux mois d'errance et un mois et demi passé rue Pajol, ils décident de durcir leur mouvement et envisagent une grève de la faim.

● ***Le 20 mai***, la préfecture de Paris indique aux médiateurs que 200des 270 Africains de la rue Pajol vont bénéficier d'un examen indidividuel de leur situation. Ceux-ci continuent, pour leur part, de réclamer *« une carte de dix ans pour tous »*.

● ***Le 26 juin***, le ministère de l'intérieur annonce que 48 personnes vont obtenir une carte de séjour d'un an. Les autres devront quitter le pays dans un délai d'un mois. Les médiateurs s'estiment *« désavoués et bafoués »*.

● **Le 28 juin**, les Africains sans papiers investissent l'église Saint-Bernard, située dans le quartier de la Goutte-d'Or, dans le 18e arrondissement de Paris.

● ***Le 4 juillet***, dix d'entre eux entament une grève de la faim, qui en est à son trente-neuvième jour lorsque les forces de police interviennent pour procéder à leur hospitalisation de force.

Une opération « indépendante de la médecine », selon le SAMU

SELON LES TERMES de la préfecture de police, l'hospitalisation des dix grévistes de la faim a pour but de *« venir en aide à des personnes en péril »*. Elle aurait été décidée *« à la suite des informations alarmantes du porte-parole des médiateurs et de Médecins du monde »*, informations *« fortement relayées par la presse ces derniers jours »*. En d'autres termes, on aurait hospitalisé de force ces dix personnes afin de prévenir un accident imminent.

La vérité médicale est tout autre. *« Ces dix personnes en étaient à leur trente-neuvième jour de grève de la faim. Elles consommaient de l'eau sucrée et des vitamines. Nous les avons pour notre part vues quotidiennement en leur proposant de cesser leur grève, ce qu'elles ont toujours refusé, décision que nous respectons comme le veut notre code de déontologie »*, a déclaré au *Monde* le docteur Daniel Jannière, qui remplace actuellement le professeur Pierre Carli, directeur médical adjoint du SAMU de Paris.

Pour le docteur Jannière, les personnes qui ont été hospitalisées ne présentent pas de problèmes médicaux aigus. *« Elles ont toutes perdu entre 10 et 15 % de leur poids corporel mais leur état ne nécessite pas une prise en charge dans un service de réanimation »*, souligne-t-il. Interrogé sur les disponibilités hospitalières de la capitale, le SAMU de Paris a donné les informations dont il disposait, ce qui a permis d'orienter les grévistes vers les hôpitaux de Lariboisière, de l'Hôtel-Dieu, Saint-Antoine, Cochin, Saint-Louis et Tenon. *« Il s'agit là d'une opération de police totalement indépendante de la médecine »*, nous a déclaré le docteur Jannière.

DILEMME

Les médecins qui ont participé à cette opération sont ceux des sapeurs-pompiers, mis par l'armée à la disposition de la préfecture de police. Médecins militaires, ils ne sont pas soumis à des dispositions déontologiques particulières. Il reste à savoir quelle conduite adopteront les médecins de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris qui ont reçu dans leur service les grévistes de la faim.

Un médecin peut-il s'opposer à la volonté de celui qu'il est amené à prendre en charge ? Si le code de *déontologie médicale souligne que* la volonté du malade doit toujours être respectée, le code pénal prévoit des peines pour ceux qui *s'abstiennent* de porter assistance à personne en péril. L'opération de police pratiquée à l'aube du 12 août à Paris imposera à des médecins hospitaliers de prendre position dans ce qui constitue l'un des grands dilemmes de leur profession.

Jean-Yves Nau

Quatre morts et cinq disparus dans un naufrage au large d'Oléron

LES RECHERCHES, interrompues par la nuit, avaient repris, lundi 12 août au matin, pour tenter de retrouver les cinq personnes disparues dans le naufrage d'un bateau de pêche qui a fait quatre morts, dimanche 11 août, au large du port de La Cotinière, à l'ouest de l'île d'Oléron (Charente-Maritime).

Le bateau de pêche *L'Essor* a chaviré, dimanche après-midi, au cours d'une fête nautique alors qu'il transportait plusieurs dizaines d'invités. Quatre personnnes ont péri noyées et une quarantaine ont été sauvées : douze d'entre elles, blessées ou en état de choc, ont été conduites dans les hôpitaux de la région. Selon la préfecture de la Charente-Maritime, l'embarcation avait reçu une autorisation des affaires maritimes pour le transport de vingt-quatre personnes, et ce chiffre aurait été dépassé. Par ailleurs, les conditions météorologiques étaient relativement défavorables, avec un vent de force 5, une mer agitée et une houle atteignant deux mètres. Le capitaine du navire, entendu par les gendarmes, a été laissé en liberté.

DÉPÊCHES

■ **PRÉCARITÉ : près de deux cent cinquante personnes ont manifesté, sans incidents,** samedi 10 août à Montpellier (Hérault), contre les arrêtés antimendicité promulgués par une trentaine de communes touristiques. *« Prendre des arrêtés, c'est facile,* a déclaré, dimanche 11 août, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF-PR). *Je ne porte pas de jugement. Je dis simplement qu'à Marseille j'ai voulu qu'il y ait une autre attitude, reposant davantage sur la générosité, la fraternité, et une politique en fait plus humaniste. »*

■ **DISPARITION : le père de Nicolas, huit ans, qui avait disparu en** compagnie de sa grand-mère lundi 5 août entre Avignon (Vaucluse) et Pra-Loup (Alpes-de-Haute-Provence), a annoncé, dimanche 11 août, qu'il porterait plainte pour enlèvement si son enfant ne réapparaissait pas lundi 12 août. C'est à cette date que l'enfant devait être ramené à ses grands-parents maternels à Nice (Alpes-Maritimes) par sa grand-mère paternelle.

■ **INONDATION : environ deux cents campeurs ont dû être évacués,** samedi 10 août au soir, après l'inondation due à un violent orage de deux terrains de camping situés à Vendres et à Sérignan, près de Béziers (Hérault). Les campeurs ont été contraints d'abandonner leurs tentes inondées vers 20 heures. Ils ont été hébergés pour la nuit par les deux municipalités.

■ **SANTÉ : la mortalité infantile a régressé moins rapidement en** *Ile-de-France, de 1988 à 1992, que dans les autres régions françaises,* souligne un rapport de l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France paru le 5 août. Avec 7,1 décès pour 1 000 naissances vivantes, contre 6,8 en moyenne en France, l'Ile-de-France ne se situait plus, en 1992, qu'au quinzième rang des régions françaises.

Jakes, 22 ans, étudiant et basque espagnol

Il appartient à la génération spontanée des « Basta ya ! » qui s'oppose calmement, posément, pacifiquement au terrorisme des nationalistes pur sang. Ce qui ne l'empêche pas de revendiquer un attachement sans faille ni complexes au sentiment d'être de quelque part

NOUVELLES VAGUES

Une série de portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde

Demain : Dani, 28 ans, cap-verdien et marchand de musique

CHAQUE lundi soir, Jakes est là, présent sur la petite place de la tour Luzea à Zarautz. Avec lui, rassemblées autour du buste d'un poète basque, deux cents à trois cents personnes silencieuses, unanimes, déterminées. Comme lui, comme des milliers de Basques réunis au même moment pendant un quart d'heure dans les quelque cent soixante villes et villages, comme la grande majorité de la population basque, tous réclament, sans un mot, sans un cri, par leur seule présence, la fin de la violence, des séquestrations, des assassinats, des mutilations. « *Basta ya !* » (« ça suffit ! »). En face, à quelques mètres, armés de mégaphones, des contre-manifestants, des radicaux, les insultent, les traitent de « *fascistes, complices, traîtres, terroristes* ». Chez les pacifistes, personne ne bouge, ne réplique. Tous attendent sous les quolibets, les ricanements, que le quart d'heure passe, que leur témoignage de réprobation aille jusqu'au bout, impassible et ferme.

Le blindage est à toute épreuve, forgé par des années de lutte contre ceux qui sont persuadés de détenir la vérité, contre ces ayatollahs de l'intransigeance. Comme l'explique Jakes, en face, ce sont souvent des compagnons, des camarades d'école, des voisins, figés derrière ce mur d'incompréhension qui divise le peuple basque. « *On se retrouve quand même dans les bars, on discute de foot, de filles, mais plus jamais de politique, car tout a été dit depuis longtemps dans ce pays où la politique est toujours vécue de façon dramatique et marque chaque habitant, chaque famille ; où tout le monde, ou presque, a été touché de près par presque trente années de violence* », constate, légèrement amer, Jakes.

Grand, le regard rieur, les épaules larges, le pas déterminé et l'allure dégagée, Jakes Agirrezabal Iribar, vingt-deux ans, étudiant en droit, fait partie de cette nouvelle génération qui s'est levée contre le terrorisme. Il l'a toujours côtoyé, et les murs de Zarautz, cité balnéaire de vingt mille habitants à 20 kilomètres de San Sebastian, en portent les manifestations : portraits d'*etarras* (combattants) dont la libération est réclamée, affiches en faveur de la liberté pour l'Euskal Herria (Pays basque) et cette inscription en anglais : « *This is not Spain.* » Déambulant dans les rues du *casco viejo* (vieux centre), Jakes enseigne ses repères, ceux qui ont jalonné sa jeunesse et marque chaque jour son environnement de révolté contre ce qu'il appelle « *une déviation fasciste* ».

Personne ne peut lui dénier son attachement sans faille à l'identité basque. Ce bâtiment de briques rouges fut son *ikastola* (école en langue basque) où, dès ses premières années, il a appris à s'exprimer en euskera, la langue utilisée dans sa famille et dans sa vie quotidienne. Basque, il l'est jusque dans chacune de ses cellules et estime nécessaire de défendre cet héritage culturel. Mais, pour lui, être basque ne signifie pas être nationaliste, car « *la culture basque est plurielle ; il faut conjuguer tout ce qu'il y a de bon dans ce pays, que cela vienne d'ailleurs en Espagne ou d'au-delà des frontières. Ne pas être nationaliste ne signifie pas ne pas être basque* », s'insurge Jakes, qui proteste contre le côté réducteur et diviseur du nationalisme alors que lui prône l'hétérogénéité, qui est, dit-il, « *plus enrichissante* ».

On lui demande s'il est en faveur de l'indépendance ; il répond franchement que ce serait « *une erreur, parce qu'elle romprait le pays. Laissons le Pays basque tracer son chemin. C'est une nation, pas un Etat. Nous n'avons pas besoin d'Etat* ». « *La nation espagnole fait aussi partie de ma culture*, dit-il. *Je ne veux pas choisir. Pourquoi choisir ? Tout cela est déphasé dans un monde de plus en plus globalisé* »

TOUJOURS calme, parlant posément, s'efforçant de répondre du mieux qu'il peut aux questions, Jakes explique son itinéraire de « *personnage courant* », comme il se définit lui-même. Un Basque ordinaire dont le père, agent commercial, fut emprisonné trois fois sous le franquisme pour son action syndicale. Marxiste, militant de la cause basque, celui-ci fut exclu de la mouvance nationaliste, lors de la première scission en 1966, pour avoir tenté de faire passer sa lutte contre le système avant le combat en faveur des droits des Basques.

Jakes ne cache donc pas que son milieu familial a formé, aux cours de nombreuses discussions politiques, son sens aigu de la justice, de la défense des droits de l'homme et du respect de la vie humaine. « *On ne peut utiliser la vie comme une marchandise pour obtenir quelque chose* », fait-il remarquer sans élever la voix, comme si cette évidence devait forcément s'imposer à tous. Si, depuis qu'il s'en souvient, il a été hostile aux méthodes de l'ETA, c'est à dix-sept ans, au lycée, qu'il a franchi le pas, à la suite d'« *une accumulation, d'un ras-le-bol, d'une prise de conscience après un attentat contre un garde civil* ». Il ne se rappelle même plus exactement quel fut cet assassinat, mais seulement du coup de fil d'une amie lui disant qu'il fallait réagir. Ce fut le point de départ de Bakearen Aldeko Iniziatiba (Initiative en faveur de la paix), de ce qu'il qualifie de « *génération spontanée* » et reste aujourd'hui encore un groupe informel au « *fonctionnement un peu anarchique* ». Ils étaient cinq au départ. Cette année, un autre groupe vient de se constituer à l'université de San Sebastian, où Jakes est en troisième année de droit. Pour faire face, pour vaincre l'apathie et la peur, pour dire aux terroristes qu'ils se trompent.

Jakes n'a répondu à aucun appel et ne se sent aucune mentalité de missionnaire. Il a décidé d'agir parce qu'il n'est pas possible d'accepter qu'une femme de ménage qui nettoyait une sucursale de Renault perde la vue et les deux mains à la suite de l'explosion d'une bombe, lors d'une campagne de boycottage contre les produits français. Jakes ne se veut qu'un maillon de la protestation qui est née il y a dix ans et qui a pour nom Gesto por la paz (Geste pour la paix), association regroupant un millier de volontaires dont la moitié ont moins de vingt-six ans.

A Zarautz, ils n'ont pas de moyens, pas de local, mais ils sont présents. Que ce soit pour protester contre une victime du terrorisme ou quand un membre de l'ETA tombe sous les balles de la police. « *Pour nous, tous les morts sont égaux* », reconnaît Jakes, qui n'oublie pas que les liens sociaux, au Pays basque, sont particulièrement forts et qu'il faut savoir dépasser les divergences d'opinion. Comme chaque Basque, ou presque, Jakes a sa *cuadrilla*, cette bande d'amis inséparables constituée dès l'enfance et qui reste pendant toute la vie le noyau autour duquel on se rassemble par-delà les opinions et les vicissitudes. Les loisirs, les sorties tournent autour de ce cercle indestructible d'une vingtaine de potes qui règle le cours des jours. Autre exemple de cette solidarité sociale particulièrement forte : les *sociedades*, club d'hommes où les membres viennent cuisiner pour régaler leurs amis et dans lesquels les femmes ne sont pas autorisées à toucher aux casseroles. Carrefour de la convivialité, ce phénomène est unique et aurait dû permettre de maintenir une cohésion car, comme le dit Jakes, « *la bouffe et les amis sont, au Pays basque, deux choses vitales* ». Eh bien non, cela n'a pas suffi, et c'est une des raisons pour lesquelles la dérive terroriste qui a divisé la société a suscité une telle réaction.

A la Sociedad Zazp (société Sept), l'une des dix-sept que compte Zarautz, Jakes sait qu'il peut toujours retrouver un ami, s'asseoir à un coin de table. Tout le monde se connaît. Tout le monde se retrouve. C'est pour cela que la gauche radicale *abertzale* (basque) fait de plus en plus figure de mouton noir, d'organisation « *fondamentaliste* » face à une majorité silencieuse qui a désormais décidé de se faire entendre mais sans rien dire, par une présence silencieuse.

Jakes est l'exemple de ce réveil des consciences contre le dévoiement du nationalisme. Il n'a pas connu le franquisme, qui a servi trop longtemps de justification aux débordements, et il a refusé de se laisser dicter sa conduite maintenant qu'aujourd'hui la liberté est retrouvée et que tout le monde peut dire ce qu'il pense. Ce qu'il pense, Jakes le dit haut et clair : « *Nous n'avons que nos valeurs, nos points de référence. Pas de discours tout fait, de leader qui donne le la* ». Les valeurs qui motivent Jakes sont les droits de l'homme, l'écologie, le fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud. Il parle de la « *dette historique des nations développées envers le tiers-monde* », du manque de tolérance, de ceux qui refusent d'assumer leurs responsabilités.

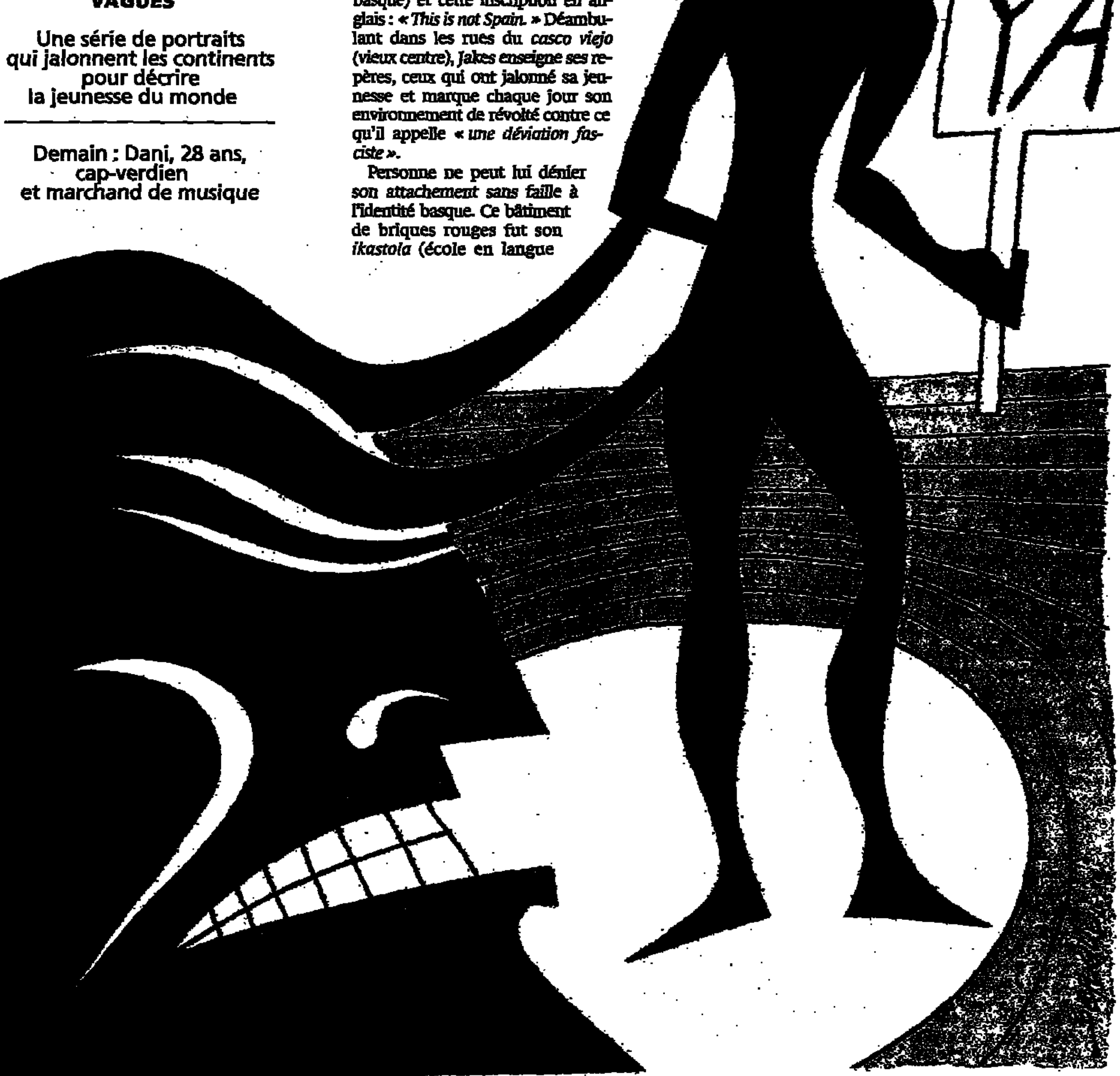
Il refuse l'étiquette de vedette, même si on le connaît pour sa facilité à parler à la radio à la télévision. Il est un Basque pur sang qui, selon lui, veut voir au-delà du prisme réducteur de la question basque.

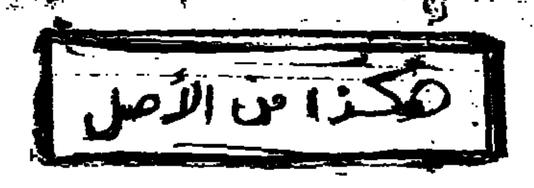
Jakes n'a pas voyagé, « *seulement par les livres* », comme il le souligne. Il n'est jamais allé ni à Madrid ni à Paris et ne connaît que l'autre côté de la « frontière », Barcelone et Valence, presque une expédition. Son ambition dans la vie se résume à une formule : « *Faire du mieux qu*[il] *puisse ce qu*[il a] *à faire* ». S'il a choisi de devenir avocat, ce n'est pas par vocation, mais seulement après après avoir éliminé les autres filières et choisi le droit par défaut.

Il n'est pas plus courageux qu'un autre et se déclare même paresseux, reconnaissant que la constance, dans sa lutte quotidienne et jamais achevée de pacifiste, n'est pas toujours facile. C'est pour cela que la politique ne le tente pas vraiment, car « *le prix à payer est trop élevé* ».

D'ailleurs, Jakes ne se considère pas comme le mieux placé puisqu'il dit, pour reprendre une formule qu'il affectionne, qu'« *il faut élire les meilleurs d'entre nous et les surveiller comme s'ils étaient les pires* ». Jakes avance sans se presser, se contentant de satisfactions simples comme d'avoir réuni suffisamment de signatures pour demander la libération d'un séquestré de l'ETA. « *Quand je vois qu'il y a du monde au rassemblement, je suis heureux. Et, si les participants sont peu nombreux, je me dis : " On a eu raison de venir. "* » Jakes n'a pas l'obsession d'être le meilleur, mais seulement de « *vouloir faire ce qui est dans* [ses] *possibilités, mais pas moins que cela* ». Il serait très heureux de pouvoir arrêter de militer demain. Cela ne signifierait-il pas que tout est résolu ? Pour le moment, il continue parce qu'il ne peut pas « *faillir à* [sa] *lutte* ». Il continuera donc jusqu'à la fin, même si, de temps en temps, il éprouve le besoin de débrayer. Ce qui lui permet de constater qu'il n'est pas irremplaçable et aussi, comme il le dit, de « *vivre un peu en paix* ».

Michel Bôle-Richard
Dessin : Serguei







Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

« Casser la peur » au Burundi

Suite de la première page

A quelles impérieuses raisons ont obéi les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique centrale et orientale, réunis, le 31 juillet, à Arusha en Tanzanie, sous la houlette de M. Nyerere, pour sanctionner le major burundais Pierre Buyoya qui, six jours plus tôt, avait repris le pouvoir en mains à la faveur d'un putsch ?

S'ils n'ont pas exigé de lui qu'il s'efface devant celui qu'il a destitué, du moins ont-ils posé comme préalable à la levée de l'embargo, qu'il « réactive » le Parlement ainsi que les formations politiques, et qu'il engage des négociations avec toutes les parties prenantes au conflit.

Loin d'intérêts personnels – « *Nyerere veut le prix Nobel de la paix pour finir en beauté* », ironise-t-on à Bujumbura – ou même de calculs politiciens – « *c'est la peur d'un coup d'Etat dans leur propre pays qui les a fait réagir* », assure-t-on aussi dans la capitale burundaise – c'est probablement le spectre d'un nouveau génocide, et partant d'une déstabilisation régionale, avec son interminable cortège de réfugiés, qui a incité les pays d'Afrique centrale et orientale, épaulés par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), à se rebeller contre le major Buyoya et l'armée à dominante tutsie qui l'a de nouveau porté au pouvoir.

L'idée, d'abord agitée, d'envoyer sur place une force africaine de maintien de la paix a vite montré ses limites. Elle aurait été coûteuse et inefficace comme les précédents somalien et libérien l'ont prouvé. Elle n'aurait pu, en outre, être mise sur pied que grâce au concours logistique de certains partenaires occidentaux qui répugnent à intervenir. S'agissant d'un pays complètement enclavé au cœur du continent noir comme le Burundi, le plus facile à faire était de l'asphyxier en coupant toutes ses voies de ravitaillement jusqu'à ce que ses dirigeants viennent à résipiscence.

Le mieux n'est-il pas l'ennemi du bien ? Enragés comme lions en cage, Hutus et Tutsis ne risquent-ils pas, dans un tragique face-à-face, qui n'aurait plus guère de témoins extérieurs, de s'accuser mutuellement de leur propre malheur ? Et, à cause de cet « *acharnement des frères africains* » que l'on dénonce à Bujumbura, seraient alors réunis tous les ingrédients d'un nouveau génocide tant redouté par les voisins du Burundi.

La manière forte n'est peut-être pas la meilleure méthode pour rétablir la paix civile au Burundi, pour « *casser la peur* » entre les deux principales ethnies du pays, comme le dit si justement Eugène Nindorera, militant local des droits de l'Homme, aujourd'hui ministre des réformes institutionnelles.

PREMIÈRE TÂCHE : RASSURER

« *On a peur même à l'intérieur du gouvernement* », raconte-t-il. Et de rappeler qu'avant le putsch du 25 juillet, « *les dirigeants hutus n'allaient qu'aux obsèques des Hutus tués, et les Tutsis qu'à celle des Tutsis* ». On peut comprendre l'impatience de la majorité hutue, qui compose 85 % de la population, à prendre sa juste part dans les commandes du pays comme sa haine à l'encontre de ceux qui, violences aidant, veulent continuer à les considérer comme des citoyens de seconde zone.

On peut tout aussi bien comprendre la peur de la minorité tutsie traumatisée par le génocide qui, au printemps 1994, au Rwanda voisin, a coûté la vie à plus d'un demi-million des leurs, et qui craint une terrible revanche de ceux qu'elle a trop longtemps écartés du pouvoir.

La première tâche d'un gouvernement – et le major Buyoya, qui passe pour un Tutsi modéré, n'est peut-être pas le plus mal placé pour la remplir – est de « *rassurer* », comme le souligne M. Nindorera. Rassurer ses compatriotes, et, partant, ses censeurs extérieurs dont on veut espérer que l'intransigeance ne sera pas aveugle, même s'ils ont eu raison, pour ainsi dire, de marquer le coup.

En mal de reconnaissance, Léonard Nyangoma, le chef des extrémistes hutus, vient de se faire l'avocat d'un « *dialogue entre belligérants* ». Aucun des camps en présence ne semble, en effet, souhaiter une quelconque intervention extérieure. Ce serait, en tout cas, le mérite de leurs « *frères africains* » de réussir à faire prendre conscience aux Burundais que la paix est entre leurs mains.

Jacques de Barrin

RECTIFICATIFS

ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Dans l'article consacré aux aides européennes accordées à la France, *notamment* pour la reconversion des sites militaires (*Le Monde* daté 28-29 juillet), nous avons situé à tort la vallée de l'Ubaye et le bassin de Barcelonnette dans le département des Hautes-Alpes. Il s'agit du département des Alpes de Haute-Provence.

BILL T. JONES

Contrairement à ce qui était indiqué dans nos articles consacrés au chorégraphe américain Bill T. Jones (*Le Monde* du 2 août), ce n'est pas la pièce intitulée *Ursonate* qui sera reprise le 2 octobre au Cirque d'Hiver mais *Sur la place*, créée le 31 juillet au Festival d'Avignon. Cette reprise aura lieu dans le cadre de la manifestation Le Cirque 96, Foire d'art contemporain et non dans le cadre de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) qui se tiendra dans la capitale aux mêmes dates.

COQUILLAGES

Le café-tabac de Saint-Jacut-de-la-Mer, dans les Côtes-d'Armor, que nous citions en référence dans la chronique gastronomique publiée dans *Le Monde* du 7 août, est installé à l'enseigne du Café des Sports, 47, Grande Rue (tél. : 96-27-71-28), et non au 91, boulevard Rougeret, comme il était écrit par erreur et où est situé un autre café-tabac, Le Dauphin (tél. : 96-27-71-01).

Le Monde — ÉDITORIAL

L'inquiétant exemple d'Orange

IL y eut d'abord la suppression des subventions municipales aux deux principales institutions culturelles de la commune, l'association des Chorégies et le centre culturel Mosaïques. Il y eut ensuite l'« épuration » de la bibliothèque municipale, puis l'interdiction de distribuer des tracts sur la voie publique. Il y a, jour après jour, un climat d'intolérance, de délation, d'intimidation. Depuis que le Front national a conquis la mairie d'Orange, on commence à se rendre compte que les discours musclés de Jean-Marie Le Pen ne sont pas de vaines rodomontades, mais qu'ils se traduisent dans les faits, quand l'occasion s'en présente, par des atteintes directes à la démocratie.

Certes, des associations locales se mobilisent pour faire échec aux tentatives de la nouvelle municipalité. Le député RPR Thierry Mariani s'élève contre la « *normalisation* » que celle-ci cherche à imposer. Sur le plan national, la gauche n'est pas seule à dénoncer les méthodes de Jacques Bompard, maire de la ville, puisque Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, s'est engagé résolument dans le combat. La justice, enfin, a commencé à mettre le holà à l'entreprise de l'extrême droite orangeoise : le tribunal administratif de Marseille a en effet suspendu, en attendant le jugement sur le fond, l'arrêté « anti-tracts », qui avait provoqué l'intervention du préfet.

Mais, au-delà de ces actes de résistance ponctuels, qui doivent être salués et encouragés, il est indispensable que les électeurs attirés, ici et là, par le Front national découvrent le vrai visage de l'extrême droite lorsqu'il lui est donné d'exercer les responsabilités du pouvoir. Ils constateront que, loin d'apporter des solutions aux difficultés dont souffre une partie de la population, son action vise en priorité à réduire au silence ceux qui contestent sa politique. Et ils se demanderont s'il n'y pas mieux à faire pour lutter contre la « fracture sociale » que d'écarter tous ceux qui ne sont pas dans la ligne.

On objectera peut-être qu'Orange n'est pas la France et que les « provocations » de Jacques Bompard n'ont eu jusqu'à présent que des effets limités. On soulignera que les habitants eux-mêmes, à l'exception d'une minorité active, ne paraissent pas tenir rigueur au maire de ses bouffées d'autoritarisme. On jugera purement symboliques les gestes de Jacques Bompard et excessives les alarmes qu'ils suscitent.

Pourtant, on aurait tort de ne pas prendre au sérieux les dérives du maire d'Orange. « *Imagine-t-on ce qui se passerait*, demandait il y a un an Philippe Douste-Blazy, à propos des Chorégies, *si, dans une France où le Front national aurait pris ses aises, cette stratégie de désengagement de tout ce qui n'est pas conforme aux critères du parti se généralisait ?* » Aujourd'hui, il ne s'agit plus seulement de « *désengagement* », mais d'offensive contre les libertés publiques. Dans un pays où l'extrême droite est désormais bien installée, le comportement de Jacques Bompard paraît « *tristement exemplaire* », selon l'expression du ministre de la culture.

Ce n'est pas sonner exagérément le tocsin que de s'inquiéter d'une pratique qui, à petits pas, tend à grignoter l'Etat de droit.

Encore un peu de patience et tout finira mal

par Jean-Marie Chevalier et Marie-Anne Frison-Roche

LES difficultés d'Air France et du Crédit lyonnais, le gouffre de la Sécurité sociale et celui de la SNCF, la douloureuse tentative d'adaptation de France-Télécom, sont les signes avant-coureurs d'une crise grave. La France vit au-dessus de ses moyens et ne fait pas ce qu'elle devrait faire pour s'adapter à un monde compétitif.

Depuis la seconde guerre mondiale, *on a cru qu'il était possible de* construire une société de bien-être où les inégalités majeures pourraient être comblées par l'intervention de l'Etat et l'action des entreprises publiques en tant que modèles sociaux. Tout en pensant *que cette vision généreuse et optimiste* s'imposerait au monde entier, la France signait le Traité de Rome sans prendre la mesure du fait que l'objectif du Traité était de construire une économie ouverte et concurrentielle.

Le secteur public, ou anciennement public, est particulièrement atteint par cette contradiction. Le cas d'Air France est très révélateur : c'était la première entreprise du secteur public *à savoir qu'elle* serait inexorablement confrontée à la concurrence. Une prise de conscience sur la nécessité de s'adapter aurait dû avoir lieu, de la base au sommet. Dans la quiétude de l'Etat tutélaire, elle ne s'est pas *opérée. L'Etat est aujourd'hui au* bord de la faillite. Il n'est plus possible de financer les entreprises en déroute tout en assurant l'éducation gratuite et la prolongation de la vie humaine.

Pendant que nous nous installons dans la protection d'un rêve impossible, les Anglais, qui n'ont pourtant rejoint l'Europe que très longtemps après nous, ont mieux compris ce que le mot concurrence voulait dire. Avec plusieurs années d'avance, British Airways, British Telecom, British Gas et l'industrie électrique se sont mis en conformité avec la compétitivité ouverte et surtout avec le droit européen.

Le droit européen, construit sur le Traité de Rome, voilà la force irrésistible qui nous conduit à revoir de fond en comble notre organisation : il met en lumière que nos entreprises publiques ne peuvent plus continuer comme avant, dès l'instant que s'évapore le confort du monopole de droit.

Ce n'est pas le « *service public* » qui est mis en cause, car le droit européen partage le souci de cette dimension sociale de l'activité économique, mais l'organisation monopolistique de nos entreprises publiques. En effet, le service public n'implique pas nécessairement l'attribution de monopoles à des entreprises publiques et peut être pris en charge par des entreprises privées régulées.

La France vit au-dessus de ses moyens et ne fait pas ce qu'elle devrait faire pour s'adapter à un monde compétitif

Certes, l'organisation française a pu perdurer jusqu'ici malgré le Traité de Rome. Mais la jurisprudence *communautaire a abordé récemment* la question de la validité des monopoles publics. Par des arrêts fameux de 1993 et 1994, dans les affaires Corbeau et Commune d'Almelo, la Cour de justice des Communautés européennes a posé *que l'attribution d'un monopole* à une entreprise devait être justifiée, même si elle est le fait d'une loi nationale.

Les justifications admises par le droit européen peuvent être de deux sortes. On peut tout d'abord démontrer que le monopole est la seule structure qui permette de proposer à chacun l'accès à un service que la collectivité estime essentiel : c'est la théorie du service universel, versant communautaire de notre théorie du service public. On peut prendre l'exemple du courrier postal de base.

Mais on peut aussi démontrer *que le monopole est justifié, alors* qu'il est attribué à propos d'un service que l'organisation normale du marché pourrait fournir : il faut alors que ce monopole permette à l'entreprise en charge d'un service universel structurellement déficitaire de préserver son équilibre financier de façon à pouvoir effectivement continuer à proposer celui-là. *Ainsi*, l'attribution monopolistique du service de courrier rapide, service inessentiel mais lucratif, à l'entreprise en charge par ailleurs du service postal de base est le moyen pour elle d'assumer cette dernière activité, essentielle mais déficitaire.

Le pouvoir pour l'Etat français de maintenir des activités économiques monopolistiques s'est donc singulièrement étiolé. La remise en cause de nos entreprises explique que l'incompréhension ou le rejet du droit européen soient, en France, parti*culièrement nets. S'il y a comptabilité* technique entre le droit français et le droit européen quant à la reconnaissance des nécessités de service public, il y a dans le même temps affrontement majeur.

En effet, le droit français prend sa source *en amont, dans le pouvoir* normatif de l'Etat, tandis que le droit européen prend son sens par l'aval, dans le projet d'une prospérité économique par le marché. On peut dire que le droit européen est un droit sans Etat. L'Etat n'est plus émetteur de droit, il est sujet de droit, comme le sont les autres opérateurs.

En cela, le droit communautaire n'intègre guère la distinction, fonda*mentale en droit français, du droit* privé et du droit public : les actes d'organisation publique sont pleinement soumis à son examen. On comprend dès lors les accents de *croisade que prend la défense du* système français : les distinctions juridiques fondamentales sont en cause.

Les mouvements corrélatifs qui secouent les entreprises publiques sont généralement menés au nom du service public. L'argument est-il légitime ? Certes, la sauvegarde du service public s'impose, mais c'est *l'organisation de nos entreprises* que le droit européen conteste et non le droit des usagers.

La défense de nos monopoles publics n'est-elle pas trop souvent la pointe avancée d'une volonté de conserver des statuts confortables et des rentes de situation plus que la promotion d'un accès équitable aux services de base ? Les intérêts à court terme semblent privilégiés : l'Etat dans sa puissance, les salariés dans leur statut, la France dans son immobilisme. Et n'oublions pas que la situation de certaines entreprises dénationalisées n'est guère meilleure, dès lors que leur organisation, notamment sociale, reste inchangée.

Ces propos peuvent paraître pessimistes mais la phrase de Catulle qui sert de titre à cet article date de vingt siècles. L'issue n'est probablement pas le thatchérisme, insoutenable politiquement en France, mais une adaptation négociée et concertée.

S'il convient de réagir, ce doit être pour consacrer toutes les ressorts financiers, tous les efforts d'imagination et de travail, à organiser la transition des services publics marchands vers un modèle où ils se*ront en mesure de supporter la* concurrence. Il faudra des renonciations collectives, notamment en matière de protection sociale. On n'échappera pas non plus à des renonciations catégorielles, équitablement réparties. L'enjeu est la construction d'un consensus politique afin que chacun se sente concerné et non pas sacrifié. Si nous ne sommes pas assez courageux pour opérer nous-mêmes les redres*sements nécessaires*, la concurrence et le droit européen s'en chargeront.

Jean-Marie Chevalier *est professeur de sciences économiques ;* ***Marie-Anne Frison-Roche*** *est professeur de droit à l'université Paris IX-Dauphine.*

Un cadeau discutable en faveur des PME

DÉCIDÉMENT, les petits patrons sont à la fête. Cajolés hier par Edith Cresson puis par Pierre Bérégovoy et Edouard Balladur, chouchoutés aujourd'hui par Jacques Chirac et Alain Juppé, ils bénéficient de longue date de l'attention bienveillante de tous les gouvernements, au motif qu'ils sont les principaux créateurs d'emplois.

Dans la foulée de l'intervention télévisée du chef de l'Etat du 14 juillet, qui avait promis de réactiver une banque en leur faveur, le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, Jean-Pierre Raffarin, vient ainsi de confirmer, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 11 août, que le gouvernement allait, « *dès le 1er janvier 1997, réduire le taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 19 % pour les bénéfices réinvestis en haut de bilan* », afin de consolider les fonds propres de ces entreprises.

Evoquée par le premier ministre le 27 novembre 1995, puis confirmée par le chef de l'Etat le 25 juillet (*Le Monde* du 27 juillet), lors d'une rencontre avec des petits patrons, la mesure ne constitue pas une surprise. Sa cohérence n'en est pas moins discutable.

D'abord, cette disposition s'inscrit dans une analyse radicalement opposée à celle que faisait le gouvernement au lendemain de l'élection présidentielle. A l'époque, Matignon observait, non sans raison, que la gauche avait baissé sans doute exagérément, au fil des ans, le taux de l'impôt sur les sociétés. *Alors que* les entreprises affichaient globalement un état de santé florissant, avec des taux d'autofinancement qui dépassaient le seuil historique de 110 % (ce qui est encore le cas), le gouvernement avait donc décidé, au printemps de 1995, d'instaurer une surtaxe de 10 % sur l'impôt sur les sociétés.

Pourquoi faire l'inverse maintenant ? La surtaxe de 10 % sera-t-elle maintenue sur les PME, malgré la baisse du taux de l'impôt, ce qui constituerait une bizarrerie fiscale ?

QU'EST-CE QU'UNE PME ?

De plus, la mesure risque de buter *sur une difficulté récurrente*. Qu'est-ce en effet qu'une PME ? Que le critère choisi soit le chiffre d'affaires ou les effectifs salariés, les effets pervers seront les mêmes : la disposition aura inévitablement un effet de seuil, bien connu des économistes.

Enfin, en distinguant fiscalement les bénéfices distribués et les bénéfices réinvestis, le gouvernement recourt à une étonnante nuance. Celle-ci n'est certes pas nouvelle dans la fiscalité française. C'est François Mitterrand, dans sa *Lettre à tous les Français*, à la veille de l'élection présidentielle de 1988, qui avait imaginé cette subtilité. En application de cette orientation, le ministre des finances de l'époque, Pierre Bérégovoy, avait maintenu à 42 % le taux de l'impôt pour les bénéfices distribués mais avait diminué, année après année, le taux pour les bénéfices non distribués. La logique implicite de cette fiscalité *à deux vitesses* était transparente : les bénéfices réinvestis favorisent l'investissement ; les bénéfices distribués avantagent la spéculation.

La droite avait donc, à l'époque, critiqué la disposition socialiste, en *faisant valoir notamment que les* bénéfices distribués alimentaient l'épargne, qui elle-même assurait le financement des entreprises. En particulier, elle avait souligné qu'en Allemagne la distinction jouait à l'inverse, en faveur des bénéfices distribués. Finalement, M. Bérégovoy s'était donc rangé partiellement à ces arguments en abaissant en 1992 à 33,33 % le taux de l'impôt pour... tous les bénéfices.

Alors pourquoi restaurer ce traitement fiscal différencié ? Et pourquoi faire ce nouveau cadeau aux PME, sous la forme d'un allègement d'impôt ? Beaucoup d'experts, de gauche comme de droite, tendent, avec le recul, à considérer que, de 1987 à 1992, les finances publiques ont été très lourdement mises à contribution pour ramener le taux de l'impôt sur les sociétés de 50 % à 33,33 % sans que les effets, notamment en termes d'emploi, aient vraiment été perceptibles.

Autrement dit, s'il fallait consolider les fonds propres des entreprises, la mesure était sans doute mal ciblée. N'aurait-il pas mieux valu mobiliser des sommes identiques pour baisser, plus tôt qu'on ne l'a fait, le coût du travail non qualifié ? Avec cette mesure pour les PME, c'est un vieux débat qui resurgit...

Laurent Mauduit

BOURSE Byron Wien, Edward Kershner, Elaine Garzarelli..., ils sont une poignée de stratèges économiques à Wall Street dont gestionnaires de portefeuilles et petits épargnants angoissés décortiquent les moindres déclarations pour connaître l'évolution des marchés. ● LA BRUSQUE ET SÉVÈRE CORRECTION de la mi-juillet à Wall Street a attisé la querelle entre ceux qui pronostiquent une chute de l'indice Dow Jones et ceux qui, au contraire, le voient encore grimper au cours des prochains mois. ● SUSPECTÉS DE SE PRÉOCCUPER *surtout* de leur communication, les gourous de Wall Street sont aussi jugés, pour certains, peu indépendants de leurs employeurs (banques d'investissements). ● JEFFREY STEWART, jeune gestionnaire new-yorkais, à la tête de l'American Option Fund, enregistre depuis deux ans les meilleures performances de sa catégorie.

L'incertitude à Wall Street nourrit les querelles entre gourous

Gestionnaires de portefeuilles et petits épargnants angoissés scrutent les analyses d'une poignée de stratèges économiques. Leurs prévisions, parfois contradictoires, ajoutent à la confusion qui règne à la Bourse new-yorkaise

NEW YORK
de notre envoyé spécial

La célébrité leur a fait perdre leur prénom. Dans les colonnes des journaux, ils sont simplement Wien, Kershner, Garzarelli. L'économie américaine danse-t-elle sur un volcan ? Un cataclysme boursier est-il inéluctable ? Le krach de 1929 sera-t-il évité ? Les gestionnaires de portefeuilles et les petits épargnants angoissés cherchent comme recours ce groupe de stratèges économiques dont les monologues, pleins de rires et de larmes, ne manquent jamais d'auditeurs.

Bulls contre *bears*, ou le taureau symbole d'un marché haussier contre l'ours symbole d'un marché baissier... Vieille querelle, riche en accusations diverses, entre ces gourous de Wall Street que la brusque et sévère correction boursière de la mi-juillet a attisée.

« La conjoncture est plus soutenue qu'on ne le pense et l'inflation devra se redresser à moyen terme, tirée par la hausse du coût du travail. » Dans son bureau de Broadway, Byron Wien, stratège américain de la banque d'investissement Morgan Stanley, frappe fort et pronostique une chute de 1 000 points du Dow Jones depuis son sommet du mois de mai (5 778 points le 22 mai). Malgré la récente remontée de l'indice, l'absence de pression inflationniste du côté de l'emploi et la croissance modérée, notre interlocuteur au style tranchant et au regard perçant demeure sombre sur l'avenir de la Bourse.

Un ours en grès placé sur l'étagère à côté du petit drapeau à la bannière étoilée ressemble à une injonction guerrière : *« Les taux d'intérêt vont grimper, favorisant les obligations au détriment des actions »*, déclare cet ancien gestionnaire de portefeuilles, auteur d'une biographie remarquée du financier George Soros. Ce technicien prête particulièrement attention aux flux d'épargne des ménages vers les fonds communs de placement en actions, les fameux *« mutual funds »* alimentant à 60 % le Nasdaq, le marché électronique de tous les risques.

COMMUNICATION ÉGALE ARGENT

« Je ne vais pas passer le reste de ma vie à attendre une inflation qui n'est pas au rendez-vous », annonce, paisible, Edward Kershner, éminent économiste de la maison de courtage Painewebber. Pourquoi cet optimisme soudain d'un Dow Jones grimpant de 1 000 points – un chiffre fétiche décidément – au cours des dix-huit prochains mois ? *« Eu égard au faible danger de hausse des prix, à l'heure actuelle, la Réserve fédérale dispose d'une marge de manœuvre substantielle pour abaisser le loyer de l'argent. Le rendement des bons d'Etat va chuter et les actions vont grimper »*, rétorque ce grand calme qu'*« on écoute jusqu'en France »*.

Classé en tête du hit-parade des stratèges en 1987 – l'année du séisme boursier –, 1990 et 1993, Kershner n'est guère sulfureux, au contraire : *« Je suis traditionaliste. Mes critères d'appréciation sont rationnels. Les indicateurs économiques que j'utilise, à l'instar des revenus de sociétés ou de l'évolution des taux, sont les seuls valables. »* Le fait que les investisseurs émotifs ne se soient pas donné le mot pour vendre apporte de l'eau au moulin du docteur Kershner.

A peine remis du choc, les marchés ne savent plus très bien où ils en sont. Ni quelle direction prendre. Nos économistes – vedettes – sont aujourd'hui sur la sellette ; des prédictions aussi extrêmes font pâlir leur étoile. Les divergences de vues renforcent également cette réputation de légèreté qui s'accroche à leurs basques. Peut-être parce que, comme on dit familièrement, *« ils en font trop »*.

Interviews, colloques, rédaction d'articles pour des revues huppées comme la *Harvard Business Review* et de notes hebdomadaires concises adressées aux clients : pour le stratège, qui doit divertir tout en informant, communication égale argent. Il travaille douze à quinze heures par jour, un tiers passé à écrire et à réfléchir, deux tiers en promotion, la recherche statistique étant faite par une équipe de collaborateurs. Les mauvaises langues assurent qu'une partie non négligeable de la rémunération annuelle, qui peut s'élever à 2 millions de dollars plus frais, est liée au poids de coupures de journaux consacrées à la firme et au passage sur CNN.

Ainsi, après avoir été remerciée sans ménagements par une banque d'affaires, Elaine Garzarelli, l'analyste quantitative la plus célèbre de la place, jugée très chère au vu de sa performance, a monté sa propre firme de consultants, un fonds mutuel, et publie une lettre confidentielle. Aux dernières nouvelles, cette star flamboyante conseille Smith Barney, l'un des géants du courtage new-yorkais.

D'autres mettent en cause l'indépendance des gourous vis-à-vis de leur employeur, une banque d'investissements qui vend des titres pour le compte de ses clients mais aussi pour son compte personnel. *« Les grands opérateurs ont intérêt à se déclarer optimistes afin d'encourager les investisseurs à se montrer actifs »*, estime, en privé, un observateur. Il y a enfin ceux qui accusent les *« grosses têtes »* de songer d'abord à protéger leurs arrières, de pratiquer le louvoiement, de rester délibérément dans le flou.

« Malgré les très nombreux documents qui atterrissent sur mon bureau, je ne dispose toujours pas d'éléments précis pour évaluer les conséquences de la correction de juillet sur l'économie et les entreprises », s'exclame un gérant de fonds de pension. *« Le marché est très complexe. Il est impossible de tout savoir. Je m'efforce de faire la synthèse de toutes les données en présence. Ce que j'apporte : la clarté. Je ne suis pas une diseuse de bonne aventure mais une analyste qui utilise son cerveau »*, s'insurge au téléphone Elaine Garzarelli, tout en confiant au *Monde* qu'une baisse de 15 à 25 % du Dow Jones est inévitable dans les trois à douze mois prochains.

Une chose est claire : devant cette cacophonie, Wall Street aimerait bien que le légendaire Henry Kaufman, sacré *« gourou primus inter pares »* dans les années 70 pour avoir seul vu venir une hausse des taux, sorte de son silence. L'ancien président de Salomon Brothers, aujourd'hui au conseil d'administration de Lehman, garde l'œil sur les marchés grâce à sa société de conseil. D'après son porte-parole, *« Henry »* réserve ses états d'âme à *« quelques gros clients privés »*.

Marc Roche

Un gestionnaire inspiré

Jeffrey Stewart, jeune gestionnaire new-yorkais – il a trente-six ans –, « a la main ». Après des gains de 66 % en 1995, son American Option Fund a enregistré, depuis le 1er janvier, une performance annualisée de 87 % – qui le place en tête de sa catégorie. M. Stewart investit dans des options qui lui permettent d'amplifier les mouvements de hausse de la Bourse new-yorkaise. Son fonds n'a pas souffert des secousses récemment observées à Wall Street, qu'il qualifie de *« paniques très bizarres »*.

Confiant, il estime que l'indice Dow Jones s'établira fin 1996 aux alentours de 6 000 points (contre 5 681 points le 9 août). M. Stewart privilégie les valeurs phares du secteur de la grande consommation (McDonald's, Coca-Cola, Gillette...), aux profits solides et stables. Il évite les actions des jeunes sociétés de haute technologie, à l'origine d'engouements spéculatifs, et du même coup très risquées. *« Wall Street est un marché dangereux pour qui y investit dans une optique spéculative »*, estime-t-il.

Le CNPF propose de moderniser le droit des sociétés

LE CONSEIL national du patronat français (CNPF) vient de rendre public son projet de *« réforme en profondeur du droit des sociétés »*, remis fin 1995 au garde des sceaux et qui sera annexé au rapport que le sénateur Philippe Marini (RPR) doit remettre sur ce sujet, le 10 septembre, au premier ministre (*Le Monde* du 18 avril). Ce projet, rédigé sous la présidence de Bernard Field, vice-président de la commission juridique du CNPF et secrétaire général de la Compagnie de Saint-Gobain, simplifie et dépénalise la loi du 24 juillet 1966.

La loi sur les sociétés a vieilli et perdu de sa cohérence au fil de la trentaine de retouches législatives et réglementaires. Les chefs d'entreprise ont constaté que des solutions plus souples existaient à l'étranger. Le CNPF a donc repris les projets de refonte ébauchés pendant les années 80 sous trois chapitres qui concernent les sociétés par actions (société anonyme et société par actions simplifiées).

● *La simplification du droit des sociétés.* – La loi de 1966 ne distingue pas entre sociétés cotées et sociétés non cotées pour lesquelles les règles de fonctionnement (quorum, âge des administrateurs, nombre de mandats cumulés) sont trop contraignantes. Le CNPF propose que les actionnaires de ces sociétés aient la liberté de fixer leurs propres règles. Le nombre minimum d'associés, pour les sociétés cotées ou non, pourrait être réduit à deux alors que la loi le fixe à sept, excessif pour les micro-entreprises.

● *La modernisation du droit.* – En matière d'émission de valeurs mobilières coexistent des règles disparates selon qu'il s'agit d'actions, d'obligations ou d'obligations convertibles. Le projet propose d'harmoniser les dispositions sur la protection pour les souscripteurs, leur droit à l'information ou à la représentation. Il rend les pactes d'actionnaires moins contestables en justice en matière de conventions de vote, d'inaliénabilité ou de cessions de droits sociaux.

● *La remise à plat des sanctions.* – *« Il nous fallait passer au peigne fin les quelque cent quarante infractions prévues par la loi,* explique Bernard Field. *Certaines doivent être conservées parce qu'elles concernent des agissements graves et frauduleux comme la présentation de faux bilans ou l'abus de biens sociaux. D'autres doivent être supprimées car elles correspondent à des comportements qui ne sont plus sanctionnables ou qui sont déjà sanctionnés. Enfin, la grande majorité des infractions nous semblent relever d'une sanction civile »*.

Le CNPF voudrait que les comportements fautifs des responsables de sociétés relèvent de la nullité (absence de feuille de présence lors d'une assemblée), de l'injonction de faire sous astreinte (non-envoi de documents avant une assemblée) ou d'une amende civile ou commerciale (réduction du capital en violation de la loi). Pour se rapprocher des pratiques en vigueur en Europe, il propose de faire jouer la responsabilité civile des contrevenants devant les tribunaux de commerce et de frapper financièrement les actes dommageables dans un nombre plus élevé de cas comme la non-communication d'informations nécessaires à la tenue d'assemblées.

Alain Faujas

DÉPÊCHES

■ **DASA : le constructeur aéronautique allemand, déjà chargé de l'assemblage des A-319 et A-321, revendique celui des A-320, réalisé jusqu'ici à Toulouse par Aerospatiale.** Dans un entretien accordé au quotidien économique allemand *Handelsblatt* du lundi 12 août, Manfred Bischoff, président du directoire de Dasa, estime que la France pourrait accepter ce transfert si elle obtenait l'assemblage de l'A-3XX, le nouvel Airbus gros porteur actuellement à l'étude.

■ **FERROCARRIL DEL NORESTE : le ministère mexicain des communications et des transports a lancé samedi** 10 août la privatisation, à hauteur de 80 %, de la compagnie des Chemins de Fer du Nord-Est. 85 candidats se sont manifestés.

■ **LOVERS RAIL : le monopole des chemins de fer néerlandais a pris fin dimanche 11 août** avec l'inauguration d'une liaison entre Amsterdam et IJmuiden (côte ouest des Pays-Bas) assurée par la société privée Lovers Rail.

■ **NEDCAR : le groupe automobile japonais Mitsubishi** envisage de se désengager du constructeur de voitures néerlandais Nedcar, qu'il détient à parts égales avec le suédois Volvo et l'Etat néerlandais, si celui-ci n'arrive pas à améliorer sa productivité, a affirmé le responsable des ventes pour Mitsubishi en Europe, M. K. Sato, au journal néerlandais *Algemeen Dagblad* du samedi 10 août.

■ **LIGIER : l'Italien Flavio Briatore,** l'actuel directeur de Benetton-Renault, devient propriétaire unique de l'écurie de formule 1 Ligier, en rachetant les 15 % encore détenus par son fondateur Guy Ligier.

■ **DELTA AIRLINES : la troisième compagnie aérienne américaine** lancera le 1er octobre, un service à bas tarif, Delta Express, afin de concurrencer des compagnies à bas coûts comme Southwest Airlines.

■ **GROUPES SUD-CORÉENS : les bénéfices du premier semestre 1996 des 39 entreprises** sud-coréennes ont chuté de plus de la moitié par rapport au premier semestre 1995, selon une étude publiée par le *Korea Economic Daily*.

Samsonite, la valise des chercheurs d'or

A l'occasion des vacances, nous publions une série d'articles, illustrée par Jacques Valot, retraçant l'histoire de produits et de marques associés à la période estivale.

CES VALISES-LÀ ont la peau dure. Les coups, la pluie, le froid polaire et les chaleurs tropicales : elles savent tous les extrêmes de la vie. Leur premier voyage parmi les hommes ne remonte pas au déluge mais presque. Depuis sa modeste échoppe de Denver (Colorado), le jeune Jesse Shwayder voyait passer sous ses yeux le rêve américain. Un rêve éveillé, brillant et fiévreux que Blaise Cendrars allait bientôt raconter avec la seule main qui lui restait.

On était en 1910, et ce rêve, il suffisait d'une main pour l'attraper. Comme une valise. Une valise-forteresse. Increvable. Une valise en bois pour les chercheurs d'or qui filaient devant la boutique de Jesse Shwayder. Pendant des mois, lui et ses dix employés ont *quitté la lumière du jour pour fabriquer* cet écrin qui vaudrait de l'or. Ils l'ont baptisé Samson. Le colosse biblique ne serait pas de trop : il s'agissait de convaincre les ouvriers de la folie jaune que l'art du voyage était d'abord celui du bagage. *« Assez solide pour s'y tenir debout »* fut le premier slogan de la malle de bois. C'était mieux que finir la ruée vers l'or *allongé au fond d'un cercueil.* Jesse Shwayder a poursuivi son rêve en bagage accompagné. Le *« Go west young man ! »*, écho lointain de notre *« Enrichissez-vous ! »* s'est changé en pépites. Un mot qui, déjà, sonnait comme Samsonite.

HISTOIRES DE PRODUITS



★ **Fondée en 1910, Samsonite est présente en Europe depuis 1965. Elle a réalisé un chiffre d'affaires mondial de 820 millions de dollars (environ 4 milliards de francs) en 1995, au travers de 10 000 points de vente. Elle emploie 6 500 personnes.**

Dans les années 20, la petite entreprise familiale s'est inscrite en auditeur libre aux cours de modernité professés par le constructeur automobile Henry Ford. On a désormais fabriqué les valises en bois à la chaîne, avant de les commercialiser en masse *sous la marque Samson.* Mais comme devait ultérieurement le déplorer – avec humour – un message publicitaire, le monde entier n'était pas construit à l'image du fameux bagage.

Le krach de 1929 *faillit emporter la Shwayder Trunk Manufacturing Company*, aussi sûrement que le chômage emportait l'Amérique. Galbraith a raconté comment les hôteliers, accueillant leurs clients, leur demandaient s'ils désiraient dormir ou seulement sauter par la fenêtre. Nul doute que ces voyageurs du désespoir se présentaient sans bagage. La crise sonna l'heure des baluchons et des fourches levées. Shwayder ne dut sa survie qu'à la fabrication de plaques minéralogiques et de tables pliantes. *C'est pourtant au milieu de ces heures troublées qu'il conçut* une nouvelle ligne de valises de forme trapézoïdale. D'abord baptisée Streamlite, elle reçut rapidement le nom de Samsonite, ou petit Samson, hommage à la solidité. Les temps en avaient bien besoin.

LA LEÇON DE LA NATURE

Depuis cette époque pionnière, la marque s'est imposée comme sésame du voyage, un sésame qui ne s'ouvrait pas en route. Dans une véritable salle de torture, la valise subit cinq épreuves. Un tambour rotatif parsemé d'obstacles la remue violemment. Elle en ressort indemne, à quelques griffures près. La peau dure... *Un test de chute libre est effectué à température ambiante puis à* – 12 degrés, comme dans la soute d'un avion volant à haute altitude. Le bagage (rempli) est ensuite poussé sur un tapis roulant rugueux qui entraîne les roulettes pour une promenade agitée de plusieurs kilomètres. A peine immobilisé, le « petit Samson » est tiré par son point présumé faible (la poignée, pas les cheveux), soulevé et abaissé des milliers de fois. Une forte pression interne permet enfin de vérifier les capacités de résistance de la coque, des serrures et des charnières. *Il s'agit de simuler la surcharge des valises, si fréquente l'été. Partir et tout emporter...*

Depuis les années 30, la Samsonite a surtout changé d'épiderme. Oublié le bois de l'époque héroïque. La coque de magnésium est apparue en 1956, une autre en polypropylène fin 1967. 1975 a vu la naissance de la première valise souple, avec un cadre de vinyle. Il a fallu attendre 1987 pour disposer d'une Samsonite à quatre roulettes, et 1990 pour découvrir la Samsonite porte-bagages, un concept « volé » à l'Afrique et à l'Asie, où les mères accrochent leur petit dans le dos.

« La nature nous montre comment protéger ce que nous avons de plus précieux. » Samsonite présente ainsi sa valise Epsilon, *comparée, par son galbe et sa robustesse, à la carapace d'une tortue géante des mers du Sud.* Les bagages à roulettes verticaux, qui évitent au voyageur de se pencher, sont associés à l'image de la girafe : *« Regarder la vie de haut élargira vos horizons. »* Sous la photo d'une fleur de lotus s'éveillant dans un jardin japonais, on peut lire : *« Ce qui rend les choses uniques, c'est parfois la façon dont elles s'ouvrent. »*

Voici le « handy-case » à bandoulière, une *minivalise pour dames,* avec deux compartiments cloisonnés amovibles, et au milieu, un boîtier où ranger le rouge à lèvres, les crayons de khôl, les imperceptibles petits mystères qui peuplent les valises des femmes en voyage. Voici encore les bagages-penderies, les porte-habits qui doivent tant à l'origami, l'art nippon du pliage. De l'or et de l'ordre : Samsonite trace les nouvelles frontières du contenu et du contenant. Jusqu'au bout du monde.

Eric Fottorino

PROCHAIN ARTICLE
Zodiac



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 12 AOUT
Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,67 %
CAC 40 : 1976,14

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	880	888	+ 0,90	- 5,33
Cr.Lyonnais(T.P.)	801	801	—	- 2,90
Renault (T.P.)	1611	1625	+ 0,86	- 14,96
Rhone Poulenc(T.P)	1946	1945	- 0,05	- 3,95
Saint Gobain(T.P.)	1180	1180	—	+ 3,96
Thomson S.A (T.P)	1007	1007	—	- 6,75
Accor	623	619	- 0,64	- 2,36
AGF-Ass.Gen.France	137,30	137	- 0,21	- 16,46
Air Liquide	870	872	+ 0,22	+ 7,52
Alcatel Alsthom	404,40	402,90	- 0,37	- 4,57
Axa	282	281,10	- 0,31	- 12,18
Axime	720	718	- 0,27	+ 90,45
Bail Investis	759	734	- 3,29	- 11,77
Bancaire (Cie)	525	523	- 0,38	- 4,56
Bazar Hot. Ville	478	470	- 1,67	+ 26
Bertrand Faure	166	165,50	- 0,30	+ 32,40
BIC	738	727	- 1,49	+ 45,96
BIS	515	516	+ 0,19	+ 42,14
B.N.P.	176,30	175,10	- 0,68	- 20,73
Bollore Techno.	536	538	+ 0,37	+ 26,29
Bongrain	2400	2425	+ 1,04	- 3,34
Bouygues	528	522	- 1,13	+ 5,81
Canal +	1164	1162	- 0,17	+ 26,57
Cap Gemini	202,40	201,60	- 0,39	+ 46,08
Carbone Lorraine	685	685	—	+ 63,09
Carrefour	2678	2650	- 1,04	+ 33,72
Casino Guichard	210,50	208,80	- 0,80	+ 49,76
Casino Guich.ADP	140	140	—	+ 30,29
Castorama Dl (Li)	1000	982	- 1,80	+ 22,44
C.C.F.	237,60	235,30	- 0,96	- 5,84
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,80	45,90	- 1,92	- 0,21
Cegid (Ly)	430	430	—	+ 16,21
CEP Communication	385	375	- 2,59	- 7,63
Cerus Europ.Reun	94,70	93,50	- 1,26	+ 54,54
Cetelem	1085	1052	- 3,04	+ 14,47
CGIP	1215	1205	- 0,82	+ 24,48
Chargeurs Intl	196	191,10	- 2,50	[illegible]
Christian Dior	667	660	- 1,04	+ 25
Ciments Fr.Priv.B	175	175	—	- 18,25
Cipe France Ly #	470	465	- 1,06	+ 58,16
Clarins	733	735	+ 0,27	+ 57,72
Club Mediterranee	387,60	399,50	+ 3,07	+ 2,17
Coflexip	188	186	- 1,06	+ 1,91
Colas	772	757	- 1,94	+ 7,65
Comptoir Entrep.1	10,05	10,10	+ 0,49	+ 20,88
Comptoir Moder.	2290	2274	- 0,69	+ 48,81
CPR	381,40	379,90	- 0,39	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Cred.Fon.France	69,05	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	408	409,20	+ 0,29	[illegible]
Credit Lyonnais CI	119	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Credit National	333	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	220	215	- 2,27	[illegible]
Damart	3595	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Danone	730	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Dassault-Aviation	830	[illegible]	- 2,40	[illegible]
Dassault Electro	310	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Dassault Systemes	188	[illegible]	- 0,53	[illegible]
De Dietrich	229,50	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	460	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,50	40,50	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	208,50	207	- 0,71	[illegible]
Docks France	1270	1271	+ 0,07	[illegible]
Dynaction	125,50	122,10	- 2,70	[illegible]
Eaux (Cie des)	526	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Ecco	1239	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Eiffage	439	[illegible]	- 0,45	[illegible]
Elf Aquitaine	399	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Eramet	318	316,10	- 0,59	[illegible]
Eridania Beghin	720	713	- 0,97	- 15,11
Essilor Intl	1268	1250	- 1,10	[illegible]
Essilor Intl ADP	950	940	- 1,05	[illegible]
Esso	595	595	—	[illegible]
Eurafrance	2025	2023	- 0,09	[illegible]
Euro Disney	12,20	12,40	+ 1,63	[illegible]
Europe 1	1065	1055	- 0,93	[illegible]
Eurotunnel	8,25	8,20	- 0,60	[illegible]
Filipacchi Medias	983	972	- 1,11	[illegible]
Fimalac	438	434,10	- 0,89	[illegible]
Finextel	76,30	75	- 1,70	[illegible]
Fives-Lille	456	453	- 0,65	[illegible]
Fromageries Bel	4650	4605	- 0,96	[illegible]
Galeries Lafayette	1548	1546	- 0,12	[illegible]
CAN	126,50	126	- 0,39	[illegible]
Gascogne (B)	444	442	- 0,45	[illegible]
Gaumont #	370	370	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2100	2080	- 0,95	[illegible]
Geophysique	335	330	- 1,49	[illegible]
G.F.C.	397,60	398	+ 0,10	[illegible]
Groupe Andre S.A.	398	395	- 0,75	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	89	88,50	- 0,56	[illegible]
GTM-Entrepose	311,60	299,50	- 3,88	[illegible]
Guilbert	700	700	—	[illegible]
Guyenne Gascogne	1851	1848	- 0,16	[illegible]
Havas	349,30	350	+ 0,20	[illegible]
Havas Advertising	540	538	- 0,37	[illegible]
Imetal	694	690	- 0,57	[illegible]
Immeubl.France	337	338	+ 0,29	[illegible]
Ingenico	64	62,05	- 3,04	[illegible]
Interbail	220	220	—	[illegible]
Intertechnique 1	528	538	+ 1,89	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	630	630	—	[illegible]
Labinal	688	675	- 1,88	[illegible]
Lafarge	298,40	296,20	- 0,73	[illegible]
Lagardere	121,60	121	- 0,49	[illegible]
Lapeyre	282	277	- 1,77	[illegible]
Lebon	182	183	+ 0,54	[illegible]
Legrand	821	811	- 1,21	[illegible]
Legrand ADP	513	525	+ 2,33	[illegible]
Legris Indust.	194	191,10	- 1,49	[illegible]
Locindus	712	712	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
L'Oreal	1563	[illegible]	- 0,31	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1127	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Lyonnaise Eaux	460,90	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Marine Wendel	449	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Metaleurop	52,50	52	- 0,95	[illegible]
Metrologie Inter.	13,50	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	238,90	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Moulinex	91,50	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Nord-Est	133,80	[illegible]	- 2,09	[illegible]
Nordon (Ny)	350	[illegible]	- 1,42	[illegible]
NRJ #	599	[illegible]	- 3,17	[illegible]
OLIPAR	71,20	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Paribas	310	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Pathe	1210	[illegible]	—	[illegible]
Pechiney	210,70	[illegible]	- 1,04	[illegible]
Pernod-Ricard	305	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Peugeot	600	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1721	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	375	[illegible]	—	[illegible]
Poliet	517	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Primagaz	549	[illegible]	+ 1,82	[illegible]
Promodes	1284	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Publicis	373	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	123	[illegible]	—	[illegible]
Renault	113,90	112,40	- 1,31	[illegible]
Rexel	1290	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Rhone Poulenc A	130	129	- 0,76	+ 22,09
Rochette (La)	30,80	30	- 2,59	- 8,95
Roussel Uclaf	1135	1135	—	+ 36,26
Rue Imperiale(Ly)	4350	4395	+ 1,03	+ 24,46
Sade (Ny)	178	176	- 1,12	+ 1,69
Sagem SA	2982	2979	- 0,10	+ 8,32
Saint-Gobain	616	612	- 0,64	+ 30,69
Saint-Louis	1259	1241	- 1,42	+ 4,58
Salomon (Ly)	4360	[illegible]	- 0,11	+ 52,80
Salvepar (Ny)	394	400	+ 1,52	+ 37,38
Sanofi	376	376,70	+ 0,18	+ 28
Sat	1654	1640	- 0,84	- 8,07
Saupiquet (Ns)	780	786	+ 0,76	+ 27,80
Schneider SA	229,50	226	- 1,52	+ 38
SCOR	194	194,20	+ 0,10	+ 26,82
S.E.B.	865	868	+ 0,34	+ 40,88
Sefimeg	345,60	347,50	+ 0,54	+ 6,02
SEITA	215	211,50	- 1,62	+ 19,25
Selectibanque	95	95,50	+ 0,52	- 4,59
SFIM	990	980	- 1,01	+ 15,29
SGE	97,50	97,30	- 0,20	- 9,48
Sidel	305,10	302	- 1,01	- 20,33
Simco	410	413,90	+ 0,95	- 10,98
S.I.T.A.	1105	1110	+ 0,45	+ 29,22
Skis Rossignol	1932	[illegible]	- 0,62	+ 40,07
Sligos	465	455	- 2,15	+ 12,62
Societe Gale A.	553	547	- 1,08	- 9,58
Sodexho	2354	2275	- 3,35	+ 57,98
Sommer-Allibert	134,50	130,10	- 3,27	[illegible]
Sophia	195,50	195	- 0,25	- 5,79
Spir Communication	481	490	+ 1,87	+ 9,19
Strafor Facom	367,90	365	- 0,51	+ 40,22
Suez	174,90	[illegible]	- 0,80	- 14,30
Synthelabo	406,50	[illegible]	+ 0,34	+ 32,05
Technip	438,50	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Thomson-CSF	136,30	135	- 0,95	[illegible]
Total	355,70	353	- 0,75	+ 6,86
UAP	101	[illegible]	- 0,89	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
UFB Locabail	450	[illegible]	—	+ 12,98
UGC DA (M)	280	[illegible]	- 1,07	+ 25,73
UIC	62,45	[illegible]	—	+ 6,02
UIF	405	[illegible]	—	- 4,48
UIS	155,70	[illegible]	- 1,73	+ 17,69
Unibail	519	[illegible]	+ 1,15	+ 3,75
Union Assur.Fdal	597	[illegible]	+ 1,34	+ 3,41
Usinor Sacilor	70	[illegible]	- 1,78	+ 6,17
Valeo	262,90	[illegible]	- 0,34	+ 15,52
Vallourec	195	[illegible]	—	+ 12,06
Via Banque	141	[illegible]	- 0,70	- 6,04
Worms & Cie	257,90	[illegible]	- 1,89	+ 9,28
Zodiac ex.dt divid	1187	[illegible]	—	+ 55,36
Elf Gabon	993	[illegible]	+ 1,40	+ 17,22

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	280,70	286,30	+ 1,99	+ 29,54
Adidas AG #	440	439,40	- 0,13	+ 71,64
American Express	227,50	226,50	- 0,43	+ 11,57
Anglo American #	280	277,10	- 1,03	- 4,84
Amgold #	463	—	—	+ 19,60
Arjo Wiggins App.	13,80	13,90	+ 0,72	+ 6,51
A.T.T. #	278,10	278,10	—	- 12,27
Banco Santander #	250	248,60	- 0,56	+ 4,67
Barrick Gold #	145	145	—	+ 13,90
B.A.S.F. #	139,30	140,80	+ 1,07	+ 28
Bayer #	174,40	175	+ 0,34	+ 34,09
Blenheim Group	31,70	32,25	+ 1,73	+ 71,54
Cordiant PLC	8,55	8,75	+ 2,33	+ 30,59
Crown Cork ord.	235	230,30	- 2	—
Crown Cork PF CV	230	231	+ 0,43	—
Daimler Benz #	267	268,30	+ 0,48	+ 7,90
De Beers #	145	145,90	+ 0,62	- 0,68
Deutsche Bank #	255,90	256	+ 0,03	+ 9,40
Dresdner Bank #	140,10	141,40	+ 0,92	+ 7,77
Driefontein #	67,85	66,90	- 1,40	+ 8,78
Du Pont Nemours #	415,40	414,90	- 0,12	+ 21,92
Eastman Kodak #	389,50	382,80	- 1,72	+ 16
East Rand #	3,16	3,07	- 2,84	+ 18,07
Echo Bay Mines #	52,05	52	- 0,09	+ 3,89
Electrolux #	270,90	—	—	+ 34,77
Ericsson #	106	106,50	+ 0,47	+ 12,10
Exxon Corp. #	414,10	411	- 0,74	+ 3
Ford Motor #	169	168,40	- 0,35	+ 20,19
Freegold #	54,25	54,15	- 0,18	+ 45,17
Gencor Limited #	16,60	16,95	+ 2,10	- 0,29
General Elect. #	430	421	- 2,09	+ 16,94
General Motors #	260	259,80	- 0,07	+ 6,82
Cie Belgique #	392,20	368,50	- 6,04	- 7,87
Grd Metropolitan	35	34,35	- 1,85	- 3,78
Guinness Plc #	37	37	—	+ 4,51
Hanson Plc	13	13,25	+ 1,92	- 11,66
Harmony Gold #	50,50	49,90	- 1,18	+ 15,50
Hitachi #	47,50	47,95	+ 0,94	- 4,10
Hoechst #	174	174,40	+ 0,22	+ 31,32
I.B.M # ■	574	566	- 1,39	+ 29,22
I.C.I #	61,20	61	- 0,32	+ 7,96
Ito Yokado #	286,50	285,50	- 0,34	+ 6,08
Matsushita #	87,75	88	+ 0,28	+ 11,53
Mc Donald's #	241	240,50	- 0,20	+ 8,92
Merck and Co #	340	339,50	- 0,14	+ 4,94
Mitsubishi Corp. #	62,10	62,30	—	+ 3,50
Mobil Corporat. #	566	560	- 1,06	+ 0,90
Morgan J.P. #	452,50	453	+ 0,11	+ 17,96
Nestle SA Nom. #	5960	5940	- 0,33	+ 9,19
Nipp. MeatPacker #	69,60	—	—	- 5,30
Nokia A	199	198	- 0,50	+ 4,21
Norsk Hydro #	227,70	228	+ 0,13	+ 11,70
Petrofina #	1562	1564	+ 0,12	+ 2,89
Philip Morris #	532	478	- 10,15	+ 9,08
Philips N.V #	165,10	167,50	+ 1,45	- 4,61
Placer Dome Inc #	124,10	124	- 0,08	+ 6,62
Procter Gamble #	452	444,90	- 1,57	+ 8,51
Quilmes	248	248	—	+ 15,54
Randfontein #	33,50	33,10	- 1,19	+ 0,60
Rhone Poul.Rorer # ■	339,60	—	—	+ 32,55
Royal Dutch #	760	755	- 0,65	+ 10,21
R.T.Z #	73,05	73,05	—	+ 4,35
Sega Enterprises	223	224,10	+ 0,49	- 13,80
Saint-Helena #	31	31,60	+ 1,93	+ 14,79
Schlumberger #	429,50	427,20	- 0,30	+ 26,31
SGS Thomson Micro.	190	189,10	+ 0,58	+ 0,85
Shell Transport #	72,05	72	- 0,06	+ 13,74
Siemens #	268,50	268,70	+ 0,07	+ 0,56
Sony Corp. #	320,50	320,10	- 0,12	- 8,87
Sumitomo Bank #	91,50	91,50	—	- 13,67
T.D.K #	287	289,10	+ 0,73	+ 15,17
Telefonica #	90,60	87,80	- 3,09	+ 30,84
Toshiba #	33,60	33,80	+ 0,59	- 13,33
Unilever #	715	716	+ 0,13	+ 4,67
United Technol. #	585	593	+ 1,36	+ 29,75
Vaal Reefs #	425	—	—	+ 32,39
Volkswagen A.G #	1799	1799	—	+ 9,96
Volvo (act.B) #	106,80	107,50	+ 0,65	+ 26,05
Western Deep #	189	187	- 1,05	+ 16,65
Yamanouchi #	105,80	105,30	- 0,47	+ 3,23
Zambia Copper	2,72	2,72	—	+ 57,22

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 12 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,52	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,70	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,93	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,20	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,82	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,61	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,38	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,08	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,90	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,40	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	113,87	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,53	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,80	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,23	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,54	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,92	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,70	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,62	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,74	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,28	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	105,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,87	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,62	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,78	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	116,78	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,30	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	922	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	176,40	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	503	[illegible]
B.N.P.Intercont.	440	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	359	[illegible]
Ceragen Holding	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	349	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem	357,20	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	780	[illegible]
Darblay ◆	485	[illegible]
Didot Bottin	790	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	4557	[illegible]
Ecia	703	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1100	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	715	[illegible]
Fidel	32,10	[illegible]
Finalens	353	[illegible]
F.I.P.P. ◆	125	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	[illegible]
Fonciere Euris	203,50	[illegible]
Foncina # ◆	407,60	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1220	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim	155	[illegible]
Gevelot	880	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	328	[illegible]
Immobail	100	[illegible]
Immobanque	549	[illegible]
Lucia ◆	57	[illegible]
Monoprix ◆	145	[illegible]
Metal Deploye ◆	350	[illegible]
Mors #	12,50	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	64	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	231	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1300	[illegible]
Parfinance	206	[illegible]
Paris Orleans	257	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1300	[illegible]
Promodes (CI) ◆	944	[illegible]
PSB Industries Ly ◆	362	[illegible]
Rougier #	400	[illegible]
Saga	125,10	[illegible]
Salins du Midi	440	[illegible]
Silic	696	[illegible]
S.I.P.H. ◆	220,50	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3985	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	[illegible]
Sovabail ◆	299,10	[illegible]
Taittinger	1595	1540
Tour Eiffel	275	275
Vicat	435,10	434,90

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,20
Commerzbank AG	1181	1123
Fiat Ord	18	18,05
Gevaert	302	302
Gold Fields South	155	155
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47,50	47,50
Ottomane(cie Fin.)	340	340
Robeco	373,70	373,10
Rodamco N.V.	140	140,50
Rolinco	402,30	402,30
Solvay SA	2995	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 12 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	54,05	[illegible]
AFE #	468	[illegible]
Aigle #	183,90	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	121	[illegible]
Altran Techno. #	1667	[illegible]
Montaignes P.Gest ◆	700	[illegible]
Assystem #	524	[illegible]
Bque Picardie (Li)	542	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	230	[illegible]
Bque Vernes	355	[illegible]
Beneteau #	568	[illegible]
B I M P	69	[illegible]
Boiron (Ly) #	614	[illegible]
Boisset (Ly)#	264,90	[illegible]
But S.A.	339	[illegible]
Cardif SA	657	[illegible]
C.E.E #	229	[illegible]
CEGEP #	230	[illegible]
Cermex # (Ly)	335	[illegible]
CFPI #	208,90	[illegible]
Change Bourse (M)	255	[illegible]
Christ.Dalloz #	1490	[illegible]
CNIM CA#	183,30	[illegible]
Codetour	305	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	355	[illegible]
Conflandey S.A.	280,10	[illegible]
C.A.Haute Normand.	366	[illegible]
C.A. Paris IDF	779	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	344	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	260,20	[illegible]
Creeks ◆	50	[illegible]
Devanlay	470	[illegible]
Devernois (Ly)	465	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	65	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	261	[illegible]
Europ Propulsion	500	[illegible]
Expand s.a	251	[illegible]
Factorem	775	[illegible]
Faiveley #	316	[illegible]
Finacor	96,80	[illegible]
Fininfo	557	[illegible]
Fructivie	600	[illegible]
Gautier France #	266	[illegible]
Gel 2000	99,50	[illegible]
GFI Industries #	564	[illegible]
Girodet (Ly) #	41	[illegible]
GLM S.A.	294	[illegible]
Grandoptic.Photo #	645	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	150	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	298,50	[illegible]
Hermes internat.1#	1252	[illegible]
Hotel Dubois ◆	428,90	[illegible]
ICBT Groupe #	223	[illegible]
I.C.C.	146	[illegible]
Idianova	76	[illegible]
Int. Computer # ◆	117,10	[illegible]
IPBM	82	[illegible]
M6-Metropole TV	550	[illegible]
Manitou #	565	[illegible]
Manutan	430	[illegible]
Marie Brizard	1055	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	219,10	[illegible]
Meceler (Ly) ◆	75	[illegible]
MGI Coutier	222,50	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	78,30	[illegible]
Naf-Naf #	66	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	695	[illegible]
Onet #	860	[illegible]
Paul Predault #	165,50	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	98,50	[illegible]
Pochet	931	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	238	[illegible]
Radiall #	540	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	181,20	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1070	[illegible]
Robertet #	1179	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	429	[illegible]
Securidev #	74,10	[illegible]
Smoby (Ly)#	558	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	110	[illegible]
Sofibus ◆	357	[illegible]
Sogepag # ◆	136	[illegible]
Sogeparc (Fin)	645	[illegible]
Sopra	289	[illegible]
Steph.Kelian #	69,80	[illegible]
Sylea	515	[illegible]
Teisseire-France	209	[illegible]
TF1-1	572	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	250	[illegible]
Trouvay Cauvin #	73	[illegible]
Unilog	535	[illegible]
Union Fin.France	485	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	123,10	[illegible]
Vilmorin et Cie #	491,60	[illegible]
Virbac	630	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 12 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	115
Coil	250	250
Electronique D2	400	400
FDM Pharma n.	190	188
Genset	249	245
High Co. ◆	223,90	223,90
Infonie	230	241
Joliez-Regal	94,95	94,85
Mille Amis	109,90	109,90
Picogiga	131	132
Proxidis	68	68
Stelax	5,20	5,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 12 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	56	56
Mumm ◆	1360	1360
Nobel ◆	150	150
Sté lecteurs du Monde ◆	200	200

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détache; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	118,63	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2428,18	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9491,97	[illegible]
Arbitr. Première ◆	9154,05	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◆	17400,83	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	860007	860007
Natio Court Terme	13814	13814
Natio Court Terme2	375251	375251
Natio Epargne	2184,56	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15740,69	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2276,03	[illegible]
Natio Ep. Obligations	215,25	[illegible]
Natio Epargne Retraite	132,09	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10679,18	[illegible]
Natio Epargne Valeur	543,62	[illegible]
Natio France Index	1078,42	[illegible]
Natio Immobilier	1182,60	[illegible]
Natio Inter	1858,70	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5363,71	5363,71
Natio Opportunités	155,46	[illegible]
Natio Patrimoine	1488,64	[illegible]
Natio Perspectives	1206,02	[illegible]
Natio Placements C/D	76856,90	[illegible]
Natio Revenus	1078,72	[illegible]
Natio Sécurité	11642,49	11642,49
Natio Valeurs	1019,57	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	89855,63	[illegible]
Oblig. tres caté. ◆	235,81	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D ◇	628,41	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	851,40	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2180,89	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	300	[illegible]
Sicav Associations C ◇	2373,33	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19110,62	19110,62
Mutual. dépôts Sicav C ◆	18396,65	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	205,47	[illegible]
Ecur. Capicourt C ◆	221,79	[illegible]
Ecur. Capitalisation C ◆	227,38	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10334,71	[illegible]
Ecur. Expansion C ◆	80510,84	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	2864,94	[illegible]
Ecur. Investis. D ◆	169,20	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11023,63	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D ◇	12749,14	12749,14
Ecur. Trésorerie C/D ◇	313,59	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◆	1982	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◆	192,34	192,34
Géoptim C ◇	11718,68	[illegible]
Horizon C ◇	1673,96	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◆	98,64	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◆	11367,62	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◆	11588,77	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12040,18	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116565,44	[illegible]
Atout Amérique	135,01	[illegible]
Atout Asie	97,21	[illegible]
Atout Futur C	584,52	[illegible]
Atout Futur D	557,57	[illegible]
Coexis	1830,73	[illegible]
Dieze	1876,42	[illegible]
Elicash ◇	924569,92	[illegible]
Epargne-Unie	164,79	[illegible]
Eurodyn	1787,37	[illegible]
Indicia ◆	1209,52	[illegible]
Moné.JC ◇	11658,74	[illegible]
Moné.JD ◇	11658,74	[illegible]
Oblifutur	499,67	[illegible]
Oraction	1671,97	[illegible]
Proficius	978,16	[illegible]
Revenu-Vert	1190,37	[illegible]
Sévéa ◆	105,14	[illegible]
Synthésis	16214,54	[illegible]
Uni Foncier	1204,82	[illegible]
Uni France	647,90	[illegible]
Uni Garantie C	1728	[illegible]
Uni Garantie D	1404,98	[illegible]
Uni-Régions	1573,33	[illegible]
Univar C ◇	302,17	[illegible]
Univar D ◇	296,43	[illegible]
Univers Actions	183,13	[illegible]
Univers-Obligations	2190,24	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	545,48	529,59
Francic Pierre	115,07	[illegible]
Francic Régions	1629,62	1582,16
CIC PARIS		
Cicamonde	1260,59	1223,87
Converticic	347,43	342,30
Ecocic	1396,56	1355,88
Oblicic Mondial	3342,25	3292,86
Oblicic Régions	1135,93	1119,14
Rentacic	163,98	161,56
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1320,70	1307,62
Lion 20000	16791,26	16791,26
Lion Association	11245,47	11245,47
Lion Plus	1425,71	1397,75
Lion Trésor	2356,51	[illegible]
Oblilion	1822,96	[illegible]
Sicav 5000	560,09	549,11
Slivafrance	936,40	918,04
Slivam	469,83	460,62
Slivarente	226,88	222,43
Slivinter	579,69	568,32
Trilion	5244,39	5177,03
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2057,67	2017,34
Créd.Mut.Act.France	126,26	122,88
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	870,52	870,52
Créd.Mut.Ep.Ind. C	100,47	97,78
Créd.Mut.Ep.J	22451,25	22451,25
Créd.Mut.Ep.long.T.	232,12	225,91
Créd.Mut.Ep.Monde	1189,94	1158,09
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1733,01	1699,03
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,52	1080,90
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	694,57	664,66
Saint-Honoré Capital	18122,57	17994,79
St-Honoré March. Emer.	603,17	577,20
St-Honoré Pacifique	759,89	727,17
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1796,18	1796,18
Stratégie Actions	934,73	898,78
Stratégie Rendement	1799,20	1742,57
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◆	782,02	762,95
Amplitude Monde D ◆	761,83	743,25
Amplitude Europe C ◆	110,27	107,58
Elanciel D ◇	125,98	122,91
Emergence Poste D ◆	107,99	105,36
Géobilys C ◇	622,67	613,47
Géobilys D ◇	594,30	585,52
Intensys C ◇	114,40	114,23
Intensys D ◇	109,54	109,38
Latitude C ◆	145,11	145,11
Latitude D ◆	136,52	136,52
Oblitys D ◆	585,26	576,61
Plénitude D ◆	153,43	149,69
Poste Gestion C ◆	43404,50	43404,50
Revenus Trimestr. D ◆	5331,21	5278,43
Solstice D ◇	2350,35	2344,49
Thésora C ◇	923,18	914,04
Thésora D ◇	840,31	831,99
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37111,64	37111,64
Actimonétaire D	31586,42	31586,42
Cadence 1 D	1061,68	1051,17
Cadence 2 D	1049,35	1038,96
Cadence 3 D	1053,16	1042,73
Capimonétaire C	2009,64	2007,63
Capimonétaire D	1867,23	1865,36
Capioblig C	8515,46	8431,15
Interoblig C	6476,87	6412,74
Intersélection France D	567,53	556,40
S.G. France opport. C	1638,75	1606,62
S.G. France opport. D	1580,31	1549,32
Sogenfrance C	1472,74	1443,86
Sogenfrance D	1359,17	1332,52
Sogépargne D	313,95	310,82
Soginter C	1766,49	1731,85
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1221,30	1174,33
Sogeliance D ◆	1618,24	1602,22
Sogenfrance Tempo D ◆	141,01	141,01

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

AUTOMOBILISME Le Canadien Jacques Villeneuve a remporté sur Williams-Renault le Grand Prix de Hongrie de formule 1, dimanche 11 août, sur le Hungaroring, près de Budapest. Il devance son coéquipier britannique Damon Hill et Jean Alesi sur Benetton-Renault. ● L'ÉCURIE WILLIAMS assure avec ce doublé, le cinquième de la saison, son huitième titre de champion du monde des constructeurs. C'est un succès personnel pour le Britannique Frank Williams, un ancien pilote qui dirige cette écurie malgré les graves séquelles d'un accident de la circulation. ● LE CIRCUIT de Budapest a, une nouvelle fois, démontré la quasi-impossibilité de dépassement sur certains circuits. Des mesures sont en préparation à la Fédération internationale de l'automobile pour remédier à cette situation, qui porte préjudice à l'intérêt médiatique de la formule 1.

A Budapest, l'écurie Williams consacre sa suprématie par un doublé

Le Canadien Jacques Villeneuve et son coéquipier britannique, Damon Hill, permettent à l'équipe anglaise de remporter pour la huitième fois le championnat des constructeurs, et au motoriste Renault d'être couronné pour la cinquième fois consécutive

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Chez les Williams, on reçoit peu, on n'aime pas beaucoup la musique pendant le travail et on ne fait la fête que dans les grandes occasions. Dimanche 11 août, on s'apprêtait cependant à mettre les petits plats dans les grands autour de Frank Williams, directeur de l'écurie qui porte son nom, avant de repartir pour l'Angleterre. Le Grand Prix de Budapest venait de s'achever en apothéose sur la victoire du Canadien Jacques Villeneuve, suivi à moins d'une seconde par son coéquipier, le Britannique Damon Hill.


FORMULE 1

Avant la course, il ne manquait que deux points à l'écurie anglaise pour être mathématiquement assurée du titre de champion du monde des constructeurs de formule 1. Ses deux pilotes lui en ont apporté seize. Ce nouveau doublé, le cinquième de la saison, confirme l'extraordinaire suprématie des monoplaces animées par le moteur Renault. Seule l'écurie McLaren, avec Alain Prost et Ayrton Senna, avait à ce point dominé le plus exigeant des sports mécaniques. Avec déjà dix victoires en douze courses, Frank Williams s'apprête sans doute à faire presque aussi bien que Ron Dennis à la fin des années 80.

Même si le titre ne pouvait lui échapper, Frank Williams avait mis une condition pour laisser son équipe le fêter avec lui. Quelques points et une première place ne suffisaient pas. Ses deux voitures devaient passer la ligne en tête. Pour obtenir ce résultat, les stands se sont fermés un peu plus aux opportuns, et les mécaniciens ont travaillé avec encore plus d'acharnement.

Michael Schumacher, le pilote allemand champion du monde en titre, a été le seul à empêcher l'équipe Williams de tout gagner à Budapest. Il a placé sa Ferrari en pole position, puis en tête de la course pendant quelques tours. Jacques Villeneuve puis Damon Hill, retardé par un mauvais départ depuis la première ligne, ont mis à profit les arrêts au stand pour laisser le double champion du monde loin derrière eux avant que sa voiture rouge ne soit, une nouvelle fois, victime d'un problème mécanique.

Car cette année qui voit le triomphe des Williams est aussi la plus ingrate pour les autres écuries. Même le moteur Renault ne vient à casser que chez Benetton pour priver, une nouvelle fois, l'Autrichien Gerhard Berger du bénéfice d'une belle course.

UN VISAGE DUR

Frank Williams n'a cure des difficultés des autres écuries. La défaite de l'an dernier face à Benetton lui a laissé un goût amer après ses trois titres entre 1992 et 1994. *« Nous étions si sûrs d'avoir la meilleure voiture que nous avons très mal pris cet échec*, explique Richard Stanford, le directeur sportif. *Frank nous a tout de suite demandé d'analyser nos faiblesses. Nous avons donc passé l'hiver à améliorer notre efficacité dans les stands et dans les ravitaillements. »*

Aucun membre de l'équipe n'a moins de quatre ans d'ancienneté. Et le plus âgé est depuis quinze ans au service de Frank Williams. Chacun a été choisi parmi des centaines de candidats pour ses compétences professionnelles et a dû passer quelques mois dans la cellule chargée des essais. La poignée de main que leur adresse chaque matin Frank Williams en arrivant sur un circuit est devenue indispensable à ces hommes souvent burinés : *« Nous l'appelons tous par son prénom. Frank n'est pas l'homme froid qu'on imagine*, explique « Dickie » Stanford. *C'est lui qui sait nous détendre pour que nous mettions à profit nos réunions pour nous dire tout ce qui ne va pas et pour trouver des solutions. »*

Depuis dix ans, depuis un terrible accident sur une route du Var après une séance d'essais de ses F 1 sur le circuit du Castellet, Frank Williams est tétraplégique. Cet ancien pilote de monoplace, âgé de cinquante-quatre ans, souffre à chaque instant. Son visage immobile en a pris une dureté inquiétante. Seule l'excitation de la course l'anime vraiment. *« C'est son destin tragique qui est sans doute à l'origine de sa réussite*, dit de lui avec une réelle émotion Christian Contzen, directeur général de Renault-Sport. *Depuis six ans que nous lui fournissons des moteurs, j'ai compris que toute l'énergie qui lui reste est soumise au service de sa détermination. Sa raison d'être reste sa passion de la victoire dans la course automobile. »*

Pour obtenir les succès qui sont le seul gage de pérennité de son entreprise, Frank Williams a fait plusieurs paris. Son écurie a toujours été à la pointe de la technologie. *« Il demande aux ingénieurs d'apporter les solutions les plus innovantes*, explique Denis Chevrier, ingénieur motoriste dans l'équipe. *C'est aussi lui qui a le mieux interprété le règlement en matière de protection autour des pilotes. »*

Pour réaliser ses idées audacieuses, Frank Williams a su parfaitement s'entourer. Adrian Newey dessine et réalise, depuis plusieurs saisons, les châssis les plus efficaces. Patrick Head est un directeur technique bourru, qui gère à merveille la compétition de plus en plus acharnée entre Damon Hill et Jacques Villeneuve pour le titre de champion du monde.

Lorsque le feu passe au vert et jusqu'au drapeau à damier toute l'équipe Williams se serre dans le stand autour du fauteuil roulant. La passion de la course supprime alors toutes les différences entre ces hommes. Comme Frank Williams, ils n'ont alors de sourire que pour la victoire. Car cet homme diminué, dont le nom vient une nouvelle fois de marquer l'histoire du sport automobile, fut avant tout un sportif : *« J'adore ce que je fais, mais si je continue à faire ce métier dans des conditions aussi difficiles, c'est parce que chaque titre m'apporte de nouvelles joies. »*

Christophe de Chenay

On ne dépasse pas

Après le Grand Prix d'Allemagne, il y a deux semaines, celui de Hongrie a, une nouvelle fois, montré la difficulté et même la quasi-impossibilité des dépassements, malgré les différences de vitesse entre les voitures. Le tracé des circuits n'est pas toujours en cause puisque, à Hockenheim, les vitesses étaient très élevées... et beaucoup plus lentes sur le tracé sinueux et poussiéreux du Hungaroring. La Fédération internationale de l'automobile (FIA) s'apprête à prendre, pour 1998, des mesures pour faciliter les dépassements. Les essais réalisés dans les laboratoires de la FIA viennent de montrer qu'elles ne devront pas porter sur l'aérodynamique, mais sur l'endurance des voitures. Les dimensions des pneus seront probablement réduites, pour allonger les distances de freinage.

Les Girondins de Bordeaux misent sur les vrais copains

Après l'ère Afflelou, Jean-Louis Triaud et Jean-Didier Lange veulent rendre au club sa sérénité

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Dans le paddock, la petite cour intérieure où seule la direction du club, ses partenaires et les joueurs sont acceptés, Jean-Louis Triaud, successeur du lunetier Alain Afflelou, et Jean-Didier Lange, président de l'association des Girondins, affichaient, samedi 10 août, un sourire modeste, après la rentrée victorieuse des Marine et Blanc contre Le Havre (1-0). Cinq ans après leur arrivée au club, ces deux jeunes quinquagénaires, anciens copains de lycée, se retrouvent à la tête d'une des cinq ou six équipes espérant décrocher un accessit dans le championnat de première division.


FOOTBALL

Viticulteur prospère et avocat discret, ces deux hommes, proches du club depuis des années, *« puisque Bordeaux n'est qu'un gros village »*, ont toujours préféré les révolutions de velours aux putschs sanglants. En novembre 1991, alors que Bordeaux découvre avec stupéfaction les tours de passe-passe de Claude Bez, Jean-Didier Lange sauve le club de la liquidation judiciaire. Jean-Louis Triaud devient administrateur de l'association. Le duo devient trio avec la venue d'Alain Afflelou, que les deux dirigeants connaissent depuis une vingtaine d'année.

Mais cette amitié de longue date ne résistera pas aux jeux de pouvoir que suscite le football professionnel. La séparation du printemps n'en sera que plus douloureuse. Marqués par cette rupture, les complices souhaitent retrouver une sérénité trop souvent troublée par des personnalités controversées. Dans l'immédiat, le club peut se passer d'un sponsor de poids. Les Girondins abordent le championnat nantis d'un budget d'environ 120 millions de francs, produit d'une place de finaliste en coupe de l'UEFA et de la vente d'une large part de l'ancien effectif. Sereins pour les dix-huit prochains mois, les Girondins devront cependant tirer un trait sur les 25 millions de francs que rapporte en moyenne un honnête parcours européen. Une deuxième année sans place européenne obligerait *« à compter sévèrement »*, estime Jean-Didier Lange.

« LES PRÉSIDENTS PASSENT »

La prudence est donc de mise. D'autant que les Girondins peinent toujours à susciter l'enthousiasme d'un microcosme local frileux. Déjà, Henri Martin, président des Girondins dans les années 60 et beau-père de Jean-Louis Triaud, n'était pas parvenu à convaincre le syndicat des vins de Bordeaux d'investir dans le club, sous prétexte que l'appellation de l'équipe suffisait largement à la promotion de leurs produits. Le sponsor maillot du club, Waïti, du nom d'une boisson d'un groupe régional, William Pitters, n'a été annoncé que le jour du premier match. Le tumulte provoqué autour d'Alain Afflelou a même effrayé certains sponsors, discrètement nommés *« les dissidents »*, qui tentent de négocier les tarifs des loges réservées aux partenaires.

Dans ce contexte à nouveau feutré, Jean-Louis Triaud et Jean-Didier Lange se veulent modestes. *« Les présidents passent, le club reste, et il y a bien d'autres choses dans la vie, comme la famille »*, répond Jean-Louis Triaud à ceux qui sondent ses ambitions. *« L'heureux époux de la propriétaire de trois vignobles »* dirige une entreprise de quarante-huit salariés.

Comblé, Jean-Louis Triaud n'entend pourtant pas rester un gagne-petit. *« Bien sûr, je suis jaloux de l'Olympique de Marseille*, explique-t-il. *Ils sortent à peine la tête de l'eau et déjà les plus grands courent après eux. »* Une convoitise partagée par Jean-Didier Lange. *« Il n'y a jamais eu de grande entreprise, comme en ce moment Canal Plus ou Adidas, dans le capital des Girondins. Evidemment, à titre d'exemple, si les dirigeants de TF 1 voulaient concurrencer Canal Plus, nous les recevrions avec un tapis rouge. »*

En attendant, les Girondins doivent d'abord convaincre sur le terrain et effacer des mémoires leur médiocre seizième place en championnat la saison passée. Samedi, Rolland Courbis a prouvé qu'il avait réussi l'amalgame entre ses treize recrues. Mais, au Parc Lescure, seul un exploit digne de celui réalisé contre le Milan AC peut dérider la tribune centrale.

Les matches de championnat ne sont, pour une partie du public, que le prélude à un dîner mondain. Lorsque les jeunes du virage sud entonnent la chanson fétiche des supporteurs, *« Aux armes, nous sommes les Bordelais »*, les anciens abonnés semblent prendre peur. Mais, samedi, l'entrée de Jean-Pierre Papin en fin de rencontre a réussi à faire chavirer de bonheur tout le stade. Même la tribune d'honneur.

Fabrice Tassel

Les All Blacks ont fini par percer le mur dressé par l'Afrique du Sud

LE CAP
correspondance

Dans le genre opposition de styles, il est difficile d'imaginer aujourd'hui une affiche de rugby plus alléchante qu'un match entre les équipes d'Afrique du Sud et de Nouvelle-Zélande. La meilleure défense – les Springboks, champions du monde en titre – contre la meilleure attaque : le XV néo-zélandais. Comme au Cap samedi 10 août, cela donne des luttes intenses où la hargne des uns n'a d'égale que la volonté des autres de jouer à la main, d'élargir, et de chercher désespérément les intervalles. Les Néo-Zélandais ont emporté ce premier des quatre test-matches sur le sol sud-africain. Mais le score final (29-18) est flatteur, les All Blacks n'ayant pris le match en main que dans les dernières minutes.

Les attaques répétées des Néo-Zélandais sont longtemps venues mourir sur un mur de maillots verts, malgré des séquences époustouflantes de jeu en continu, comprenant jusqu'à dix phases. D'habitude, trois ou quatre suffisent pour déstabiliser une défense et créer le surnombre. Mais si les Blacks ont fait preuve d'une technicité et d'une maîtrise inégalées du ballon, les Sud-Africains, courageux et tenaces, ont réussi à former une ligne défensive solide. *« Malheureusement, il est très fatigant de défendre sans arrêt. Les Blacks ont su conserver le ballon, et ça finit par vous épuiser »*, confiait Gary Teichmann, le troisième ligne centre des Springboks.

« Notre stratégie a tenu le coup, remarquait Sean Fitzpatrick, le capitaine néo-zélandais. *Le début du match nous a secoués. Mais je savais que, si on persévérait, si on arrivait à enchaîner le jeu et à conserver le ballon, les intervalles finiraient par s'ouvrir, et les essais suivraient. »* Ils suivirent par Glen Osborne (70e) et Craig Dowd (78e). L'affront de la défaite à Ellis Park l'an passé, en finale de Coupe du monde, ne sera peut-être jamais entièrement lavé, mais les Néo-Zélandais ont montré que, même s'il faut attendre la dernière minute pour le prouver, le jeu d'attaque peut encore primer sur la défense.

Ian Borthwick

Afrique du Sud : 18 : 2 essais, de Japie Mulder (10e) et Os du Randt (26e) ; 1 transformation et 2 pénalités de Joel Stransky (3e, 43e).

Nouvelle-Zélande : 29 : 2 essais, de Glen Osborne (70e) et Craig Dowd (78e) ; 2 transformations et 5 pénalités de Mehrtens (8e, 36e, 59e, 67e, 81e).

Le classement de première division

1re journée

Marseille-Lyon	3-1
Nantes-Monaco	1-3
Bastia-Rennes	2-0
Caen-Lens	0-2
Nancy-Cannes	1-2
Nice-Auxerre	0-1
Bordeaux-Le Havre	1-0
Lille-Metz	1-0
Strasbourg-Paris-SG	0-1
Guingamp-Montpellier	0-0

Classement

	Points	G	P
1. Monaco	3	1	[illegible]
2. [illegible]	3	1	[illegible]
3. [illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	3	1	0
[illegible]	1	0	0
[illegible]	1	0	0
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
[illegible]	0	0	1
20. [illegible]	0	0	1

Les scores

		[illegible]	[illegible]
1	Paris-SG	0	0
2	Nancy	0	0
18	Lyon	0	4
19	Montpellier	0	5
20	Nice	1	0

Les buteurs
1 Drobnjak (Bastia) ... 2 buts

Les attaques
1 Marseille ... 3 buts
Monaco ... 3 buts

2e journée (vendredi 16 août) : Monaco-Montpellier (le 15 août) / Nantes-Guingamp / Rennes-Nice / Auxerre-Lille / Metz-Bordeaux / Le Havre-Marseille / Lyon-Strasbourg / Paris-SG-Caen / Lens-Nancy / Cannes-[illegible]

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Formule 1 : Grand Prix de Hongrie
1. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault), les 305,536 km en 1 h 46 min 21 s 134 ; 2. D. Hill (G-B, Williams-Renault), à 0 s 771 ; 3. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault), à 1 min 24 s 212 ; 4. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 1 tour ; 5. O. Panis (Fra., Ligier-Mugen Honda), à 1 tour ; 6. R. Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot), à 2 tours.
Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 79 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 62 ; 3. J. Alesi (Fra.), 35 ; 4. M. Schumacher (All.), 29 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 19.
Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 141 pts ; 2. Benetton-Renault, 51 ; 3. Ferrari, 38 ; 4. McLaren-Mercedes, 37 ; 5. Jordan-Peugeot, 15.

CYCLISME

Clasica San Sebastian (234 km)
1. U. Bolts (All., Telekom) ; 2. S. Cattai (Ita.) ; 3. M. Podenzana (Ita.) ; 4. R. Virenque (Fra.) ; 5. M. Fincato (Ita.) m.t.
Classement de la Coupe du monde : 1. J. Museeuw (Bel., Mapei), 112 pts ; 2. S. Zanini (Ita.), 86 ; 3. A. Gontchenkov (Rus.), 67.

FOOTBALL

Championnat de France D2
(première journée)

Le Mans - Châteauroux	1-1
Toulouse - Epinal	1-0
Amiens - Martigues	0-0
Saint-Brieuc - Toulon	1-2
Mulhouse - Gueugnon	1-2
Red Star - Perpignan	0-2
Louhans-Cuiseaux - Niort	0-0
Charleville - Lorient	2-1
Valence - Beauvais	1-0
Sochaux - Laval	2-0
Troyes - Saint-Etienne	2-2

Classement : 1. Perpignan et Sochaux, 3 pts ; 3. Charleville, Gueugnon et Toulon, 3 ; 6. Toulouse et Valence, 3 ; 8. Saint-Etienne et Troyes, 1 ; 10. Châteauroux et Le Mans, 1 ; 12. Amiens, Louhans-Cuiseaux, Martigues et Niort, 1 ; 16. Lorient, Mulhouse et Saint-Brieuc, 0 ; 19. Beauvais et Epinal, 0 ; 21. Laval et Red Star, 0.

GOLF

USPGA
1. M. Brooks (E-U), 68, 70, 69, 70 : 277 ; 2. K. Perry (E-U), 66, 72, 71, 68 : 277 ; 3. T. Tolles (E-U), 69, 71, 71, 67 : 278 ; 4. S. Elkington (Aus.), 67, 74, 67, 70 : 278 ; 5. J. Leonard (E-U), 71-66-72-70 : 279.

RUGBY

Tri Series

Afrique du Sud - Nouvelle-Zélande	18-29

Classement final : 1. Nouvelle-Zélande, 17 pts ; 2. Afrique du Sud et Australie, 6.

TENNIS

Tournoi de Cincinnati
● Simple messieurs
Finale : A. Agassi (E-U/n° 6) b. M. Chang (E-U/ n° 3) 7-6 (7/4), 6-4
Demi-finales : A. Agassi (E-U, n° 6) b. T. Muster (Aut., n° 2) 6-4, 6-1 ; M. Chang (E-U, n° 3) b. T. Enqvist (Suè.) 6-1, 2-6, 6-2.

Tournoi de Montréal
● Simple dames
Finale : M. Seles (E-U/n° 1) b. A. Sanchez (Esp/ n° 2) 6-1, 7-6 (7/2)

■ **GOLF : l'Américain Mark Brooks** a remporté, dimanche 11 août, l'USPGA, quatrième et dernier tournoi du Grand Chelem, à Louisville (Kentucky). Il a battu au premier trou du « barrage » son compatriote Kenny Perry. A l'issue des quatre tours, les deux joueurs se retrouvaient à égalité avec un total de *277*, soit onze sous le par. – *(AFP.)*

■ **ATHLÉTISME : le Kényan Daniel Komen** a échoué, dimanche 11 août, lors de la réunion de Monaco, de 5 centièmes (7 min 25 s 16) contre le record du monde du 3 000 m, détenu par l'Algérien Noureddine Morceli (7 min 25 s 11). La championne olympique Marie-José Pérec a remporté le 400 m en *49 s 18*, tandis que le Danois d'origine kényane, Wilson Kipketer, qui avait été privé d'une participation aux JO d'Atlanta, a remporté le 800 m dans l'excellent temps de 1 min 42 s 59.

■ **NATATION : le Russe Denis Pankratov** a pulvérisé, samedi 10 août à Mulhouse, le record mondial du 50 m papillon. Le champion olympique des 100 m et 200 m papillon a parcouru la distance en 23 s 68, détrônant l'Américain Byron Davis qui avait réalisé 24 s 05.

■ **FOOTBALL : Manchester United a remporté**, dimanche 11 août, à Wembley, la coupe du « Charity Shield », en battant Newcastle (4-0). Eric Cantona a inscrit le premier but avant d'en offrir deux autres à Nicky Butt et David Beckham. – *(Reuter.)*

■ ***Le Borussia Dortmund***, champion d'Allemagne en titre, a été éliminé de la Coupe d'Allemagne, dimanche 11 août, par le club amateur de Wattenscheid (4-3 après prolongations). Kaiserslautern, le tenant du titre, avait subi le même sort, samedi 10 août, en s'inclinant (1-0) devant un autre club régional, Greuther Fürth. – *(AFP.)*

■ **L'Argentin Diego Maradona** a annoncé, dimanche 11 août, qu'il quittait son club, Boca Juniors, laissant entendre qu'il pourrait même abandonner le football. Le joueur, qui est lié par contrat au Boca jusqu'en décembre 1997, a manqué un penalty crucial la semaine dernière face au Racing Club, *abandonnant ainsi toute chance pour le titre.* – *(Reuter.)*

Temps maussade sauf près de la Méditerranée

LA ZONE dépressionnaire sur le *nord de la France se décalera* lentement vers la Belgique et les Pays-Bas. Elle sera accompagnée d'une lente hausse du champ de pressions, mais le temps sera encore maussade sur une bonne partie du pays.

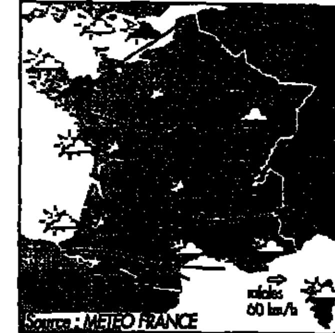
Mardi matin, le ciel sera couvert et pluvieux sur un quart nord-est du pays, c'est-à-dire les régions Nord-Picardie, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La pluie sera parfois modérée. Sur la Normandie, le Centre, le *Limousin*, l'Auvergne, la région Rhône-Alpes, le ciel sera très nuageux avec quelques pluies faibles intermittentes.

De la Bretagne aux Pays de la Loire, la région Poitou-Charentes, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le ciel sera parfois gris le matin puis, dans l'ensemble, nuages et éclaircies alterneront. Les nuages seront toutefois plus nombreux sur la chaîne des Pyrénées. Près de la *Méditerranée, les éclaircies* dominerons. Le vent d'ouest soufflera à 70 km/h en rafales sur le littoral varois.

Dans l'après-midi, il y aura peu de changements. Les pluies cesseront sur l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais en fin d'après-midi. Quelques ondées se produiront sur les Pyrénées. Le vent d'ouest faiblira en Méditerranée et tournera au sud-ouest.

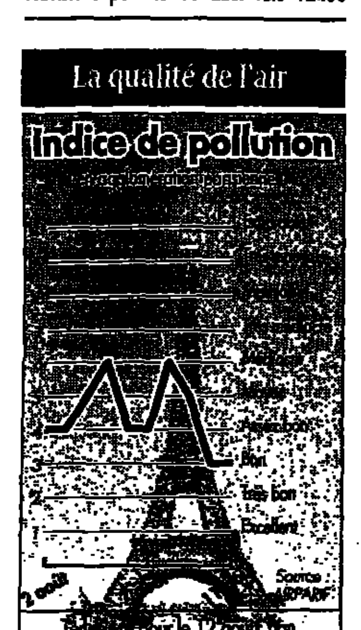
Les températures matinales seront de l'ordre de 12 à 15 degrés en général, localement de 16 à 19 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 19 à 22 degrés sur la moitié nord, et de 23 à 26 degrés sur la *moitié sud, localement de 26 à* 29 degrés près de la Méditerranée.

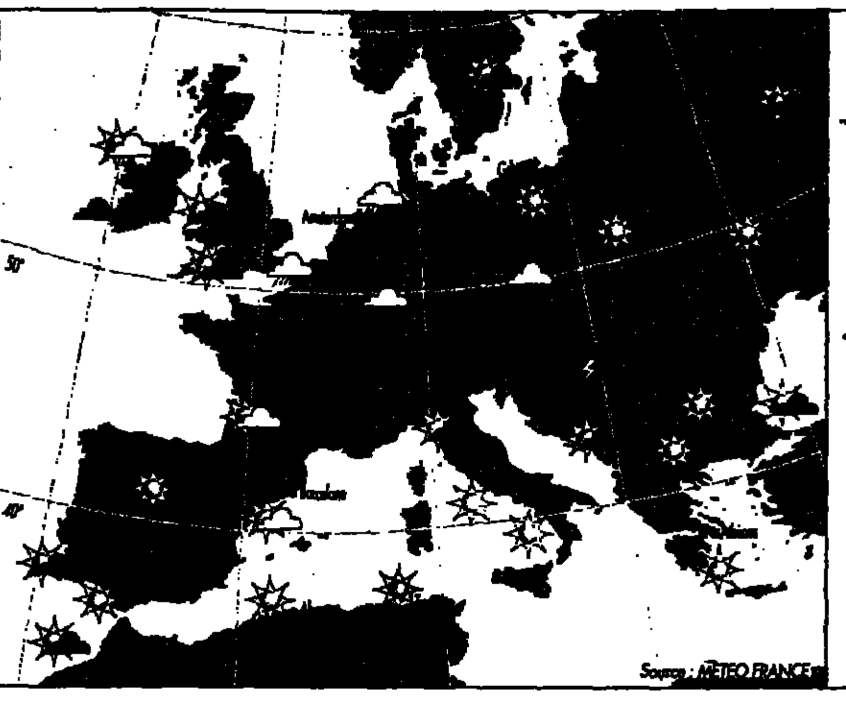
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 13 août vers 12h00

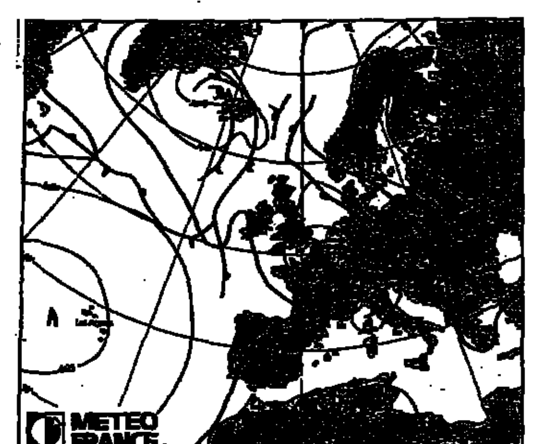
La qualité de l'air



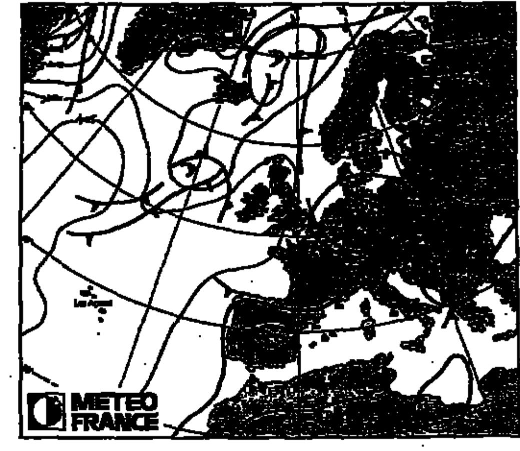


TEMPÉRATURES du 11 août *maxima/minima*

FRANCE		GRENOBLE	26/15	TOURS	22/13	CHICAGO	24/17	LISBONNE	27/18	PRETORIA	23/12
AJACCIO	29/19	LILLE	19/13	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	24/17	LONDRES	23/14	RABAT	28/17
BIARRITZ	21/17	LIMOGES	24/13	ALGER	32/19	DAKAR	32/25	LOS ANGELES	26/19	RIO DE JAN.	33/22
BORDEAUX	23/15	LYON	24/16	AMSTERDAM	21/14	DJAKARTA	31/23	LUXEMBOURG	22/13	ROME	29/16
BOURGES	22/14	MARSEILLE	23/17	ATHÈNES	30/22	DUBAI	41/31	MADRID	33/16	SAN FRANC.	18/13
BREST	18/13	NANCY	24/14	BANGKOK	35/26	DUBLIN	19/9	MARRAKECH	39/19	SANTIAGO	19/7
CAEN	19/14	NANTES	22/11	BARCELONE	27/21	FRANCFORT	25/16	MEXICO	23/12	SÉVILLE	37/19
CHERBOURG	17/13	NICE	27/17	BELGRADE	29/21	GENÈVE	24/14	MILAN	24/13	ST-PÉTERS.	25/17
CLERMONT-F.	24/14	PARIS	23/14	BERLIN	28/18	HANOÏ	31/24	MONTRÉAL	22/8	STOCKHOLM	26/14
DIJON	24/14	PAU	23/15	BOMBAY	31/25	HELSINKI	21/9	MOSCOU	24/10	SYDNEY	20/6
FORT-DE-FR.	31/23	PERPIGNAN	27/19	BRASILIA	25/19	HONGKONG	31/27	MUNICH	21/15	TENERIFE	30/23
		POINTE-À-PIT.	33/25	BRUXELLES	21/12	ISTANBUL	27/21	NAIROBI	24/12	TOKYO	31/23
		RENNES	22/12	BUCAREST	28/12	JÉRUSALEM	27/23	NEW DELHI	31/27	TUNIS	38/24
		ST-DENIS-RÉUNION	25/18	BUDAPEST	28/17	KIEV	27/12	NEW YORK	26/18	VARSOVIE	25/13
		ST-ÉTIENNE	23/13	BUENOS AIRES	19/6	KINSHASA	28/22	PALMA DE M.	32/23	VENISE	25/19
		STRASBOURG	23/15	CARACAS	-/-	LE CAIRE	35/22	PÉKIN	29/19	VIENNE	27/18
		TOULOUSE	25/16			LIMA	18/15	PRAGUE	22/14		



Situation le 12 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Des aérodromes modernes

MAINTS efforts ont été déployés pour réinstaller avec leur confort d'autrefois les casinos et les hôtels pillés ou saccagés pendant la guerre et l'Occupation. Cannes ou Deauville ont ainsi retrouvé l'activité et l'ambiance des saisons d'avant-guerre, et des visiteurs étrangers font rentrer dans le cycle de notre économie un précieux appoint de devises.

Mais cette clientèle a une exigence qu'il ne faut pas sous-estimer : elle ne se contente plus des liaisons ferroviaires ou maritimes même rapides, même directes : elle veut venir et repartir en avion. Le touriste anglais hésitera à faire un séjour sur la côte normande s'il doit auparavant entreprendre un voyage de vingt-quatre heures ; l'habitant des pays du Nord se laissera difficilement tenter par la splendeur du ciel méditerranéen ou la tiédeur du climat de la côte basque s'il doit perdre une journée et demie à traverser, en chemin de fer, le territoire français.

Mais pour que chaque centre touristique puisse bénéficier d'une indispensable liaison aérienne, il faut qu'il soit desservi par un aéroport accessible aux avions de transport modernes. Or les progrès réalisés dans la technique des appareils ont eu leur répercussion sur les aérodromes eux-mêmes : les dimensions et la résistance du sol doivent être adaptées à des avions de plus en plus lourds et *de plus en plus rapides*.

Aujourd'hui les aérodromes de nos plus belles stations climatiques ne répondent plus aux exigences des appareils modernes. Cannes, Biarritz, Deauville et La Baule, par exemple, ne disposent que de leurs petits terrains d'avant-guerre avec des aires gazonnées plus ou moins endommagées, dont la plus grande ligne d'envol est longue d'à peine 1 000 mètres. Situation grave, qui a pour effet d'interdire ces centres d'attraction touristique au transport aérien.

Jean Dentan
(13 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6885

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			■
IV									
V		■	■						
VI			■			■			
VII							■		
VIII					■			■	
IX									■
X					■				
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qu'on envoie au diable. – II. Ne sont pas des filles toutes simples. – III. Qui concerne une population de Nouvelle-Zélande. Adverbe. – IV. Très pressant. – V. Qui va *très bien*. – VI. Coule à l'Est. Morceau de sucre. Symbole de quantité. – VII. Cité antique. Conviendra. Note. – VIII. Paraît plus grande quand on la saute. Va avec tout. – IX. Qui concerne un bassin. – X. Dieu. Sortes de dindes quand elles sont blanches. – *XI. Coule de source. Passe à Périgueux.*

VERTICALEMENT

1. Chargés d'affaires. – 2. Fut une capitale de la Chine. Evoque des yeux qui peuvent allumer. – 3. Del Salado, c'est un sommet. Un gouffre. – 4. Très difficiles à trouver. – 5. Auto qui est une vraie cocotte. – 6. Un métal dur. Un peu de tabac. Peuvent assommer celui qui est à découvert. – 7. Pas tangent mais avec des points communs. De pie, dans la voile. – 8. Sont difficiles à marier quand elles sont vives et criardes. Apparue. – 9. Préposition. Ville du Mexique.

SOLUTION DU N° 6884

Horizontalement

I. Indiens. Mémoire. – II. Nourrain. Tiroir. – III. Jurande. Dos. – IV. Usé. Eire. Cefalu. – V. Terril. Râ. Ie. – VI. Es. Adamites. – VII. Sarong. Educatif. – VIII. Laneret. Sol. – IX. Macaroni. Trille. – X. In. Sheds. Et. – XI. Ring. Démolit. Si. – XII. Toto. Epiées. – XIII. Ida. Pré. DO. Ain. – XIV. Aare. Impression. – XV. Lissées. Usé.

VERTICALEMENT

1. Injures. Martial. – 2. Nous. Sala. Iodal. – 3. Dure. *Racontars.* – 4. Ira. Trôna. Go. Es. – 5. Ernée. Neri. – 6. Nadir. Gronderie. – 7. Sierra. En. Ems. – 8. Eidétisme. – 9. Lad. Hop ! Ru. – 10. Etoc. Mustélidés. – 11. Miséricordieuse. – 12. Or. Fataliste. – 13. Iota. Et. Saie. – 14. Ri. Lisibles. Io. – 15. Erbue. Etienne.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 14 août

■ **DES HALLES AU PALAIS-ROYAL**, sur les traces de Molière (50 F), 10 h 30 et 14 heures, parvis de Saint-Eustache, côté rue du Jour (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les Thermes de Lutèce et les galeries *souterraines*, 14 heures ; (Musées nationaux).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LA FONDATION THIERS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 27, place Saint-Georges (*Monuments historiques*).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée, face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (37 F + prix d'entrée), *15 heures*, sortie du métro Monge, côté place Monge (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : *sept des plus vieilles* maisons de Paris (50 F), 15 heures, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Un nouveau serveur vocal a été mis en service dans les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly. Il donne les horaires actualisés en permanence des départs et des arrivées de tous les vols de la journée. Le numéro d'appel de ce serveur est : 36-68-15-15. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** *Ceux qui* demeurent dans la principauté de Monaco et qui désirent emprunter l'un des vingt et un vols hebdomadaires de la Lufthansa au départ de Nice à destination de Francfort ou de Munich peuvent rejoindre l'aéroport ou en revenir par hélicoptère. Assurés par la compagnie Heli-Air Monaco, les vols décollent toutes les vingt minutes et sont gratuits pour les passagers de *la Lufthansa munis d'un billet de* première classe ou de classe affaires plein tarif pour un vol long courrier.

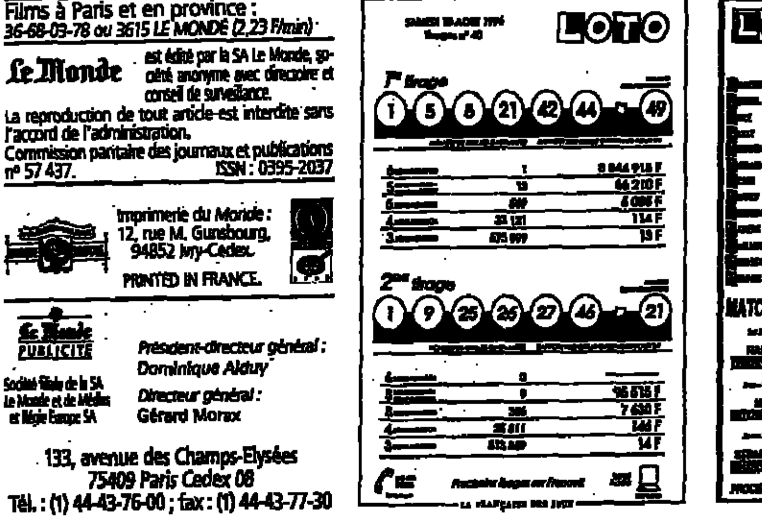
■ **ITALIE.** Si la fréquentation des *hôtels italiens a augmenté de 3,8 %* au mois de juin par rapport à l'année dernière, les prévisions pour juillet et août font craindre un léger recul par rapport à l'été passé. – *(AFP.)*

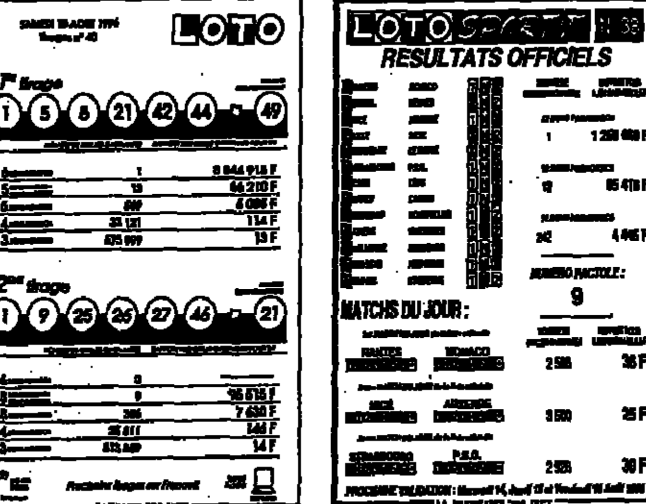
■ **INDE.** Les dix-huit compagnies aériennes privées d'Inde ont été autorisées par le gouvernement à inclure des Airbus dans leurs flottes. – *(AFP.)*

■ ***ÉTATS-UNIS.*** La compagnie ValuJet, interdite de vol depuis le *18 juin* après l'accident d'un de ses appareils aux Everglades en mai, pourrait reprendre, entre le 15 et le 23 août, cinq des quelque trente liaisons qu'elle effectuait auparavant. – *(Bloomberg.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.** Après avoir été restauré, un grand hôtel de l'époque communiste de Prague devait accueillir lundi 12 août ses premiers clients. Anciennement hôtel *Druzba (Amitié), l'Internatio*nal, qui est situé dans le quartier des ambassades de la capitale, comprend 250 chambres, dont le mobilier austère a été remplacé par du mobilier années *50, plus* occidental. L'établissement s'adresse davantage à une clientèle d'hommes d'affaires qu'aux touristes. – *(AFP.)*

JEUX





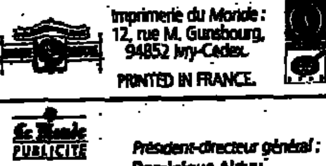
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33

Films à Paris et en province : *36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ARTS Le compte à rebours s'égrène *inexorablement. Le 1er juillet 1997, le Royaume-Uni remettra les clés de Hongkong à la Chine comme l'ont prévu les accords sino-*britanniques de 1984. Malgré les *garanties de Pékin, une certaine* inquiétude règne. ● À L'APPROCHE de la date fatidique, les Hongkongais prennent conscience de leur identité et de leur culture *particulières, entre Orient et Occident.* ● CETTE SITUATION inspire les artistes. Certains craignent que leur liberté d'expression ne soit limitée, surtout pour des créations qui *mettraient en cause la Chine continentale.* ● LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE est la principale activité culturelle de Hongkong, où les artistes plasticiens *contemporains ont du mal à s'imposer.* Leurs œuvres rencontrent peu d'échos dans une population plus intéressée par les affaires que par la culture.

Le retour à la Chine inspire et inquiète les artistes de Hongkong

Il reste moins d'un an avant que les Britanniques ne rétrocèdent le territoire à Pékin. Les créateurs témoignent de l'inquiétude ambiante et de la prise de conscience d'une identité culturelle

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Prétexte, effet de mode ou obsession réelle, le retour de Hongkong à la Chine, le 1er juillet 1997, inspire les jeunes artistes de Hongkong. Leurs œuvres, leurs discours, expriment, à des degrés divers, des incertitudes grandissantes à l'approche d'un avenir incertain. Elles tranchent avec la langue de bois des milieux d'affaires ou l'autocensure de la presse locale. Une autre date, le 4 juin 1989, jour du massacre de Tienanmen, occupe le contrechamp. Le sentiment d'urgence et d'impuissance face à la rétrocession suscite chez les artistes de fortes interrogations identitaires qui sont révélatrices d'un changement de mentalité. Longtemps qualifiés d'amnésiques et d'indifférents, les Hongkongais semblent aujourd'hui prendre conscience de cette personnalité hybride et cosmopolite que leur a conférée l'histoire particulière de colonie anglaise, mi-Orient, mi-Occident. Mieux, ils s'approprient cet héritage culturel et revendiquent leur spécificité face à Pékin.

Début juillet, la Hanart TZ Gallery, une des vitrines de l'avant-garde artistique chinoise et taïwanaise, située au cœur de Central, sur l'île de Hongkong, dans l'ancien bâtiment de la Banque de Chine, organisait l'exposition 6 30, en référence au 30 juin 1997. Onze artistes hongkongais, de vingt-sept à soixante et onze ans, avaient été choisis pour s'exprimer en toute liberté sur le thème de la rétrocession. Date de naissance ou date de péremption ? Johnson Chang, le directeur de la galerie, comparait, dans le commentaire présentant de l'exposition, la situation actuelle à la manière dont on regarde la mort : *« Chacun vit dans un cadre temporel rempli de possibilités imaginables, et prie pour qu'il y ait un salut au-delà. »* Et il ajoute : « C'est précisément parce que les gens de Hongkong ont toujours été conscients du fait que la vraie histoire ne commencerait pas avant le 1er juillet 1997 que l'attitude envers tout ce qui est présent est empreinte de mépris pragmatique. »

LE DROIT À LA DIFFÉRENCE

Parmi les artistes exposés, Lisa Cheung, vingt-sept ans, met en garde contre la tendance à rechercher systématiquement des thèmes politiques dans l'art de Hongkong : *« La société de Hongkong est complexe. Ce n'est pas seulement un mélange de culture chinoise et occidentale. Elle subit des influences très diverses. Et puis Hongkong est une ville, pas un pays. »* Elevée au Canada, Lisa est également coordinatrice du Club Fringe, un espace d'exposition et de spectacles géré sur le mode associatif. Un des seuls accessibles aux jeunes artistes.

C'est là, au-dessus de Central, à la lisière du quartier de Lan Kwai Fong, connu pour ses pubs et sa vie nocturne, que sera organisé le prochain festival Fringe 97, une manifestation annuelle, où se produiront une cinquantaine d'artistes locaux et étrangers. Kary Kwok, qui expose au rez-de-chaussée du Club Fringe, défend avec véhémence un droit à *la différence* pour les minorités, face à une Chine menaçante,



Autoportrait de Kary Kwok en Miss Hongkong 98.

inconnue et sombre. *« Je suis très pessimiste,* dit-il, *car je ne fais pas confiance au gouvernement chinois. Comment le pourrais-je ? Hongkong est trop gros pour la Chine. Certes, pas en termes de superficie. Mais en termes d'idées, de liberté d'expression, de mode de vie. »* A trente et un ans, Kary termine une spécialisation au prestigieux Royal College of Art de Londres. Ses photos sont à dessein provocatrices : ses autoportraits dérangeants, où il apparaît, quelquefois à moitié nu, dans des poses équivoques ou bien en femme, relaient toute une imagerie associée au colonialisme, à la Chine communiste, aux valeurs familiales traditionnelles ou bien à l'identité sexuelle. L'exposition s'intitule « I Am Not What I Am » (*Je ne suis pas ce que je suis*). Un des clichés le montre vêtu en Miss Hongkong 98 : *« Parce que 1997 sera une année de dupes. Une année de célébration au cours de laquelle la Chine sera sous l'œil des médias. Mais c'est 1998 qui sera crucial. Tout pourrait vraiment changer. C'est pourquoi, dans ma composition, j'ai remplacé le diadème habituel par une casquette communiste, qui symbolise la dénaturation de Hongkong. »*

LIBERTÉ SURVEILLÉE

Au premier étage du Club Fringe, Pun Sing Lui, Tim Yu et To Wun, trois membres de la Young Artist Association, un mouvement d'une vingtaine de jeunes Hongkongais avant-gardistes, répètent un spectacle qu'ils doivent jouer le jour suivant. Tandis que l'un des acteurs esquisse des gestes de *tai-chi*, la gymnastique chinoise, le reste de l'équipe met en place le décor : de grands sacs de plastique noir gonflés d'air, une télé juchée sur un promontoire ou défilent des images d'errance dans Hongkong, un drap blanc tendu sur le sol avec un grand pinceau à chaque coin. Entre théâtre, danse et installation, la chorégraphie, appelée *Ovum*, se déroulera au milieu des spectateurs, qui resteront debout dans la salle.

En 1995, la Young Artist Association s'est illustrée par une exposition alternative, baptisée « Special Pre-97 Art Zone », en réponse à la « Région administrative spéciale » qu'est censé devenir Hongkong après la rétrocession. Dans le manifeste de l'exposition, les organisateurs avaient choisi quatre thèmes de réflexion : « Confirmation d'identité », « Réaction rouge », « Sentiment historique » et « Choc politique ».

Pun Sing Lui, vingt-sept ans, récemment immigré de Chine, a construit toutes ses installations autour du thème de l'hérédité, de la relation avec la Chine, son passé récent et les trois mille ans de culture chinoise, en faisant intervenir l'unique couleur rouge.

Originaire de Hongkong, Tim Yu, trente-deux ans, a créé pour l'exposition « Pre-97 » l'installation *I Want To Change* (Je veux changer), avec des feuilles de calendrier symbolisant le temps qui passe : *« Les feuilles rouges, c'est une impression rouge qui s'approche et n'a pas cessé de se manifester dans mes pensées. Les feuilles vertes représentent le temps présent, difficile à franchir, comme un marécage. Ensuite, j'ai utilisé des feuilles de calendrier chiffonnées disposées en soleil pour représenter les jours brillants de Hongkong dans le passé. C'est avec l'aide de ces jours glorieux que la progression devient possible, permettant à ce moi qui semble mort* [une momie brandissant d'immenses balais vers le ciel] *de continuer à chercher un avenir meilleur. »*

Que réserve l'avenir au Hongkong postcolonial ? Une liberté surveillée ? Certains artistes s'interrogent sur la liberté d'expression qui leur sera dévolue, surtout lorsqu'ils s'intéresseront de trop près à la Chine, par exemple. Si la plupart déclarent attendre la transition en toute quiétude, et même avec intérêt, beaucoup dans la génération des vingt-cinq - quarante ans se ménagent aussi un refuge à l'étranger ou entreprennent d'émigrer.

Dans le même temps, on assiste à un regain d'intérêt pour la Chine, sa culture traditionnelle, mais aussi contemporaine. En septembre, le Hong Kong Arts Centre, un autre espace d'expérimentation, organisera le premier festival d'art contemporain entièrement consacré à des artistes hongkongais. Dans le domaine des arts plastiques serait programmé le thème de réflexion « Being China, being Hong Kong », sur la Chine vue par des artistes hongkongais.

Brice Pedroletti

Un pays, deux systèmes

Formé de l'île de Hongkong proprement dite, de petits îlots et d'une partie continentale, où se trouve l'agglomération de Kowloon et l'aéroport international, le territoire de Hongkong a une superficie de 1 088 kilomètres carrés pour une population de 6 millions d'habitants, soit une densité de population record de près de 6 000 habitants au kilomètre carré. Le revenu par habitant est de 20 000 dollars par an.

L'île fut cédée à perpétuité à la couronne britannique en 1842 (traité de Nankin), et les Nouveaux Territoires du continent en 1898, pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans, par la convention de Pékin. Au terme de négociations tenues en 1984, Londres a accepté de restituer à la Chine l'ensemble des territoires le 1er juillet 1997. Il est prévu que pour une période de cinquante ans Hongkong restera sous régime capitaliste et conservera son autonomie législative et exécutive. Pékin résume la situation par la formule : *« Un pays, deux systèmes »*. Une immense horloge a été installée sur la place Tienanmen de Pékin, qui égrène le compte à rebours.

Le business avant la culture

IL NE FAIT pas très bon être artiste à Hongkong. Non que Hongkong n'ait de vocation culturelle, au sens commercial du terme : pour 6 millions d'habitants, le volume de films (près de 150 par an), de séries télévisées ou de disques produits chaque année est impressionnant. Mais le marché de l'art contemporain y est anémique et les artistes ne peuvent compter que sur une infrastructure très limitée en termes d'espace, d'exposition et de financement. Dans le domaine de l'art, c'est Taïwan qui tient le haut du pavé. Ses cinéastes, ses peintres ou ses écrivains, confrontés à une équation identitaire légèrement différente de celle de Hongkong, en partie parce que Taïwan est souverain et Hongkong une colonie, sont beaucoup plus prolifiques et reconnus.

« C'est à Hongkong que l'art est vraiment underground, pas en Chine, où l'on en fait pourtant grand cas. L'artiste n'a pas de statut à Hongkong, on le considère comme un raté », explique Johnson Chang, le directeur de Hanart TZ Gallery. *« A Hongkong, l'art, c'est un peu de l'autodéfense. Dans un environnement peu valorisant, il devient intime, personnel. Beaucoup d'artistes rejettent la communication de masse. »* Les loyers exorbitants et le manque d'espace rendent problématique la location d'un atelier, même au fin fond de la colonie, dans les Nouveaux Territoires, ou sur l'île de Lamma, plus abordable et très prisée des artistes. La grande majorité doit mener de front carrière artistique et activité professionnelle. Souvent leurs travaux reflètent ce mal-être dû à la rudesse des conditions matérielles et à l'indifférence crasse de nombreux Hongkongais vis-à-vis de leur patrimoine artistique et culturel. C'est donc peu dire que les créations locales passent inaperçues. Les thèmes de survie, de confusion ou d'effacement sont récurrents dans bon nombre d'œuvres, tout comme les réflexions sur la plastique urbaine de Hongkong, une ville en chantier perpétuel.

UNE SOCIÉTÉ MERCANTILE

Kum Chi Keung, trente ans, qui a participé à l'exposition Pre-97, utilise pour ses installations des cages à oiseau, *« dont chacune est une représentation du cadre de vie de Hongkong »*. Une de ses réalisations, *Culture compressée*, figure ainsi une énorme rose rouge dépassant d'une cage.

Pour Kary Kwok, *« l'idéologie de ceux qui contrôlent le financement de l'art et de la culture est extrêmement étroite, très conservatrice. Il y a aussi cette autocensure. A Hongkong, l'art et la culture sont complètement en retard, alors que le côté business, lui, est totalement à la page, très international »*. Scarlet Cheng, une journaliste américaine installée à Hongkong et spécialisée dans l'art, estime toutefois que *« dans les années 90, les gens ont commencé à prendre conscience de l'importance de l'art. Peut-être à cause de l'imminence de la rétrocession . Il y a une grand potentiel pour le futur »*. Des groupes de jeunes artistes, mariant par exemple danse et happening, comme la Edward Lam Company, ou Zuni, se veulent très progressistes, subversifs même sur un certain nombre de problèmes. S'il existe encore peu d'institutions capables de soutenir des projets de qualité, une nouvelle organisation indépendante a pourtant vu le jour l'an dernier : le Hong Kong Arts Development Council. C'est grâce à son soutien qu'a pu se tenir Para/Sites, une série d'expositions libres montées par sept artistes dans un magasin désaffecté du quartier de Kennedy Town, sur la presqu'île de Kowloon. Un site parallèle qui se voulait aussi une protestation face à la frénésie immobilière et la recherche obsessionnelle du profit.

Hongkong se découvre un penchant artistique : qu'il se renforce ou s'effrite ne dépend que des transformations qui surviendront après 1997. Mais rien n'interdit que le calme revenu, au terme d'un processus de maturation de la société hongkongaise actuelle, éminemment mercantile, les habitants de Hongkong ne se passionnent pour l'art et la culture.

B. P.

Giovanni Bellucci renoue avec l'âge d'or du piano aux Flâneries musicales de Reims

FLÂNERIES MUSICALES DE REIMS. ***Trio op. 100*, de Schubert, et *Trio op. 15*, de Smetana, par le Trio Wanderer, le 8 août, 16 heures. *Rhapsodie hongroise nº 12*, de Franz Liszt ; *Fantaisie*, de Robert Schumann ; *Première Ballade* et *Andante spianato et Grande Polonaise*, de Frédéric Chopin ; *Souvenirs d'Andalousie*, de Louis Moreau Gottschalk, 19 heures. Prochains concerts : *Les Sept Dernières Paroles du Christ*, de Haydn par le Quatuor Elysée et récital à deux pianos par Katia Skanavi et Alex Slobodyanik. Le 14 août à 16 heures et 19 heures. Tél. : 26-77-45-25. Giovanni Bellucci sera à La Roque-d'Anthéron le 13 août. Récital diffusé en direct sur France-Musique, à 18 heures.**

REIMS
de notre envoyé spécial

Les Flâneries musicales de Reims, ce ne sont pas moins de cent vingt concerts répartis entre fin juin et fin août dans trente lieux de la ville. La plupart de ces concerts sont gratuits, vingt-trois sont à 50 F et cinq à 100 F l'entrée... encore qu'il suffise de se présenter à deux au guichet des concerts à 100 F pour que le prix tombe de moitié. Dans ces conditions et eu égard à la qualité remarquable de la programmation, ce ne sont pas moins de 130 000 mélomanes de la ville, venus de la région, de Paris ou de l'étranger qui ont suivi l'édition 95. La mairie de Reims finance donc à hauteur de 4 millions de francs ce festival exemplaire qui en est à sa septième édition, avec l'aide d'un club de mécènes fidèles, les recettes n'entrant qu'à hauteur de 700 000 F d'un budget total de 6 millions de francs. Les artistes sont réellement partie prenante de cette programmation ; Hervé Corre, directeur artistique, et Gabrielle N'Guyen, adjointe au maire chargée du tourisme et inventeur de la manifestation, avouent même qu'ils en sont les premiers mécènes : les musiciens reçoivent des cachets symboliques qu'ils n'accepteraient jamais dans les festivals où les places sont payantes.

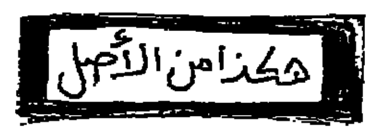
Le 8 août, rien de moins que le Trio Wanderer et le pianiste Giovanni Bellucci étaient à Reims. Pour le concert des premiers, six cents personnes trouvaient un fauteuil dans la grande salle des fêtes de la mairie... et une bonne centaine repartaient dépités de ne pas avoir pu les écouter. Dommage en effet : le violoniste Jean-Marc Phillips, le violoncelliste Raphael Pidoux et le pianiste Vincent Coq ont joué le *Trio op. 100* de Schubert (celui de *Barry Lindon* de Stanley Kubrick) et plus encore le *Trio op. 15* de Smetana comme les maîtres qu'ils sont déjà à trente ans. Quelle plénitude, quelle passion et quelle précision aussi dans une liberté d'allure confondante de naturel. Composée par Smetana quelque temps après la mort de sa petite fille de trois ans et demi, ce trio est un chef-d'œuvre qui n'est pas que funèbre ; la tristesse du compositeur s'évanouit parfois dans des phrases d'un lyrisme effusif que le Trio Wanderer « tient » sans jamais sombrer dans le sentimentalisme.

INTELLECT ET FANTAISIE

Les recalés du concert de 16 heures purent trouver une place pour le récital que donnait le pianiste Giovanni Bellucci au Manège, une salle de concerts à l'acoustique parfaite aménagée près d'un cirque édifié en 1867. Vainqueur, le 15 juin 1996, de l'unique prix décerné par le World Master de Monte-Carlo, un concours de piano organisé par Jean-Marie Fournier (le patron de la salle Gaveau à Paris) et qui n'est ouvert qu'aux lauréats de concours internationaux, Giovanni Bellucci déploie deux qualités souvent contradictoires : l'intellect et la fantaisie la plus débridée. Remarquable lecteur, le jeune pianiste sait restituer les textes dans leur intégrité, mais son imagination et un culte évident pour la couleur, l'absence de pédanterie et une ferveur qui se traduit par une envie de jouer contagieuse le portent naturellement sur des sommets expressifs où la concurrence se raréfie. A l'issue d'une des épreuves du concours de Monte-Carlo, l'une des jurés, bouleversée par la *Fantaisie* de Schumann, lâcha : *« Il n'y en a pas dix comme lui dans le monde. »*

C'est sans doute vrai, car l'art pianistique – celui qui est le plus médiatisé par les grandes maisons de disques et par la vie musicale – est en déclin. Et le plus excitant dans le jeu de Bellucci tient justement dans le fait que ce musicien s'exprime à travers un jeu instrumental qui renoue avec l'âge d'or du piano, avec une prégnance qui vous tire des larmes dans le final de la *Fantaisie* de Schumann et fait exploser de joie le public après les *Souvenirs d'Andalousie* de Louis Moreau Gottschalk, un fandango ébouriffant que les beaux esprits considèrent aujourd'hui avec un mépris que les anciens, fussent-ils beethovéniens dans l'âme, n'avaient pas pour une musique adorable : le très sérieux Wilhelm Backhaus jouait les transcriptions les plus insensées.

Alain Lompech



En Haute-Vienne, trois artistes contemporains tentent de comprendre la nature

Jacqueline Salmon, Stephen Schofield et Michel Paysant s'exposent à Vassivière

Sur le lac artificiel de Vassivière, vaste étendue désormais *consacrée au tourisme* et aux sports aquatiques, il y a une île. Et sur cette île, trois artistes contemporains exposent sur un thème : la nature. Ils donnent de quoi réfléchir sur l'inquiétude archaïque qu'elle engendre, sur les agressions que lui font subir les hommes, sur la poésie aussi qu'elle fait naître dans leurs cœurs.

Centre d'art contemporain, île de Vassivière, 87120 Beaumont-du-Lac ; tél. : 55-69-27-27. Tlj de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; jusqu'au 22 septembre.

VASSIVIÈRE (Haute-Vienne)
de notre envoyé spécial

Le centre d'art étant sur une île, l'île sur un grand lac, le grand lac dans un pays de collines et de forêts, il est logique que les artistes qui exposent en ces lieux prennent la nature pour sujet. Le bâtiment d'Aldo Rossi dresse sa galerie rectiligne et sa tour-phare à la lisière des bois comme pour s'opposer à leur avancée. *Mais la mousse* teinte de vert la pierre des murs afin d'inciter le passant à quelque réflexion facile sur la force des éléments et la fragilité des entreprises humaines. Rien d'étonnant donc si Michel Paysant, Stephen Schofield ou Jacqueline Salmon présentent des œuvres qui cèdent à l'esprit du lieu.

Photographe, Jacqueline Salmon le célèbre franchement. A l'automne dernier, elle a profité du vidage du lac de Vassivière pour parcourir l'immense étendue soudain révélée. Elle a vu – le lac est artificiel – les racines des arbres coupés, *les traces des chemins, les murets* de pierre, des ruines, un pont qui *ne sert plus à rien.* Elle a vu ce que l'eau a recouvert, des vallées mortes changées en désert de boue. La morale est claire : l'homme agit en criminel dans la nature. Quand il prétend aménager, il ravage. Vassivière, cet éden, a été créé à ce prix. Au promeneur qui s'émerveille de ne pas oublier *cette histoire.*

Jacqueline Salmon l'ayant condamné à *la* mauvaise conscience, il est prêt à entendre les avertissements funèbres que Stephen Schofield, sculpteur canadien de quarante-quatre ans, lui prodigue sous forme de constructions inquiétantes. La plupart ont *l'œuf pour forme première,* Schofield agrégeant des quantités d'œufs de verre pris dans une masse de ciment fondu. La nature est ici protoplasmique, cellulaire, viscérale, écœurante. Les assem*blages, colorés de rouge ou de* rose, ressemblent à des excroissances *monstrueuses. Schofield* les suspend à des tubulures métal*liques et à des plaques* de verre, procédé qui augmente sans doute l'efficacité immédiate des pièces mais les fait par trop ressembler à des films d'horreur – quand la créature immonde se glisse pesamment hors du souterrain où elle dissimulait jusqu'alors sa masse gluante. Moins de littéralité, un rien de lé*gèreté :* voilà *qui ne nuirait* pas. Quand Schofield se tient à plus *grande distance,* tout en jouant des mêmes matériaux avec la même virtuosité, il est plus convaincant.

MOUVEMENT PERPÉTUEL

Tout cela est assez inquiétant : une recrudescence de romantisme, un regain d'expressionnisme. Il revient à Michel Paysant de rétablir *l'ordre de la logique. Alors que* Salmon et Schofield cherchent à exprimer l'intensité d'un sentiment, Paysant intitule son installation *Corps réfléchis* et, en effet, met en scène une réflexion sur nos modes *de perception de* la nature. Il la présente donc presque brute – une *grosse pierre percée de trois* encriers ronds –, ou esthétisée – des miroirs en forme de lac ou des feuilles d'acanthe –, ou analysée – une équerre, un livre, un marteau de géologue –, ou classée – une planche de botanique dessinée dans la manière des herbiers anciens est au mur, précise, exacte.

Il *y a là plusieurs façons de* représenter et de comprendre la na*ture, de la plus immédiate à la plus* élaborée. Elles ne s'opposent pas ; *elles* peuvent se succéder comme les différents moments de la connaissance, et finissent par s'ordonner en un cycle sans début ni fin. Sinon, pourquoi Paysant aurait-il ajouté à ce dispositif codé une bouteille de Klein moulée en plâtre ? *Cet objet n'a ni intérieur ni* extérieur, s'enroule sur lui-même et *suggère le* mouvement perpétuel. Perpétuel comme la nature ?

Philippe Dagen

NOUVEAUX FILMS

POLICIER

Film italien de Giulio Base. Avec Michele Placido, Claudio Amendola, Kim Rossi Stuart, Nadia Fares (1 h 35).

Deux policiers, un débutant et un autre plus aguerri, sont chargés de *surveiller un truand soigné* dans un hôpital de Turin. Le gangster mettra à profit l'inexpérience du plus jeune pour s'évader. Son collègue, guidé par un fort désir de vengeance, ne s'embarrassera pas de précautions pour retrouver le malfrat. Formellement, rien ne distingue *ce Policier* d'un téléfilm assez moyen. L'ensemble se regarde malgré tout sans déplaisir, notamment pour l'interprétation de Michele Placido en truand grossier et cynique. Le film pourrait constituer l'équivalent anachronique et luxueux *des petits polars violents,* signés parfois Mario Caiano, Umberto Lenzi ou Fernando Di Leo, qui se tournaient en Italie à la *fin des années* 70. *Mais ce qui constituait* l'intérêt de ces productions (une vision très réaliste d'une Italie urbaine *éloignée des clichés* touristiques) a *ici* disparu. Turin, restitué par une photographie et des éclairages très « léchés », a l'air d'être *sous cellophane.*

Jean-François Rauger

LES GRIFFES DE LA CIGOGNE

Film américain de René Eram. Avec Bridgette Wilson, Scott Cohen, Seiko Matsuda, Peter Boyle (1 h. 35).

Les Griffes de la cigogne constitue sans doute le dernier représentant en date d'un sous-genre qui fut à la mode il y a cinq ou six ans à Hollywood : le thriller, construit sur la menace que fait peser un psychopathe sur une paisible famille américaine. Le danger prend ici la *forme d'une mère porteuse engagée et hébergée par un couple* de la bourgeoisie californienne pour mettre au monde leur enfant. Aucune *surprise. Le récit* suit un chemin déjà *largement* parcouru avant de s'achever, évidemment, par un final hystérique ou le coupable sera châtié. Comme le scénariste semble avoir limité ses efforts à trouver quelques idées originales pour illustrer la folie de la « méchante », il est beaucoup plus facile de s'identifier à celle-ci qu'au très fade et finalement antipathique couple des « gentils ». Voilà une vieille leçon hitchcockienne qui n'a pas perdu de sa pertinence.

J.-F. R.

■ **Augmentation des tournages en juin,** selon les statistiques publiées par le Centre national de la *cinématographie* (CNC). La hausse de la production se confirme donc, avec 54 films mis en chantier durant *le* premier semestre, *soit* 11 de plus que durant la période équivalente de 1995. Parmi les tournages en cours figurent *Généalogie d'un crime,* de Raoul Ruiz, avec Catherine Deneuve et Michel Piccoli, et *Tonka,* le premier film de Jean-Hugues Anglade.

CARNET

DISPARITIONS

■ **JULIAN STRYJKOWSKI,** écrivain *polonais, est mort, jeudi* 8 août, à Varsovie. De son vrai nom Pesach Stark, il était âgé de quatre-vingt-onze ans. Né dans la région de Lwow, en 1905, il est élevé dans un shtetl où culture et tradition hébraïques sont profon*dément ancrées. C'est dans ce dé*cor et cette atmosphère de l'Europe centrale du début du siècle qu'évolue notamment le héros de sa trilogie romanesque, parue entre 1956 et 1966 : *Les Voix dans les ténèbres, Austeria* et *Le Rêve d'Azril.* Seul le dernier volet est disponible en traduction française *(éd. Noir sur blanc, 1993).* L'œuvre de Stryjkowki, qui évoque le problème de la tradition et de la foi confrontées à la civilisation moderne, n'est pas *sans rappeler celle d'Isaac Bashe*vis Singer. Parallèlement à la littérature, *Julian Stryjkowski* mène une carrière de journaliste, de critique littéraire et de traducteur. Il collabore au *Drapeau rouge* à Lwow, en 1939, puis à *La Pologne libre* à Moscou, de 1943 à 1946 ; ayant adhéré au Parti communiste *polonais avant la seconde guerre* mondiale, il le quittera en 1966. Il participe également à la revue littéraire *La Création,* à partir de 1954, et traduit Céline. Aux mêmes éditions Noir sur blanc ont été publiés, sous le titre *Le Salut était à l'Est,* des entretiens avec l'écrivain, recueillis par Piotr Szewc *(1992).*

■ **SIR FRANK WHITTLE,** ingénieur britannique qui inventa le moteur à réaction et les avions à turbopropulsion, est décédé, jeudi *8 août, à son domicile de Columbia* (Maryland), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. *Né à* Coventry (Grande-Bretagne) le 1er juin 1907, il s'était engagé dans la Royal Air Force en 1923. Il avait déposé le brevet du moteur à réaction, objet d'intenses recherches allemandes et britanniques, sept ans *plus tard. Le premier avion à en* être équipé sera cependant allemand et effectuera son vol d'essai en 1939. Ce n'est qu'en 1947 que la production de moteurs à réaction deviendra effective en Grande-Bretagne. Frank Whittle, qui avait été anobli en 1948, entama alors une longue carrière d'ingénieur *aéronautique et émigra aux* Etats-Unis en 1976. Il était membre de la Société aéronautique royale britannique depuis 1944.

NOMINATIONS

AÉRONAUTIQUE

Yves Michot *a été nommé,* mercredi 7 août, en conseil des ministres, président-directeur général d'Aerospatiale. Il succède à Louis Gallois, récemment nommé à la présidence de la SNCF.

[Né le 4 novembre 1941 à Nantes, Yves Michot est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure de l'aéro*nautique. Ingénieur de l'armement,* il exerce au centre d'essais en vol jusqu'en 1973, avant *de devenir ingénieur de marque Concorde.* De 1975 à 1978, il est conseiller technique du délégué ministériel pour l'armement, puis entre au cabinet du ministre de la défense, avant d'être nommé en 1980 directeur de programme Mirage 2000. En 1984, il prend les fonctions de directeur des programmes militaires à Aerospatiale, devient directeur des programmes (1985), puis directeur général *adjoint (1987), et enfin directeur général* délégué (1989). Yves Michot est, par ailleurs, commissaire *général des Salons de l'aéronau*tique et de l'espace depuis 1993.]

ÉPISCOPAT

Le pape Jean Paul II a nommé récemment trois évêques français. **Mgr Georges Gilson** a été nommé, vendredi 2 août, archevêque de Sens-Auxerre (Yonne) et évêque-prélat de la Mission de France. Il était évêque du Mans (Sarthe) depuis 1981. Mgr Georges Gilson, *une des plus fortes person*nalités de l'épiscopat français, se voit ainsi confier une double charge : à Sens-Auxerre, où il succède à Mgr Gérard Defois, nommé archevêque de Reims en septembre 1995, et à la *Mission* de France, où le siège était vacant depuis le départ de Mgr André Lacrampe, nommé à Ajaccio en janvier 1995.

[Né le 30 mai 1929 à Paris, Georges Gilson a fait ses études au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, à l'Institut catholique de Paris et à l'université *grégorienne,* à Rome. Il est licen*cié en théologie et en droit canonique.* Ordonné prêtre le 21 avril 1957, il a été, à partir de 1965, *secrétaire de deux archevêques* de Paris, le cardinal Pierre Veuillot, mort en 1968, et le cardinal François Marty, dont il devint le plus proche collaborateur. Vicaire général (1974), puis évêque auxiliaire de Paris (1976), Georges Gilson fut nommé évêque du Mans quelques mois après l'arrivée, en 1981, de Mgr Lustiger à la tête de l'archevêché de Paris. Il a exercé de nombreuses responsabilités *au sein de la Conférence des évêques* de France : membre du conseil permanent, président de la *commission des ministères* ordonnés. Il est actuellement membre de la commission du clergé et des séminaires, chargé notamment du diaconat. Il a publié, en 1991, un livre remarqué, *Les Prêtres, la vie au quotidien,* chez Desclée de Brouwer.]

Le Père Armand Maillard a été nommé, vendredi 2 août, évêque de Laval (Mayenne). Il était vicaire épiscopal du diocèse de Saint-Dié (Vosges). Il succède à Mgr Louis-Marie Billé, archevêque d'Aix-en-Provence depuis mai 1995.

[Né le *18 juin 1943 à Offroicourt (Vosges),* Armand Maillard a fait ses études de théologie au grand séminaire de Saint-Dié et à l'université catholique de Strasbourg. Ordonné prêtre le 28 juin 1970 pour le diocèse de Saint-Dié, il a été responsable du service diocésain de catéchèse, aumônier de lycée et d'équipes enseignantes, responsable du diaconat permanent, accompagnateur du Secours catholique et du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). C'est en 1987 qu'il est *nommé vicaire épiscopal* de Saint-Dié, chargé de la zone d'Epinal.]

Mgr Georges Pontier a été nommé, lundi 5 août, évêque de La Rochelle et Saintes (Charente-Maritime), où il succède à Mgr Jacques David, nommé à Evreux en février. Mgr Pontier était évêque de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) depuis 1988.

[Né le 1er mai 1943 à Lavaur (Tarn), Georges Pontier a fait ses études au grand séminaire d'Albi, à l'université grégorienne, à Rome, et à la faculté des lettres de Toulouse. Ordonné prêtre le 3 juillet 1966, il a exercé des fonc*tions à la cathédrale d'Albi, avant de devenir* en 1987 vicaire épiscopal de son diocèse. Nommé évêque de Digne et consacré en 1988, il a été membre de plusieurs commissions au sein de la Conférence nationale des évêques et nommé président du Comité épiscopal France-Amérique latine (Cefal) en 1993.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 7 août est publié :

● **Clandestins :** *un décret* portant création d'un Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (*Le Monde* du *8 août*).

Au *Journal officiel* du jeudi 8 août est publié :

● **Prévention :** un arrêté du ministre de l'environnement créant un *Comité de* la prévention et de la précaution chargé d'une fonction de veille et d'alerte sur l'*ensemble* des questions d'environnement susceptibles d'avoir des répercussions sur la santé humaine.

Au *Journal officiel* du vendredi 9 août sont publiés :

● **Panthéon :** un décret du président de la République autorisant le transfert *des cendres* d'André Malraux au Panthéon (*Le Monde* du 10 août).

● **Zone de revitalisation rurale :** un décret permettant l'exo*nération de* cotisations patronales de sécurité sociale dans les zones de revitalisation rurale, mettant ainsi en application une disposition de la loi du 13 janvier 1989 portant diverses mesures d'ordre social.

● **Lentilles :** un décret relatif à l'appellation d'origine *contrôlée* « Lentille verte du Puy ».

Au *Journal officiel* du samedi 10 août sont publiés :

● **Elections :** un décret fixant au dimanche 8 septembre le premier tour de l'*élection législative* partielle dans la deuxième circonscription de la Réunion, scrutin provoqué par l'entrée au Sénat de Paul Vergès (PCR).

● **Aides à l'emploi :** *des décrets* modifiant l'aide au premier emploi des jeunes et le contrat iniative-emploi (*Le Monde* daté 11-12 août).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Mademoiselle **PROST,**

le 13 août 1972, ton premier petit cri a *empli de joie notre cœur.*

Très heureux anniversaire,

Nathalie.

Tes parents et tous ceux qui t'aiment.

Décès

Arsène, Lucien BORDONI

nous a quittés le 20 juillet 1996, à 13 heures.

De la part de :
– Mme Judith Bordoni,
son épouse,
Françoise, Christian, Nadine,
ses enfants,
Mélanie, Brice, Caroline, Quentin,
ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Georges Chamouton,*
née Marguerite Vigoureux,
son épouse,
Olivier Chamouton,
son fils
et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

colonel Georges CHAMOUTON,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, le mardi 6 août 1996, à Sainte-Maxime.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le vendredi 9 août, en l'église de Sainte-*Maxime (Var).*

4, rue des Sarrazins,
83120 Sainte-Maxime.

– Alain et Micheline Krivitzky,
Catherine et Marc Mann,
Nathalie Dominique et François Bischoff,
leurs enfants et petits-enfants.

ont la tristesse de faire part du décès de leur *mère et grand-mère,*

Angeline DOMINIQUE,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris

survenu le 8 août 1996 à Paris.

La levée du corps aura lieu le mercredi 14 août, à 10 heures, à l'hôpital Boucicaut – Paris-15e.

37, rue de la Fédération
75015 Paris.

– Le président,
Ses collègues *et amis de la Cité* des sciences et de l'industrie,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 7 août 1996, de

Daniel de MEESTER,

chef de département à la direction des moyens techniques, dont l'action, depuis 1981, *a contribué de manière décisive* à la réussite de la Cité.

– Epinal.

– M. Jean Dubief,
M. et Mme Yves Dubief
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DUBIEF
née Marguerite TENTHOREY

survenu à Epinal, le 6 août 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée, le 9 août, au temple protestant d'Epinal, dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Le Parti démocratique du Kurdistan irakien
a la grande tristesse de faire part de la disparition de son représentant en France,

Jaffar H. GULY,

*assassiné à Paris dans sa quarante-*deuxième année.

Sa famille et des représentants du PDK recevront tous ceux qui l'ont connu et qui souhaitent lui rendre un dernier hommage,

le mardi 13 août 1996 de 15 heures à 19 heures à l'Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, 75010 Paris, (tél. : 48-24-64-64), où un livre de condoléances sera ouvert.

– Siegfried Paquet a la grande tristesse de faire part de la tragique disparition, le 17 juillet 1996, à New York (Long Island), de

Ingrid PAQUET,

à l'âge de dix-huit ans,
et de

Huguette MEUSNIER-PAQUET,

sa sœur et sa mère,

dans la catastrophe aérienne du TWA 800.

– Sa famille,
Simone Bouvier-Meusnier,
Claude et Annie Meunier
et leur fille, Laurence,
Bernard et Martine Dupont-Meusnier
et leurs enfants,
Martine et Jean-Baptiste,
Christiane Sylvie et Yves Meusnier-Vigneron
et leurs enfants,
Virginie et Vincent.

La famille Faure,
ses proches, fidèles et amis de la famille,

se joignent à lui pour partager sa peine.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 14 août, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix (par la place de Catalogne), Paris-14e.

L'inhumation *se fera dans le* caveau familial au cimetière d'Athis-Mons (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, place de Séoul,
75014 Paris.

– Sa famille

a la tristesse de faire part de la disparition de

Mme André JOLIVET,
née Hilda GUIGUE,

le 9 août 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu, le mardi 20 août, au cimetière de Montmartre à Paris XVIIIe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de Grenelle,
75007 Paris.
12, rue Hautefeuille,
75006 Paris.

– Annick Leborgne,
Gilbert Santel,
leurs enfants, Jérôme et Mathieu,
Les familles Leborgne, Santel,
Quinault, Pezieux,
ont la douleur de *faire part* du décès accidentel de

Thomas SANTEL LEBORGNE,

survenu dans sa vingtième année.

Les obsèques civiles auront lieu, le mercredi 14 août, à 11 heures, au cimetière de *La Richardais (Ille-et-Vilaine).*

11, rue du Port,
35780 La Richardais,
58, rue du Rendez-vous.
75012 Paris.

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Henri FEURTET

disparaissait en mer.

Une messe sera célébrée le mardi 13 août 1996, à 14 h 30, en l'église de Gruissan, vieux village – *11430 (Aude).*

Tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 11 août 1986.

Mania WEINTRAUB

quittait les siens.

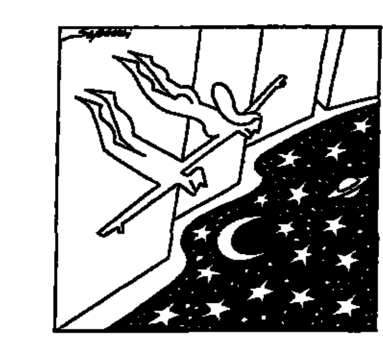
Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent d'elle.

Congrès

GÉNÉRATIONS ET MODERNITÉ.
Congrès international transdisciplinaire scientifique, humanitaire. Université fédérale de Rio de Janeiro du 26 au 30 août 1996. Rencontre *France/Brésil,* environ quatre-vingts chercheurs de différents pays, organisée par l'université de Rio, ARAPS (Association, rencontre, anthropologie, psychanalyse, recherches proc. socialis., union interne, aide santé mentale, renseignements ARAPS, 8 rue de Bièvre, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-25-28-90.

19es Rencontres européennes de jonglerie à Grenoble

Deux mille enfants de la balle dans les rues



APRÈS l'Italie (Vérone), l'Espagne (Banyoles), l'Angleterre (Leeds), l'Allemagne (Hagen) et la Suède (Göteborg), pour ne citer que les cinq dernières années, les Rencontres européennes de jonglerie ont choisi Grenoble pour leur dix-neuvième édition. Durant une semaine, du 12 au 18 août, la cité de l'Isère deviendra capitale européenne des massues, des balles, des torches, des anneaux et des diabolos. Deux mille amateurs et professionnels devraient y représenter trente-trois nations. Ces Rencontres sont à la fois : un Salon où se retrouvent professionnels et exposants de matériel de cirque ; une école de cirque qui propose des ateliers, notamment aux enfants ; un festival ouvert au public durant quatre journées, du 13 au 17 août. Situées entre les 8es Rencontres mondiales de monocycle, qui viennent de se tenir en Grande-Bretagne, et le Festival européen du théâtre de rue d'Aurillac qui aura lieu du 21 au 24 août, cette manifestation devrait rassembler les meilleurs spécialistes du genre, ainsi que les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, et de Toulouse.

★ Mardi 13 : 18 h 30, parade en ville, 20 h 30, spectacle en plein air au jardin de ville. Mercredi 14 : 15 h 30, spectacle enfant sous chapiteau. Vendredi 16 : 18 heures et 20 h 30, soirée de gala à Alpes Congrès. Samedi 17 : 16 heures, Jongl'olympiques au parc de l'Île d'Amour. Tél. : (16) 76-46-22-83.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD BEAT
Film américain d'Adam Dubov, avec Bruce Ramsay, Balthazar Getty, Natasha Gregson Wagner (1 h 35).
VO : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'EFFACEUR
Film américain de Charles Russel, avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, Vanessa Williams, James Coburn, Robert Pastorelli, James Cromwell (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FLIPPER
Film américain d'Alan Shapiro, avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FORZA ROMA
Film franco-italo-suisse de Bruno Garbuglia, Roberto Ivan Orano, avec Donat Guibert, Julie Turin, Gérard Rinaldi, Mallaury Nataf, Maria-Grazia Nazzari, Christian Capone (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRIFFES DE LA CIGOGNE
Film américain de René Eram, avec Bridgette Wilson, Peter Boyle, Scott Cohen (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

POLICIER
Film franco-italien de Guilo Base, avec Nadia Fares, Robert Citran, Claudio Amendola, Michele Placido, Kim Rossi Stuart, Luigi Diberti (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SAFE PASSAGE
Film américain de Robert Allan Ackerman, avec Susan Sarandon, Sam Shepard, Marcia Gay Harden, Robert Allan Ackerman, Nick Stahl, Robert Sean Leonard (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

STRIPTEASE
Film américain d'Andrew Bergman, avec Demi Moore, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Burt Reynolds (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS VŒUX
Film américain de Martha Coolidge, avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto, Dominique Labourier, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Barbet Schroeder, Philippe Clevenot.
Français, 1974 (3 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30)).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23).

DUEL
de Steven Spielberg,
avec Dennis Weaver, Jacqueline Scott, Eddie Firestone.
Américain, 1974, (1 h 30).
VO : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc (29 min.).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlene Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 12 AOUT

Ensemble Ars Antiqua de Paris
L'amour courtois au Moyen Age. Musique au temps de Charles Quint. Danseries et airs de cour des XVIe et XVIIe siècles.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 h 15 et 21 h 15, les 12 et 14. Tél. : 42-05-25-23. De 130 F à 190 F.

MARDI 13 AOUT

Anton Martinov (violon), Vincent Giovani (violoncelle).
Œuvres de Haydn, Bach, Vivaldi et Porpora.
Théâtre de l'Ile Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4e. Mo Pont-Marie. 20 heures, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23 et 24. Tél. : 46-33-48-65. 80 F.
Gabriel Fumet (flûte), Jean Galard (orgue).
Œuvres de Bach, Albinoni, Gluck, Mozart, Pergolèse, Vivaldi et Telemann.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1er. Mo Cité, Saint-Michel, Châtelet. 20 heures, les 13 et 15. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.
Et le 14 août à 20 h 45, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.
Sinfonietta de Paris
Vivaldi : *Concertos op. 8 pour violon et cordes « Les Quatre Saisons »*. Corelli : *Concerto pour la nuit de Noël*. Albinoni : *Adagio*. Jérôme Akoka (violon, direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 21 heures, le 13. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 150 F.

MERCREDI 14 AOUT

Chorale orthodoxe d'Antioche
Concert de l'Assomption. Elie Khoury (direction).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 14 ; 16 heures, le 15. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

JEUDI 15 AOUT

Michael Matthès (orgue).
Œuvres de Bach, Franck, Langlais, Vierne, Giroud et Dupré.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e. Mo Madeleine. 16 heures, le 15. Entrée libre.
Emmanuel Boulanger (violoncelle).
Bach : *Suites pour violoncelle seul BWV 1007 et 1011.*
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris-14e. Mo RER Port-Royal. 16 heures et 18 heures, le 15. Entrée libre.
Octuor de France
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes KV 581*. Schubert : *Octuor pour cordes et vents.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. Mo Pont-de-Neuilly. 21 heures, le 15. Tél. : 48-99-93-11. De 100 F à 150 F.
Igor Lazko (piano).
Bach : *Partita BWV 830, Concert à l'italienne, Fantaise chromatique et fugue*. Moussorgski : *Tableaux d'une exposition.*
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, les 15 et 18. Tél. : 42-64-83-16. Location Fnac. De 100 F à 130 F.

VENDREDI 16 AOUT

The Cambridge Voices
Œuvres de Purcell, Tallis, Gibbons, Byrd, Monteverdi et Rütti.
Eglise de la Trinité, 66, rue Saint-Lazare, Paris-9e. Mo Trinité. 20 h 45, le 16. Entrée libre.
Igor Lazko (piano).
Bach : *Partitas pour clavecin*. Tchaïkovski : *Les Saisons.*
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 16 ; 16 heures, le 18. Tél. : 42-64-83-16. Location Fnac. De 100 F à 130 F.

SAMEDI 17 AOUT

The Cambridge Voices
Œuvres de Tallis, Moore, Monteverdi, Allegri, Palestrina et Duruflé.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-15e. Mo Luxembourg. 21 heures, le 17. Entrée libre.
Ensemble Tchaïka
Chants et musiques traditionnels russes.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 17. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.
Vanda Tabery, Quatuor Arpeggione
Haydn : *Quatuor à cordes op. 103*. Beethoven : *Quatuor à cordes op. 130*. Schoenberg : *Quatuor à cordes avec soprano op. 10*. Vanda Tabery (soprano).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 117. Tél. : 46-61-00-66.

DIMANCHE 18 AOUT

Capilla de las Luces
Œuvres de Bach, Purcell, Couperin, Telemann et Haydn.
Eglise évangélique allemande, 25, rue Blanche, Paris-9e. Mo Blanche. 11 h 45, le 18. Entrée libre.
Trio Josquin des Prés
Œuvres de Vivaldi, Boccherini, Frescobaldi et Boismortier.
Hôpital Cochin. Cloître de Port-Royal, 123, boulevard du Port-Royal, Paris-14e. Mo RER Port-Royal. 16 heures et 18 heures, le 18. Entrée libre.
Hilde Dierickx-Peeters (soprano), Gérard Sablier (orgue).
Œuvres de Campra, Monteverdi, Haendel et Bach.
Fontainebleau (77). Château, 31, place Léon-Blum. 16 heures, le 18. Tél. : 60-71-50-70. Entrée libre.
Chœur du patriarcat russe
Chants byzantins russes.
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 18. Tél. : 34-68-05-50.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Alan Haynes
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.
Senor Holmes
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris-2e. Mo Sentier. 21 heures, le 16. Tél. : 40-39-93-66. Entrée libre.
Fifty Fifty
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris-1er. Mo Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-33-84-30.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Festival d'été de la chanson populaire française
Théâtre Montmartre-Galabru, 4, rue de l'Armée-d'Orient, Paris-18e. Mo Blanche, Abbesses. 20 h 30 et 22 h 30, les 12 et 13, jusqu'au 31. Tél. : 42-23-15-85. Location Fnac. 140 F.
Philippe Pujolle
Le Bourvil, 13, rue des Boulets, Paris-11e. Mo Boulets-Montreuil. 20 h 30, le 14. Tél. : 43-73-47-84. 80 F.

MUSIQUES DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Petit Pays et son groupe les Sans-visa
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, le 17. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.
Kadda Cherif Hadria, Cheb Tahar
Parc de La Villette, Paris-19e. Mo Porte-de-la-Villette. 17 h 30, le 18. Tél. : 40-03-75-03.
Merienda Cubana
Suds, 55, rue de Charonne, Paris-11e. Mo Ledru-Rollin. 19 h 30, les 18 et 25. Tél. : 43-14-06-36. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Genne Mighty Flea Conners
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris-3e. Mo Saint-Michel. 21 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 43-26-65-05. 70 F.
Gilbert Leroux Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.
Ahmet Gulbay Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.
George Makinto
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.
Alain Bouchet Quartet
Slow Club, 130, rue de Rivoli, Paris-1er. Mo Châtelet, Pont-Neuf. 22 heures, le 14. Tél. : 42-33-84-30.
Christian Vander Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 14, 15, 16 et 17. Tél. : 40-26-46-60.
Christophe Marguet Trio
Cité de la musique, 221,avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, les 15 et 16. Tél. : 44-84-44-84. Entrée libre.
Jo Ann Pickens, N'Temo Gospel Singers
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e. Mo Pont-Marie. 17 heures, les 15 et 18. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 75 F à 120 F.
Kioko et Agnès Trio
Le Duke, 36, rue Ordener, Paris-18e. Mo Marcadet-Poissonniers. 21 heures, le 15. Tél. : 42-54-78-32.
Perco BB Big Band
Bateau-Théâtre La-Balle-au-Bond, 3, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Pont-Neuf. 22 h 15, les 16 et 17. Tél. : 40-51-87-06. 40 F.
Stéphane Kochoyan Trio
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 17. Tél. : 43-43-92-95.
Megaswing Quintet
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 18 et 25, jusqu'au 29 septembre. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

LA CHAISE-DIEU
La Représentation de l'âme et du corps
de Cavalieri. Jérôme Corréas (Tempo, Mondo), Rosita Frisani (Anima), Alessandro Carmignani (Corpo), Chœur de la philharmonie de Prague, Chœur et orchestre de la Capella Musicale Arcivescovile, Sergio Vartolo (direction, mise en scène).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 30, les 20 et 21. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.
Ensemble William Byrd
Œuvres de Byrd, Tallis, Fabri, Schütz et Praetorius. Graham O'Reilly (direction).
Abbatiale, 43 La Chaise-Dieu. 21 h 15, le 23. Tél. : 71-00-01-16. De 60 F à 480 F.
MARMANDE
Les Pêcheurs de perles
de Bizet. Michel Pastor (Nadir), Isabelle Charles (Leïla), Olivier Grand (Zurga), Victor Garcia Sierra (Nourabad), Chœur Val-de-Garonne, Les Symphonistes d'Aquitaine, Philippe Mestres (direction), Michèle Herbé (mise en scène).
Théâtre Comoedia, 30, rue Léopold-Faye, 47 Marmande. 20 h 30, le 19. Tél. : 53-89-68-75. 150 F.
REIMS
François Weigel (piano).
Liszt : *Rapsodies.*
Villa Douce, 51 Reims. 16 heures, le 19. Tél. : 26-77-45-25.
Orchestre d'Auvergne
Mozart : *Divertissement KV 1138*. Vivaldi : *Concertos op. 18 pour violon et cordes « Les Quatre Saisons »*. Gordan Nikolitch (violon, direction).
Basilique Saint-Remi, 53, rue Simon, 51 Reims. 19 heures, le 19. Tél. : 26-47-25-69.
Orchestre d'Auvergne
Haydn : *Concerto pour cor et orchestre no 2*. Schubert : *Danses allemandes*. Mendelssohn : *Symphonie pour cordes no 10*. Eric Ruske (cor), Arie Van Beeck (direction).
Musée des Beaux-Arts, 51 Reims. 16 heures, le 20. Tél. : 26-77-45-25.
A Piacere
Œuvres de Mozart et Rossini.
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 19 heures, le 22. Tél. : 26-77-45-25.
Raphaël Chrétien (violoncelle), Franz Michel (piano).
Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58*. Poulenc : *Sonate pour violoncelle et piano*. Martinu : *Variation sur un thème de Rossini.*
Conservatoire national de région, 14, rue Carnot, 51 Reims. 16 heures, le 23. Tél. : 26-77-45-25.
LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Ensemble Archibudelli
Mozart : *Quatuor pour piano et cordes KV 478*. Beethoven : *Trio à cordes op. 9 no 2*. Schubert : *Quintette pour piano et cordes « La Truite »*. Andreas Staïer (pianoforte).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 17. Tél. : 42-50-51-15.
Kölner Kammerchor
Schubert : *Lieder*. Mechthild Bach (soprano), Eric Schneider (piano), Peter Neumann (direction).
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 17. Tél. : 42-50-51-15.
Quatuor Keller
Bach-Hesse : *Jésus, que ma joie demeure*. Takacs : *Toccata et fugue*. Kirchner : *Création*. Saxton : *Chaconny*. Bach-Brahms : *Chaconne*. Mozart : *Concert pour piano et orchestre KV 414*. Leon Fleischer (piano).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 18. Tél. : 42-50-51-15.
Andreas Staïer (pianoforte).
Schubert : *Impromptu D 899, Klavierstücke D 946, Sonate pour piano D 960.*
Abbaye de Silvacane, 13 La Roque-d'Anthéron. 18 heures, le 19. Tél. : 42-50-51-15.
Alexandre Tharaud, François Chaplin (piano).
Mozart : *Sonate pour deux pianos KV 448*. Brahms : *Danses hongroises.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Claire Désert, Emmanuel Strosser (piano).
Brahms : *Sonate pour deux pianos op. 34.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Pascal Devoyon, Christian
Bach : *Partita BWV 828*. Chopin : *Mazurkas, Polonaises-Fantaisie*. Brahms : *Intermezzi et Capriccio*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 111.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, le 19. Tél. : 42-50-51-15.
Alexandre Tharaud, François Chaplin, Pascal Devoyon, Christian
Transcriptions pour six pianos.
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 0 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
Ivaldi (piano).
Liszt : *Faust Symphonie.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 23 heures, le 20. Tél. : 42-50-51-15.
SAINT-CERÉ
La Cambiale di matrimonio
de Rossini. Jean Vendassi (Tobia Mill), Beatrice di Carlo (Fanny), Etienne Lescroart (Edoardo), Richard Lahady (Slook), Eric Perez (Norton), Anne Barbier (Clarina). Orchestre du Festival de Saint-Céré. Didier Lucchesi (direction), Vincent Vittoz (mise en scene).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, le 17. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 200 F.
VICHY
Orchestre français des jeunes
Haydn : *Symphonie no 100*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Moussorgski-Ravel : *Les Tableaux d'une exposition*. Isabelle Van Keulen (violon), Marek Janowski (direction).
Palais des congrès-opera, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 23. Tél. : 70-30-50-30. De 90 F à 150 F.

JAZZ

FESTIVAL DE JAZZ DE MARCIAC
Le saxophoniste Guy Lafitte y est un héros (une soirée lui est consacrée le 11 août) ; le chapiteau, le vin blanc frais, les confits et foies gras font définitivement de Marciac un festival populaire où s'équilibre l'aspect grosse machine et une liesse bon enfant. Avec le Mingus Big Band, Phil Woods Spersax Machine, The Count Basie Orchestra, Gonzalo Rubalcaba, The Illinois Jacquet Big Band, Tuxedo Big Band, Diana Reeves Quintet, Herbie Hancock Quartet, Charles Brown Band, Robert Cray Band, Joshua Redman Quintet, Ahmad Jamal Quartet, Branford Marsalis Trio, Pierre Boussaguet French American Connection, Eddie Palmieri, Joe Henderson, Maceo Parker, Michel Petrucciani, Liz McComb, Wynton Marsalis Quintet, Eddy Louiss avec Louissiana.
Jusqu'au 17 août.
Jazz in Marciac, BP 23 32230 Marciac. Tél. : (16) 62-09-33-33.
JAZZ À MULHOUSE
On y entend le jazz contemporain, risqué, libre, ludique, sans concessions et sans frontières qui est la marque de l'Europe des arts. Un parcours dans la ville et dans d'autres cités alentour, de midi à plus de minuit. Avec Say No More Brass Band, René Lussier, Helmut Sachse, Denis Colin, le trio Sclavis/Romano/Texier, Jacques Thollot, Dominique Regef, Joëlle Léandre, Chiens méchants de Philippe Deschepper, le trio Hans Koch/Martin Schutz/Freddy Studer, Iva Bittova, Maya Homburger et Barry Guy, Stefano Maltese Sikilli Ensemble, Gerry Hemingway, Clusone Trio, Willem Breuker. Un grand rêve précieux.
Du 15 au 25 août.
Jazz à Mulhouse, BP 1335, 68056 Mulhouse. Tél. : (16) 89-45-63–95.
UZESTE MUSICAL
Sous-titré « La Fête des arts à l'œuvre », Uzeste musical est, cette année, dédié au comédien Henri Virlojeux. Laure Duthilleul, Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Auzier, soit la Compagnie Lubat, voient juste en présentant Uzeste comme un laboratoire, une union des cultures, un carrefour de défis. Jacques Thollot, Michel Graillier, Archie Shepp (sous réserve), le Mher Quortet participeront à une journée « Avis de jazz ». Joëlle Léandre, Benat Achiary Patrick Scheyder, le Collectif Proscima Centauri ou Marc Perrone y sont aussi annoncés dans un programme qui aime bouger au gré des événements.
Du 17 au 25 août.
Maison du festival, le Bourg, 33730 Uzeste. Tél. : (16) 56-25-38-46.

MUSIQUES DU MONDE

BREST : LES JEUDIS DU PORT
Ray Barretto et Big Geranium (le 15), Castafiore Bazooka, Blankass et Eric Le Lann Quartet (le 22) et Dominique A (le 29).
Jusqu'au 29 août
Hôtel de ville, 29200 Brest. Tél. : (16) 98-00-86-09.
SAINT-NAZAIRE : LES ESCALES
A la fois fête populaire et rencontres musicales, Les Escales se plongent dans le monde latino. Deux cents artistes pour un chaleureux vagabondage, venus du Mexique, de Colombie, de Cuba, d'Espagne ou de France. Derrière Ray Barreto, tête d'affiche de cette septième édition, une ribambelle éclectique, notamment l'accordéoniste colombien Antonio Rivas, La Banda Machos de Mexico ou des musiciens cubains, tels que Gema y Pavel, Timba Laye, les groupes Yanza et Rapsodia Rumbera.
Les 16 et 17 août.
Tél. : (16) 51-10-00-00.

ROCK

SAINT-MALO : LA ROUTE DU ROCK
Patiemment, ce festival s'est imposé en traçant sa... route en dehors de celles décidées par les grandes tournées estivales. On trouvera bien sûr quelques musiciens croisés sur d'autres scènes (Garbage, Bluetones, Fun Lovin'Criminals), mais nombre d'entre eux ne joueront qu'à Saint-Malo et feront de ce week-end l'événement *indie-pop* de l'été. D'un parti pris qu'on qualifiera d'« Inrockuptible », la programmation privilégie les groupes – Divine Comedy, Suede, Sleeper, Frank and Walters, Sparklehorse, Placebo – plus soucieux des mélodies de leurs chansons que de l'impact des décibels. Sans que l'un et l'autre soient d'ailleurs incompatibles, à l'exemple des bruyantes mais subtiles harmonies de Weezer ou Compulsion.
Du 16 au 18 août.
La route du rock, 10 bis, boulevard de Sébastopol, 35000 Rennes. Tél. : (16) 99-31-23-23.

هكذا من الأصل

LUNDI 12 AOÛT

TF 1

20.50

TERRE INDIGO
Feuilleton [6/8] de Jean Sagols, avec Francis Huster, Cristiana Reali (110 min). 595522
Bérénice cherche par tous les moyens de séparer Constance de Pierre. Elle se rend au bagne pour mener une enquête sur son passé de bagnard...

22.40

SANS AUCUN DOUTE... C'EST L'ÉTÉ
Magazine présenté par Julien Courbet. Invité : Pierre Perret. Les naturistes, les colonies de vacances (100 min). 2304763

0.20 F 1 Magazine.
0.50 Journal, Météo.

1.05 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 1.55 et 3.00, 4.00, 4.35 TF 1 nuit. 2.05 et 4.10, 5.00 Histoires naturelles. 3.10 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 4.45 Musique.

France 2

20.55

UN COIN DE SOLEIL
Feuilleton [6/12]. Le coureur, de Fabrizio Costa, avec Gioele Dix (100 min). 3152299
Un enfant dont le père est en prison est contraint de vivre seul. Il grandit dans la rue sans soutien affectif.

22.35

LE CRÉPUSCULE DES VAMPIRES
Téléfilm de Jim McBride, avec Harley Venton, Patrick Bauchau (90 min). 388102
Une communauté de vampires, en lutte pour survivre dans les temps modernes, est la proie de sinistres chasseurs.

0.05 Journal, Météo.
0.20 Tatort. Série. Un drôle de kidnapping.

1.45 Chevaux célestes. 2.40 Urti. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 4.00 24 heures d'info. 4.30 Secret diplomatique. La nuit tunisienne. 5.05 Dans la tourmente. Série.

France 3

20.50

LUCKY LUKE
Film américain de Terence Hill, avec Terence Hill (1991, 85 min). 164299
Un cow-boy, qui tire plus vite que son ombre, devient shérif d'une ville de l'Ouest. Ratage total de la transposition de la célèbre bande dessinée.

22.25 Journal, Météo.

22.55

RIENS DU TOUT ■
Film français de Cédric Klapisch (1992, 95 min). 124218
Un grand magasin est au bord de la faillite. Un nouveau PDG, jeune loup énergique, a un an pour redresser la situation. Il joue avec le personnel le jeu de la communication et de la dynamique de groupe. Comédie satirique.

0.30 Cartoon Madness. Documentaire de Mark Lamberd (105 min).

Arte

20.45

JEANNE LA PUCELLE, 1re PARTIE : LES BATAILLES ■ ■
Film de Jacques Rivette avec Sandrine Bonnaire, Tatiana Moukhine (1994, 160 min). 9008218
En 1429, une jeune paysanne de Vaucouleurs, en Lorraine, se déclare investie d'une mission divine et réussit à rejoindre le Dauphin de France à Chinon, où il est exilé.

23.15 Intermezzo.

23.20

JEANNE LA PUCELLE, 2e PARTIE : LES PRISONS ■ ■
Film de Jacques Rivette avec Sandrine Bonnaire, Tatiana Moukhine (1994, 176 min). 18073980
Après la levée du siège d'Orléans, les victoires se succèdent et le dauphin Charles est couronné roi à Reims. Au moment d'une trêve, Jeanne repart clandestinement pour se battre. Capturée à Compiègne par les Bourguignons, en 1430, elle est livrée aux Anglais. Admirable interprétation de Sandrine Bonnaire.

2.10 Court-circuit. La Boîte en fer blanc, court métrage néo-zélandais de Paul Middleditch, avec Timothy Balme, Joanne Simpson (1994, v.o.). 4571394

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DES INDES ■
Film de Jack Lee Thompson avec Lauren Bacall (1960, 92 min). 209819
Rappel du temps où l'Inde faisait partie de l'Empire britannique, et des grands films d'aventures hollywoodiens dont on préférait les modèles.

22.25

LA PAGAILLE ■
Film de Pascal Thomas (1990, 97 min). 1721305
Agréable vaudeville, mené à toute allure, sur les mésaventures d'une tribu familiale.

0.10 Hongkong Connection. Série. L'homme au hachoir.
1.00 Jazz 6. Liz McComb (65 min). 7497503

2.05 Best of Alain Bashung. Musique. 3.35 Fréquenstar. Magazine. Best of love. 4.25 Turbo. Magazine. 5.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Georges Brassens (55 min).

Canal +

20.35

THE SHADOW ■
Film de Russell Mulcahy (1994, 103 min). 395838
Un criminel du Tibet est devenu le pire ennemi du mal. Connu à New York comme un riche play-boy, il se transforme à l'occasion en vengeur masqué.

22.15 Flash d'information.

22.25

LES COMPAGNONS DE LA MARGUERITE ■ ■
Film de Jean-Pierre Mocky avec Claude Rich, Michel Serrault (1967, 90 min). 4327838

0.00 Sonatine ■ Film de Takeshi Kitano avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai (1993, v.o., 90 min). 71955
1.30 Les Amours d'Hercule. Film de Carlo Ludovico Bragaglia (1960, 95 min). 7052503

Radio

France-Culture

21.00 Xes Rencontres de Pétrarque. Paroles et écritures immigrées (1).
22.00 Les Chemins de la connaissance (rediff.). Vivre en marge aux temps de la monarchie absolue. (1) Des marginaux tolérés : les juifs du pape.
22.40 Musique : Nocturne. Le Mozart de Jean-Victor Hocquard. (1) Du cœur aux lèvres.

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). 0.50 Coda. Le marimba. (1) 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). 2.31, Pascal Vernus (L'Ecriture égyptienne) ; 2.59, René Rougerie, éditeur de poésie ; 3.57, En train pour 1979 (2) ; 5.20, La ligne déformante : petite histoire de la mode (2) ; 5.48, Maxine Sullivan ; 5.58, Hongkong et Macao, villes frontières (1).

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 30 juillet, à l'Opéra Berlioz-Le Corum, par le Chœur d'Enfants du Conservatoire de Vilasceca, le Chœur Lieder Camera et l'Orchestre de chambre du théâtre Lliure de Barcelone, dir. Josep Pons : Pepita Jiménez, opéra en deux actes, livret de Francis Burdett Money-Coutts, d'Albeniz (création en France).
22.00 Concert. Donné le 28 janvier, au Konzerthaus de Berlin, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Rafaël Frühbeck de Burgos : La oracion del torero, de Turina ; Nocturnos de Andalucia, suite concertante pour guitare et orchestre (création), de Paloma, Pepe Romero, guitare ; Symphonie n° 3 Héroïque, de Beethoven.

0.05 La Rose des vents. Cuba : Cuarteto Patria (concert donné le 23 mai, à Ma Campagne, dans le cadre du Festival Musiques métisses d'Angoulême). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 22 mars 1995, à la Salle Pleyel, par le Chœur et l'Orchestre de Paris, dir. Carlo Maria Giulini : Œuvres de Mozart et Schubert.

22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dohnanyi, Rachmaninov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Thalassa.
21.00 Le Point médias.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Antoine Rives : L'AffaireKamel Benami.
0.00 Perfecto.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Polygamie en Ouganda.
21.35 Au pays des kangourous. [1/6] Un continent à part.
22.30 François Mitterrand. [3/6] 1971-1980 : La route du pouvoir.
23.30 Bâtir sur des vagues.
23.55 Sports équestres. [1/8] Complet.
0.50 Lonely Planet. [16/26] Asie Centrale : Ouzbékistan, Kirghistan (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Erik Orsenna.
21.00 Tovaritch. Pièce de théâtre de Jacques Deval. Mise en scène de Jean Meyer. Enregistré en 1961. Avec Françoise Fabian, Jacques François, Jacques Morel (115 min). 67218909
22.55 Paris déco.
23.25 Djabotte Doudou N'Diaye Rose. De Béatrice Soulé et Eric Millot.

France Supervision

20.30 Le Fils du requin ■ Film d'Agnès Merlet (1992, 85 min) 13188893
21.55 Ecran large.
22.25 Sortons !
23.20 Du côté de chez nous. [4/10] De Daniel Karlin.
0.20 Cap'tain Café. Invité : Thomas Fersen.

Ciné Cinéfil

20.30 Une si jolie petite plage ■ ■ Film d'Yves Allégret (1948, N., 90 min) 6190562
22.00 Ils ne voudront pas me croire ■ Film d'Irving Pichel (1947, N., v.o., 95 min) 5250831
23.35 Légère et court vêtue. Film de Jean Laviron (1952, N., 80 min) 34853183

Ciné Cinémas

20.30 Dernier été à Tanger. Film d'Alexandre Arcady (1986, 120 min) 8475270
22.30 Sur la Riviera ■ Film de Walter Lang (1951, v.o., 90 min) 3813289
0.00 La Méridienne ■ Film de Jean-François Amiguet (1987, 80 min) 34201868

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le sabot saboté.
20.45 et 23.30 Les Anges de la ville. Le témoin.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat.
23.00 La Famille Addams.
0.15 Spécial Branch. L'œil sur eux (45 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : Senor Wences.
20.25 La Semaine sur Jimmy.
20.35 D'hier et d'aujourd'hui : Sheila.
21.20 New York Police Blues. Episode n° 61.
22.10 Chronique de la combine.
22.15 Génération rebelle ■ Film de Richard Linklater (1993, 105 min) 98844676
0.00 Concert : Jimi Hendrix Plays Monterey. Concert enregistré à Monterey (Californie) (50 min). 16441892

Eurosport

18.00 Automobilisme.
18.30 Formule 1.
20.00 Speedworld.
22.00 Monster Truck
23.00 Eurogoals.
0.00 Eurogolf.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Vieille canaille. Film de Gérard Jourd'hui (1992, 95 min). Avec Michel Serrault, Anna Galiena. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Les Voisins. Film de John G. Avildsen (1981, 100 min). Avec John Belushi. *Comédie.*
22.10 Dis bonjour à la dame. Film de Charles Gérard (1976, 75 min). Avec Pierre Tornade. *Comédie.*
23.40 Y'a pas le feu. Film de Richard Balducci (1984, 80 min). Avec Henri Genès. *Comédie.*

TMC

20.35 Police Academy 6 : SOS ville en état de choc. Film de Peter Bonerz (1989, 90 min). Avec G.W. Bailey. *Comédie.*
22.05 Dix petits nègres. Film de Peter Collinson (1974, 95 min). Avec Oliver Reed. *Policier.*

TSR

20.05 Horizons lointains. Film de Ron Howard (1992). Avec Tom Cruise, Nicole Kidman. *Aventures.* OU 20.05 Hook. Film de Steven Spielberg (1991). Avec Dustin Hoffman. *Fantastique.* OU 20.05 Le Grand Pardon. Film d'Alexandre Arcady (1991, 145 min). Avec Roger Hanin. *Policier.*

MARDI 13 AOÛT

TF 1

13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Feuilleton. Les cloches du mariage.
15.20 Hawaï police d'Etat. Série. Le lieutenant Ralston.
16.15 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
18.00 L'Ecole des passions. Série.
18.25 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.55 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé, Trafic info.

20.50

LES BABAS COOL
Film français de François Leterrier avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel (1981, 100 min). 931394
Un jeune cadre s'applique à se débarrasser de ses « préjugés bourgeois » dans une communauté de marginaux écologistes en Haute-Provence.

22.30

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Belles ou laides ? de Marion Desmarres et Gérard David (65 min). 5374077
Témoignages de cinq femmes sur leur difficulté à vivre avec leur apparence physique.

23.35 Sydney Police. Série. La dernière nuit.
0.30 Embarquement porte n° 1. Varsovie.
1.00 Journal, Météo.

1.30 Reportages (rediff.). 1.40 et 2.40, 3.40, 4.50 TF 1 nuit. 1.50 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 2.50 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 3.50 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal.
13.40 Derrick. Série. Le rôle de sa vie.
14.40 Matt Houston. Série.
15.30 Tiercé. En direct de Deauville.
15.45 Les deux font la paire. Série. Le trio infernal.
16.30 Hartley cœurs à vif. Série.
17.20 Les Hardy Boys. Série.
17.45 Un toit pour dix. Série.
18.10 et 4.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Jean-Luc Delarue, Philippe Aubert, Henry Chapier.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LE NOMBRIL DU MONDE
Film d'Ariel Zeitoun avec Michel Boujenah (1992, 145 min). 32645503
Une désolante affaire de famille reconstituée autour d'un personnage totalement antipathique. Bof !

23.30

VINGT ANS À... LIVERPOOL
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 97684
Portraits de jeunes au chômage.

0.25 Journal, Météo.
0.40 Tatort. Série. La monteuse aux pieds nus.

2.05 Patagonie force 10. 3.00 Le Siècle des hommes (rediff.). 3.50 24 heures d'info. 5.05 Dans la tourmente. Série.

France 3

11.50 Estivales. Le lac Léman.
12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez. Avec Tex, Marie Lenoir, Alain Posture.
13.40 Télétaz.
14.40 Famie. Série. Conséquences.
15.30 Matlock. [2/2] Série. Le Journal d'un crime parfait.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Bandol.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier (95 min). 601413
Pour ce second numéro, nous découvrons la Cerdagne (Pyrénées-Orientales) et particulièrement Font-Romeu et ses environs.

22.25 Journal, Météo.

22.50

SÉDUCTION AVEUGLE
Téléfilm de Tom Donnelly, avec Jeff Fahey, Mia Sara (90 min). 150597
Lors d'un cambriolage, un détective se fait doubler par ses complices qui ont voulu s'en débarrasser. Temporairement aveugle, il rencontre une jeune femme dont il tombe amoureux, mais son comportement l'intrigue...

0.20 Sidamag. (rediff.) Magazine. 0.35 Bizarre, bizarre. Série. La main du coupable (45 min). *Le vol de quelques paires de gants conduit Ralph Stackpole à une découverte bouleversante.*

La Cinquième

12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle. 12.55 Attention santé. Coupures. 13.00 La Vie en plus. Période estivale et prévention. 13.30 Les Seychelles. 14.30 La Musique selon Marsalis. Le rythme [1/4]. 15.30 Déclics été. Tribus d'ici : farmers en Limousin. 15.40 ▶ Les Palaces. L'Oriental à Bangkok. 16.30 Alf. 17.00 Au plaisir de Dieu. [4/10] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [15/25]. Photo-finish, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner, Lisa Daniely (26 min). 6077
19.30 7 1/2. Forbach chante le blues : crise sans frontière (30 min). 5348
20.00 L'Extraordinaire Aventure de l'électricité. Documentaire [5/6]. Un personnage omniprésent : l'électron (30 min). 5961
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LE PASSÉ POUR L'AVENIR
Documentaire. La famille Czartoryski, de Malgorzata Bucka (55 min). 1809232
Une enquête en Pologne, en France, en Biélorussie et en Turquie sur les traces d'une grande famille noble de Pologne. Comment vivent aujourd'hui ses descendants ?

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : AIME-MOI OU QUITTE-MOI
proposée par Claus Josten.
21.41 La Fin. Court métrage irlandais de Mark Staunton (1994, v.o., 16 min). 100684868
22.05 Rupture. Vidéo (24 min). 780232
22.30 et 23.15 Débat. Avec Brigitte Lämmle, psychologue, Bernard Prieur, thérapeute (20 min). 81923
22.50 ▶ Amour couleur sanguine. Court métrage britannique de Cassie McFarlane (1996, v.o., 26 min). 313348
23.35 La Fête des autres ■ ■ Film de Hassan Benjelloun avec Aziz Saadallah (1995, v.o., 102 min). 4973955
1.00 En direct : conseils au téléphone. Avec Brigitte Lämmle et Bernard Prieur (85 min). 7380289

M 6

13.15 Le choix du cœur. Téléfilm de Michael Pressman, avec Melissa Gilbert-Brinkman (91 min). 1214384
14.50 Drôles de dames. Série. Une voix s'éteint.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série. Entre chien et loup.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 Le Joker. Série. Un héritage difficile.
19.00 Highlander. Série. Médecine mortelle.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 L'Eté à pleins tubes. Thème : Black Music.

20.45

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série d'Andy Tennant, avec J. O'Connell, J. Rhys-Davies. Le monde selon Lénine [1 et 2/2] (100 min). 878665 Un monde hippie (50 min). 6284885
Prisonniers d'une dimension parallèle, quatre individus cherchent un moyen de revenir dans leur temporalité d'origine. Rediffusion de l'épisode pilote et premier chapitre de cette série qui, à raison de deux aventures par semaine, devrait nous tenir en haleine durant presque trois mois (première et deuxième saison).

23.15 La Revanche de l'au-delà. Téléfilm de M. Donovan, avec Christopher Reeve (94 min). 9278110
0.50 Zone interdite. (rediff.).

2.55 et 5.40 Culture pub. 3.20 Best of 100% français. 4.20 Hot Forme. 4.45 Frank Sinatra. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ East Side Story. Documentaire de Dana Ranga (52 min). 4961856
13.30 Le Petit Punk ■ Film de Michael Schaack (1992, 80 min). 6022067
15.05 Témoin innocent ■ Film de Scott Michell (1995, 95 min). 9248416
16.45 Pétanque.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Sylvestre et Titi mènent l'enquête.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

NOIR COMME LE SOUVENIR ■ ■
Film de J.-P. Mocky (1995, 89 min). 903665
Au cours d'une fête scolaire, une petite fille disparaît. On la retrouve assassinée. Suspense à la lisière du fantastique.

22.00 Flash d'information.

22.10

COBB
Film de Ron Shelton avec Tommy Lee Jones (1995, v.o., 122 min). 7866145
En 1961, un ancien joueur de base-ball, vieux et alcoolique, demande à un chroniqueur sportif indépendant de recueillir son autobiographie. Le journaliste en rédige deux versions. L'officielle et la vraie.

0.10 Le Cri du cœur ■ Film d'Idrissa Ouedraogo (1994, 82 min). 8199898
1.35 Le Journal du hard.
1.40 La Soviet. Film classé X de J.-P. Ferrand (1995, 105 min). 2987289

Radio

France-Culture

19.35 Musique : Du jazz pour tout bagage. En tête à tête, amoureusement (2).
20.00 Carnets de voyage (rediff.). Louisiane : le français des cadiens.
21.00 Xes Rencontres de Pétrarque. Paroles et écritures immigrées (2).
22.00 Les Chemins de la connaissance (rediff.). Vivre en marge aux temps de la monarchie absolue. (2) Des marginaux rebelles : les protestants des Cévennes.
22.40 Musique : Nocturne. Le Mozart de Jean-Victor Hocquard. (2) De l'ombre à la lumière.

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Claude Fournet (L'Autre Ambassadeur). 0.50 Coda. Le marimba. (2) Utilisation picarde et instrument des fêtes. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Alain Jouffroy ; 3.58, En train pour 1979 (3) ; 5.2, La ligne déformante : petite histoire de la mode (3) ; 5.49, George Shearing, du jazz au piano-bar ; 5.59, Hongkong et Macao, villes frontières (2).

France-Musique

20.00 Festival de Pesaro. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de Pesaro, par le Petit Chœur de Prague et l'Orchestre du Teatro Comunale de Bologne, dir. Yves Abel : Mathilde de Sabran, drame en deux actes de Rossini, Elizabeth Futral (Mathilde de Sabran), Patricia Spence (Edoardo), Pietro Spagnoli (Raimondo Lopez), Bruce Ford (Corradino Cuor di Ferro), Natale de Carolis (Ginardo).

0.05 Des notes sur la guitare. Œuvres de Django Reinhardt, Bach, Kaufmann, Castro, Lauro. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Mstislav Rostropovitch. Concerto pour violoncelle no 2, de Haydn, par l'Academy of St-Martin-in-The-Fields, dir. Iona Brown ; Quatuor avec flûte, de Mozart, Rampal, flûte, Stern, violon, Accardo, alto ; Double Concerto, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Szell, Oistrakh, violon ; Suite pour violoncelle n° 2, de Bach ; Schelomo, de Bloch, par l'Orchestre national de France, dir. Bernstein, Rostropovitch, violoncelle.

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Dvorak, Tchaïkovsky, Bernstein, Borodine, Chostakovitch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Intervilles.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Feu, nature et chasse au pays de Pagnol.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 Vie et amours d'Oscar Wilde.
21.35 ▶ Béton désarmé.
22.30 Le Pouvoir des mers. [4/6] Un billet pour le paradis.
23.30 Polygamie en Ouganda.
0.30 Au pays des kangourous. [1/6] Un continent à part.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Hervé Bourges, président du CSA.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Pour un oui ou pour un non. Pièce de théâtre de Nathalie Sarraute. Enregistré en 1988. Avec Jean-Louis Trintignant, André Dussollier (45 min). 71245665
22.50 Djabotte Doudou N'Diaye Rose. De Béatrice Soulé et Eric Millot.
23.35 Paris dernière (60 min).

France Supervision

20.30 Pleure pas la bouche pleine ■ Film de Pascal Thomas (1973, 110 min) 67213394
22.35 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 29017058
23.30 Cap'tain Café. Invité : Thomas Fersen.
0.20 Du côté de chez nous. [3/10] De Daniel Karlin.

Ciné Cinéfil

20.30 The Young Guns ■ Film d'Albert Band (1956, N., v.o., 80 min) 28254665
21.50 Jamais deux sans trois. Film d'André Berthomieu (1951, N., 110 min) 47895023
23.40 L'Emprise du destin ■ Film de José Luis Saenz de Heredia (1952, N., v.o., 100 min) 48220708

Ciné Cinémas

20.30 Les Amies de cœur ■ Film de Michele Placido (1992, 105 min) 5148042
22.15 Allô maman, c'est encore moi. Film d'Amy Heckerling (1990, v.o., 80 min) 3407868
23.35 Les Mille et Une Vies d'Hector. Film de Bill Forsyth (1992, 120 min) 79831226

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Tel père, tel fils.
20.45 et 23.30 Les Champions. Le départ.
21.40 et 1.10 Julien Fontanes, magistrat. Par la bande.
23.05 La Famille Addams. Portrait diabolique.
0.20 Spécial Branch. Enlèvement (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Friends.
20.25 Destination séries.
20.55 Father Ted. La passion de St Tibule.
21.20 Le Chewing-gum, cet inconnu. De Françoise Levie.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Earth Two. Les survivants.
23.05 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions.
23.55 The Muppet Show. Invité : Señor Wences.
0.20 Country Box.

Eurosport

20.00 Body-building
21.00 Boxe.
22.00 Sumo.
23.00 Snooker.
0.30 Fléchettes (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Starman. Film de John Carpenter (1985, 115 min). Avec Jeff Bridges. *Fantastique.*
22.25 La poursuite dura sept jours. Film de David Butler (1954, 95 min). Avec Guy Madison. *Western.*
1.20 Tex et le seigneur des abysses. Film de Duccio Tessari (1985, 90 min). Avec Giuliano Gemma. *Western.*

TMC

20.35 Le Maître de Lassie. Film de Fred MacLeod Wilcox (1948, 100 min). Avec Edmund Gwenn. *Jeunesse.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 13 AOÛT 1996

Les prix ont baissé de 0,2 % ou 0,3 % en juillet

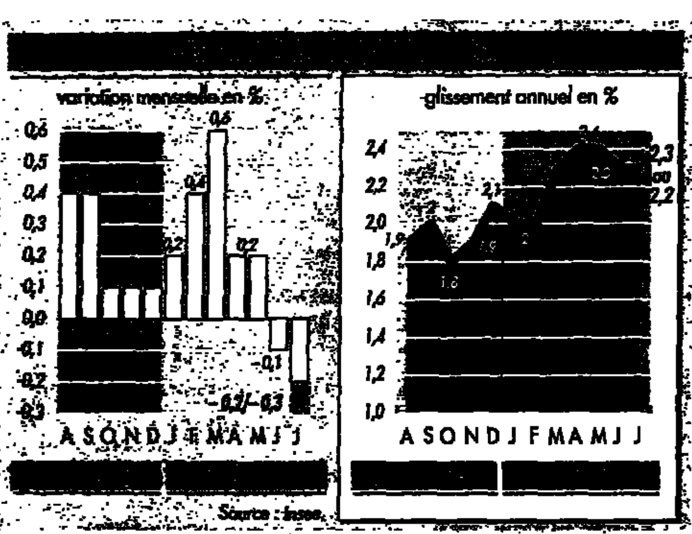
La faiblesse de la consommation pèse sur l'inflation

LES PRIX à la consommation ont baissé de 0,2 % ou 0,3 % en juillet, selon l'indice provisoire publié lundi 12 août par l'Insee. Sur un an, le glissement des prix est donc compris dans une fourchette de 2,2 % à 2,3 %. Cette baisse est largement due à des phénomènes saisonniers. Ainsi les prix de l'alimentation ont-ils diminué de 0,1 % en juillet, dont – 2,8 % pour les seuls produits frais. En juillet 1995, les prix avaient déjà baissé de 0,2 %.

Il reste que cet indicateur constitue un mauvais présage. Alors qu'en juin les prix à la consommation ont déjà reculé de 0,1 %, de nombreux industriels estiment que l'économie française est affectée par des tendances déflationnistes. En clair, la consommation des ménages est faible et les entrepreneurs doivent comprimer leurs prix pour faire face à une concurrence renforcée. L'Insee apporte de l'eau au moulin de cette thèse. Egalement saisonnière, la baisse des prix industriels s'est accélérée. Le recul des prix des produits manufacturés du secteur privé, qui avait atteint – 0,4 % en juillet 1995, est de – 0,8 % en juillet 1996.

Cet indice des prix risque donc de venir conforter le camp des pessimistes. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, s'est, certes, dit récemment convaincu que la croissance pourrait prochainement repartir, pour se situer sur un rythme compris entre 2,5 % et 2,8 % en 1997. Mais les grands instituts de conjoncture avancent des prévisions comprises le plus souvent entre 1,9 % et 2,3 %. La dernière statistique de l'Insee va donc les conforter dans leur intuition, car, si les prix baissent, c'est très vraisemblablement que l'économie tourne toujours au ralenti.

Laurent Mauduit



Les Khmers rouges dissidents envisagent de participer aux élections législatives de 1998

Probables affrontements entre « polpotistes » et ralliés à Phnom Penh

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Khmers rouges traversent leur plus grave crise depuis 1978-79, lorsqu'ils ont été chassés du pouvoir par l'armée vietnamienne. La rupture consommée entre une faction animée par Ta Mok, « polpotiste » favorable à la continuation de la lutte armée, et les dissidents, qui se réclament de Ieng Sary pour se libérer d'un « communisme dépassé » et qui souhaitent négocier avec Phnom Penh, risque de tourner à l'affrontement armé pour le contrôle du secteur de Païlin et du Phnom-Malaï, à proximité de la frontière thaïlandaise. Tels semblent être les premiers enseignements de la confusion qui règne dans ce secteur et dont Phnom Penh est le principal bénéficiaire.

Le dispositif des Khmers rouges comprend un « front nord », dont le commandement est à Anlong Veng, au nord d'Angkor, et un « front sud », dont le QG est situé dans le secteur de Païlin - Phnom Malaï, qui forme l'ouest de la province de Battambang. Les deux commandements sont adossés au territoire thaïlandais, et les Khmers rouges font leurs emplettes sur les marchés de la frontière. Dans chacun de ces secteurs, les divisions khmères rouges comptent de 200 à 600 combattants, suivis par leurs familles. Ailleurs dans le royaume, des bandes semi-autonomes de Khmers rouges survivent, mais elles ne rassemblent, au mieux, que quelques dizaines d'hommes.

Au début de 1994, les forces royales ont brièvement occupé le bourg de Païlin et une partie d'Anlong Veng, avant d'être contraintes à les évacuer. Depuis lors, l'armée gouvernementale n'a jamais réussi à déloger les Khmers rouges de leurs bastions. La dernière offensive en date a été abandonnée en avril après des semaines de combats coûteux et sans résultats. Jusqu'à ces derniers jours au moins, les Khmers rouges pouvaient circuler assez librement entre la zone d'Anlong Veng et celle de Païlin - Phnom Malaï, les postes de contrôle ou garnisons de l'armée royale fermant les yeux à leur passage.

Depuis 1991, le commandement du front sud a été confié à Nikrom, parent éloigné de Ta Mok, « le Vieux », nom de guerre de Chhit Choeun, un chef militaire qui a perdu une jambe au combat, qualifié de « boucher » à la suite de sanglantes purges dans le sud-ouest du Cambodge, qu'il a commandé après 1975, et qui dirige, d'une main de fer dit-on, le Front Nord, où s'est réfugié Khieu Samphan, autre Khmer rouge « historique », et où les services de renseignements de Phnom Penh signalaient la présence de Pol Pot en mai, à la veille de rumeurs non confirmées sur sa mort.

Des dissidents, qui se réclament de Ieng Sary – dont la radio khmère rouge a déclaré, dimanche 11 août, qu'il avait fui Phnom Malaï six jours auparavant –, affirment que Ta Mok s'est rendu, en juillet, à Païlin, et y a interdit la circulation des motocyclettes et voitures privées. Ce « coup de gueule » devait confirmer le raidissement, sensible depuis quelque temps, de la direction khmère rouge, avec, notamment, la fermeture de pagodes et des expropriations.

NOUVELLES DÉFECTIONS

Eat Chien, commandant de la division 415 à Païlin, aurait refusé d'appliquer les instructions de Ta Mok, et cet acte de rébellion a fait depuis lors tache d'huile avec la défection d'autres divisions, dont la 450, commandée par Sok Pheap à Phnom Malaï. Les dissidents ont pris contact avec des émissaires de Hun Sen, second premier ministre et homme fort du gouvernement royal.

Lock Rat, un « colonel » khmer rouge dissident, a déclaré, samedi, ne plus être « sous le contrôle de Pol Pot, Ta Mok, Khieu Samphan ». Il a ajouté : « Nous constituons, pour le moment, une faction indépendante. » La radio khmère rouge avait, entre-temps, annoncé la condamnation à mort, pour détournement de fonds, du « traître » Ieng Sary, lequel, a-t-elle ajouté, dimanche, a accumulé assez d'argent à l'étranger pour pouvoir s'y retirer.

Les dissidents, qui ont pris langue avec Hun Sen et évoquent la formation de leur propre parti pour disputer les élections législatives de 1998, n'ont, cependant, peut-être pas encore pris le dessus dans la région de Païlin - Phnom Malaï, dont des éléments fidèles à Nikrom contrôleraient encore plusieurs positions, notamment à Phnom Malaï et dans les collines qui surplombent Païlin. Si Nikrom n'a pas les moyens de se battre, il n'aura plus qu'à tenter de rejoindre le front nord. La radio khmère rouge a annoncé, lundi, une réorganisation du commandement du front sud, pour pallier les défections de plusieurs chefs d'unité. La probabilité d'affrontements fratricides est, pourtant, devenue forte.

Jean-Claude Pomonti

Un projet de regroupement de l'audiovisuel public est soumis au gouvernement

LE CONSEIL INTERMINISTÉRIEL du mardi 6 août, consacré à l'audiovisuel public, n'a pas été avare en projets. En plus de l'examen d'une prise de participation « significative » de Radio-France dans le capital de Radio-France internationale (RFI) qui devrait se traduire par un projet de loi encore à boucler, de l'étude de la privatisation de la Société française de production (SFP), de celle de l'éventuelle fusion d'Arte et de La Cinquième, le Conseil s'est penché sur la « rationalisation » de l'ensemble de l'audiovisuel public (*Le Monde* du 8 août). Base de son travail : le mémento du rapport de Jean-Michel Bloch-Lainé, remis au premier ministre le 25 juillet.

En février, Matignon avait commandé à M. Bloch-Lainé, inspecteur des finances, un audit financier sur la télévision publique à la suite des révélations concernant le montant des contrats des « animateurs-producteurs » de France 2. Un autre rapport, dû à la Cour des comptes cette fois-ci, doit être remis au gouvernement à l'automne. M. Bloch-Lainé avait aussi été chargé d'étudier « les forces et faiblesses de l'audiovisuel public » et de proposer des « réflexions sur l'avenir du secteur ».

Quelques pistes figuraient déjà en filigrane dans le premier « rapport d'étape » que M. Bloch-Lainé avait soumis le 3 juin à Alain Juppé, soit quelques jours après la démission de Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision (*le Monde* du 6 juin). Le mémento, dont *Libération* du lundi 12 août publie des extraits, précise ses « préconisations » sur l'avenir du service public de radio-télévision. Pour remédier aux problèmes « d'identité » et au financement « préoccupant » du secteur, le rapporteur recommande de le restructurer en regroupant France 2, France 3, La Sept-Arte, La Cinquième et la Radio-télévision française d'outre-mer (RFO) afin de favoriser les synergies et de faire face aux nouveaux moyens de diffusion, comme le numérique. Au passage, M. Bloch-Lainé repousse la privatisation de France 2 comme le transfert de la Cinquième et d'Arte sur le réseau câblé.

LE POUVOIR DE NOMINATION À L'ETAT

Le mémento de M. Bloch-Lainé préconise aussi de redonner le pouvoir de nomination des présidents de chaînes à l'Etat, actionnaire et tuteur de l'audiovisuel public, et de le retirer au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : une façon d'en finir avec « l'hypocrisie », le CSA demandant de toute façon son aval à l'Etat actionnaire.

Reste le chapitre des économies. M. Bloch-Lainé chiffre, selon *Libération*, à 679 millions de francs les gains possibles sur un budget global de l'ordre de 16,8 milliards de francs. L'économie la plus importante (400 millions de francs) pourrait être réalisée en transférant aux collectivités locales – conseils régionaux –, le coût d'entretien des réémetteurs de Télédiffusion de France. Mais il semble que le conseil interministériel du 6 août n'a pas statué sur ce point sensible.

144 millions de francs pourraient être économisés en renégociant les contrats des animateurs-producteurs de France 2, chantier que le nouveau patron de France Télévision, Xavier Gouyou-Beauchamps, a déjà largement ouvert. D'autres gains viendraient d'une gestion plus rigoureuse des achats et des coproductions de France 2, de la suppression de certaines équipes légères de production de France 3, de l'arrêt de l'extension des émetteurs du cinquième réseau (celui de La Cinquième et d'Arte), de la réduction d'un quart des effectifs des cabinets des présidents de l'audiovisuel public... 279 millions de francs pourraient ainsi être économisés, auxquels le gouvernement estime possible d'ajouter, en prime, des gains prélevés sur le futur siège de France Télévision ou sur sa participation au bouquet numérique Télévision par satellite (TPS).

Nouveau recul à Paris

LA BOURSE DE PARIS a abordé lundi la semaine la plus courte de l'année – trois séances seulement en raison de la fête de l'Assomption – sur une note baissière, en raison notamment de la faiblesse persistante du franc.

En repli de 0,35 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 12 h 30 une perte de 0,75 %, à 1 974,68 points.

Le franc restait faible face au deutschemark, au-dessus de la barre de 3,42 francs, sur un marché des changes parisien toujours sensible aux rumeurs de controverse entre l'Elysée et la Banque de France.

A 12 h 30, le deutschemark cotait 3,4209 francs contre 3,4210 francs vendredi soir à Paris, tandis que le dollar s'échange à 5,0462 francs, 1,4751 deutschemark et 107,67 yens contre 5,0549 francs, 1,4787 deutschemark et 108,10 yens.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 0,56 %, selon l'indice Nikkei, qui a progressé de 115,55 points, à 20 666,60 points. Cette progression s'est effectuée grâce à des chasses aux bonnes affaires et ainsi qu'à des gains sur le marché à terme en fin de séance.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	12/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
L'Oreal	22846	35523660
Carrefour	11935	31673472
LVMH Moet Vuitton	28378	31635890
Elf Aquitaine	82309	29477445,50
Societe Gale A	42576	23338626
UAP	229267	22927157,60
Total	61153	21580069,90
SEITA	102706	21407640,10
Eaux (Gle des)	37285	19437385
Air Liquide	22155	19250465

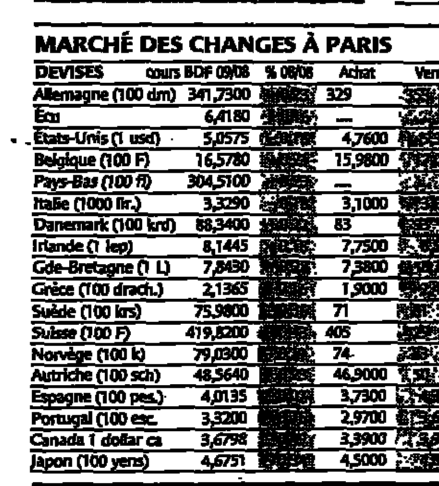
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 12 août, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20551,10	– 0,87	+ 4,01
Honk Kong index	11104	– 0,54	+ 11,06

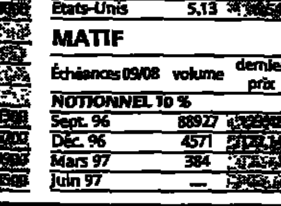


OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/08	Var. en % 08/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1989,54	– 0,40	+ 6,28
Londres FT 100	3794,80	– 0,44	+ 2,85
Zurich	—	—	+ 13,61
Milan MIB 30	—	—	+ 10,31
Francfort Dax 30	2524,74	– 0,53	+ 12,01
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 5,87
Madrid Ibex 35	—	—	+ 11,72
Amsterdam CBS	—	—	+ 15,58

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/08	% 08/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,7300	[illegible]	329	[illegible]
Écu	6,4180	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,0575	[illegible]	4,7600	[illegible]
Belgique (100 F)	16,5780	[illegible]	15,9800	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	304,5100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3290	[illegible]	3,1000	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3400	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1445	[illegible]	7,7500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8430	[illegible]	7,3800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1365	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,9800	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	419,8200	[illegible]	405	[illegible]
Norvège (100 k)	79,0300	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,5640	[illegible]	46,9000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0135	[illegible]	3,7300	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3200	[illegible]	2,9700	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,6798	[illegible]	3,3900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6751	[illegible]	4,5000	[illegible]



PARITÉS DU DOLLAR	12/08
FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,56	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]
Grande-Bretagne	5,63	[illegible]
Italie	9	[illegible]
Japon	0,50	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]

MATIF

Échéances 09/08	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 96	88927	[illegible]
Déc. 96	4571	[illegible]
Mars 97	384	[illegible]
Juin 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 11-lundi 12 août 1996 : 535 387 exemplaires 1 -

A Nice, sixième jour de grève du personnel de piste d'Air France

LUNDI matin 12 août, l'intersyndicale FO, CGT et CFDT d'Air France, réunie en assemblée générale, a décidé de reconduire le mouvement de grève engagé mercredi 7 août à Nice. Depuis samedi, toutefois, la compagnie s'était trouvée dans l'incapacité de continuer l'exploitation des vols : les grévistes empêchaient leurs collègues non grévistes de charger et de débarquer les bagages. Lundi, la direction d'Air France a décidé à nouveau d'annuler ses vols nationaux au départ et à destination de la ville.

La grève, d'une durée illimitée, est reconductible chaque jour. Les quelque 250 personnels de piste de la compagnie nationale à Nice réclament une revalorisation de leur salaire de 70 à 100 francs par mois ainsi qu'une révision de leur plan de carrière. L'intersyndicale a refusé la proposition d'Air France de leur offrir une prime de 1 000 francs pour la reprise du travail.

Les responsables syndicaux ont menacé d'extension du conflit aux aéroports de Marignane et de Bordeaux. Dans ces deux villes, comme à Nice, la fusion des personnels d'escale d'Air France et d'Air France Europe s'est faite progressivement et difficilement, depuis le début de l'année.

Samedi et dimanche, Air France a annulé 18 vols et Air France Europe une trentaine. Air France ne dispose que de peu de possibilités de délestage. Elle ne peut pas augmenter ses capacités sur Toulon et risquer de mettre le feu aux poudres. D'autant qu'elle doit arrêter tous ses vols sur cette destination à partir d'octobre. Des accords avec la SNCF ont permis à environ 350 voyageurs de quitter Nice en TGV dimanche dans la journée. Lundi, un TGV spécial était prévu à cet effet.

V. Ma.

■ **MESSE : le président de la République a assisté, dimanche 12 août,** à la messe célébrée en l'église Saint-Trophyme de Bormes-les-Mimosas (Var). Près de 500 personnes attendaient Jacques Chirac et son épouse, Bernadette, à la sortie de l'église. Après ce bain de foule, le couple présidentiel a rejoint le fort de Brégançon, résidence d'été des présidents de la République, où ils sont arrivés jeudi 8 août et devraient séjourner une quinzaine de jours. Ils recevront le premier ministre Alain Juppé, accompagné de son épouse, les 24 et 25 août, avant la rentrée du gouvernement, prévue pour la fin du mois.

